



# Les migrants

## Lettre 105 aux cercles de silence

Avril 2025

« Le pape François, mort le 21 avril 2025, lundi de Pâques, a combattu toute sa vie pour que l'Église soit à l'écoute des laissés-pour-compte. Critiquant une société refermée sur elle-même, François a inlassablement demandé aux gouvernements européens – et internationaux – d'accorder aux migrants un accueil plus digne. » (<https://www.infomigrants.net/fr/post/64104/le-pape-francois-inlassable-defenseur-des-migrants-a-travers-le-monde>).

Décidemment, il semblerait que le président des Etats-Unis et son gouvernement ne puissent pas faire ce qu'ils veulent à leur guise. La cour suprême leur mettent des bâtons dans les roues. Ce qui signifierait qu'ils ne respectent pas scrupuleusement les fondement de la démocratie pour laquelle il y a séparation des pouvoirs ?

Le pape François a écrit aux évêques des Etats-Unis, une lettre le 10 février 2025, dans laquelle il écrit : *Ce qui est construit sur le fondement de la force, et non sur la vérité de la dignité égale de tout être humain, commence mal et finira mal... Nous sommes appelés avec charité et clarté à vivre dans la solidarité et la fraternité, à jeter des ponts qui nous rapprochent toujours plus, à rejeter les murs d'ignominie et à apprendre à donner...*

Changement historique ? En effet quand les migrants européens ont migrés en Amérique, il ont mis les autochtones dans des réserves, et maintenant que les migrants arrivent ce sont les autochtone (anciens migrants des siècles précédents) qui les mettent en centre de rétention.

Michel Girard

### Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE .....	3
Des associations craignent d'être évincées .....	3
CERCLES de SILENCE.....	4
Troyes .....	4
Roanne .....	4
Etampes.....	4
FRANCE.....	4
un rapport parlementaire dénonce la "prise en charge low cost" des mineurs isolés étrangers .....	4
la polémique se poursuit après des accusations de fichage d'étrangers en situation régulière.....	6
Un rapport parlementaire souligne des défaillances de la protection de l'enfance pour les jeunes étrangers isolés .....	7
Cayeux-sur-mer.....	8
Grenoble.....	8
Hendaye .....	10
La Pouëze ( nord ouest d' Angers).....	11
Limoges .....	12

Loon-Plage.....	13
Mayotte .....	13
Paris .....	15
Quimper .....	15
Rennes.....	16
Saint-Fulgent.....	16
Tours .....	17
<b>MANCHE</b> .....	20
MEDITERRANEE .....	21
UNION EUROPÉENNE .....	23
publication d'une liste de sept "pays sûrs", limitant le droit d'asile de certains ressortissants .....	23
Baisse des demandes d'asile en Europe, attention aux conclusions hâtives .....	25
Les concepts de « pays d'origine sûr » et de « pays tiers sûr » .....	26
Allemagne.....	27
Croatie.....	28
Espagne.....	29
France - Espagne.....	30
Finlande .....	32
Grèce .....	32
Italie .....	33
Pologne .....	34
Slovenie .....	34
EUROPE .....	35
Immigration : l'UE face à la tentation du recul juridique, selon des ONG .....	35
Albanie.....	37
Bosnie- Herzégovine.....	38
Kosovo .....	38
Royaume-Uni.....	38
<b>Vatican</b> .....	40
ASIE.....	43
Pakistan.....	43
Syrie.....	44
AFRIQUE .....	44
Algérie .....	44
Mauritanie.....	45
Tchad.....	48

Tunisie.....	48
AMERIQUE .....	52
Canada .....	52
USA .....	52
TEMOIGNAGE.....	55

## CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

### DES ASSOCIATIONS CRAIGNENT D'ÊTRE EVINCEES

Des associations, chargées de conseiller juridiquement les étrangers placés dans des centres de rétention administrative (CRA) en vue de leur expulsion, s'inquiètent de la proposition de loi examinée au Sénat qui vise à les évincer au motif qu'elles manquent de « *neutralité* ». « *Nous sommes très inquiets car les motifs invoqués sont erronés voire mensongers. On nous accuse de ne pas faire notre travail et de favoriser l'illégalité, alors que nous accompagnons les personnes dans leurs droits, tous leurs droits, rien que leurs droits* », souligne le directeur général de Forum réfugiés, l'une des cinq associations mandatées par l'État pour intervenir dans les CRA.

Examinée le 12 mai 2025, la proposition de loi déposée par une sénatrice Les Républicains, vise à écarter les associations des CRA pour confier « *le rôle d'information sur l'accès au droit de l'étranger* » à l'Office français de l'immigration et de l'intégration, placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. « *Les associations intervenant dans les centres n'ont aucun pouvoir de nature décisionnelle, mais les circonstances dans lesquelles elles exercent leur rôle actuel ne sont pourtant pas sans soulever des interrogations concernant la neutralité du soutien qu'elles apportent* ». Pour leurs auteurs, « *se pose la question de savoir si les associations [...] ne participent pas à un mouvement volontaire systématique de massification des recours, de nature à entraver la politique mise en œuvre en matière de lutte contre l'immigration illégale* ». « *On peut s'interroger à l'inverse de la neutralité que peut avoir un intervenant qui est sous la tutelle du ministère de l'Intérieur lorsqu'il s'agit de contester la légalité de certaines pratiques, comme des services de police ou des préfectures, quand ces derniers agissent sous l'autorité directe de ce même ministère* », souligne le directeur général de Forum réfugiés. « *Cette proposition de loi vise à amoindrir les capacités des personnes à exercer leurs droits, notamment aux recours qui sont prévus par le droit constitutionnel, a réagi la secrétaire générale de la Cimade. Elle vise également à empêcher les associations dans leur rôle de vigie et de témoignage de ce qui se passe à l'intérieur de ces murs. C'est très grave démocratiquement.* »

Mi-mars, le Sénat a adopté en première lecture une proposition de loi pour étendre la durée maximale de rétention dans les CRA de 90 à 210 jours aux étrangers condamnés pour un crime ou un délit puni d'au moins cinq ans d'emprisonnement.

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/immigration-des-associations-craignent-detre-evincees-des-centres-de-retention-en-france-516aeda4-1c6c-11f0-9f5f-06399571ff35>

# CERCLES DE SILENCE

## TROYES



Cercle de silence du 12 avril 2025 devant l'Hôtel de Ville de Troyes

Nous avons distribué une centaine de tracts avec un accueil très correct auprès de la population et beaucoup de touristes, même de Belgique. La une du tract était : *L'immigration n'est pas un choix pour tous les migrants ! C'est une nécessité de survie pour les opprimés qui ne peuvent simplement vivre avec leurs proches, dans leur pays. En France, ils ne deviennent pas des assistés, ils participent à la richesse humaine !*

## ROANNE



Le cercle de silence de Roanne diffuse ses comptes rendus sur Facebook. Voilà une action qui peut être une idée ?

Nous avons alors atteint jusqu'à une douzaine de participants ,protégés durant toute sa durée par le représentant des RG ,comme c'est pratiquement le cas à chaque fois. Nos 250 tracts, qui n'ont pas été distribués en totalité, ont suscité parfois des oppositions et des discussions où nos arguments ne sont pas toujours audibles!

## ETAMPES

Un passant a longuement observé les panneaux. Puis il s'est plaint d'avoir été frappé par une personne sous OQTF. "Mais n'importe qui aurait pu vous frapper!" Il s'est donc éloigné en nous disant: "continuez vos bêtises". Une mère de 2 petites filles a engagé la conversation pour dire son soutien. Elle refuse d'employer le mot IMMIGRE parce que nous sommes tous des hommes et des femmes dont le sang a la même couleur. Un homme s'est arrêté contestant notre action: "on me dit raciste mais je ne suis pas raciste, je suis marié depuis 40 ans avec une malgache." Il a récité toutes les rumeurs qui circulent. Il n'arrive pas à se soigner gratuitement malgré son ALD et affirme que les migrants à leur arrivée ont accès aux soins alors qu'ils n'ont pas cotisé. Il n'a pas cru à nos dénégations mais a accepté le tract sur les idées reçues. Un passant s'est joint au cercle plusieurs minutes et d'autres personnes nous ont fait un signe d'encouragement de loin. Une voiture de police a fait sa ronde.

# FRANCE

## **UN RAPPORT PARLEMENTAIRE DENONCE LA "PRISE EN CHARGE LOW COST" DES MINEURS ISOLEES ETRANGERS**

Un rapport de la commission d'enquête parlementaire alerte, une nouvelle fois, sur les

conditions d'accueil des enfants pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Il s'agit du "13e publié sur la crise de la protection de l'enfance depuis 2022", assure le président de la Cnape, la principale fédération d'associations de protection de l'enfance. Dans le document de plus de 500 pages, une petite partie s'intéresse aux mineurs non accompagnés (MNA) accueillis en France. Et le constat des députés est sans appel : ces jeunes "subissent trop souvent une prise en charge low cost". En 2023, 46 200 MNA et ex-MNA étaient pris en charge par l'ASE, soit environ 21% du total. Ce chiffre a doublé en seulement quelques années, passant de 20 000 à plus de 40 000 entre 2015 et 2019.

Dès leur arrivée sur le sol français, les jeunes étrangers doivent faire face à leurs premières difficultés. L'évaluation de leur âge "*repose sur un ensemble d'indices pas toujours objectifs*", signalent les auteurs du rapport. Les entretiens sont "*souvent extrêmement lapidaires, voire expéditifs*", alors qu'ils conditionnent leur protection en France. En 2022, un rapport de la Défenseure des droits dénonçait déjà que les jeunes se déclarant mineurs soient "*confrontés à des processus d'évaluation peu respectueux de leurs droits, à la remise en question de leur état civil, de leur identité, de leurs parcours et leur histoire, et à des réévaluations multiples de leur situation*".

Résultat : "*Certains jeunes sont déclarés majeurs à tort et se retrouvent exclus des dispositifs de protection de l'enfance, les condamnant à l'errance et à la précarité, même dans le cadre d'un appel de cette décision*", rapportent les députés. Lorsque les mineurs isolés sont déboutés par les services départementaux - qui ont la charge de l'accueil des enfants - ils déposent le plus souvent un recours auprès du juge des enfants. Durant cette période d'attente, qui peut durer plus d'un an, les jeunes sont livrés à eux-mêmes dans les rues.

C'est dans ce contexte que le collectif des jeunes du parc de Belleville a vu le jour en octobre 2023, au moment de l'évacuation de ce lieu pendant plusieurs semaines par les mineurs en recours. Le collectif, soutenu par des associations, s'est installé l'an dernier à la Maison des Métallos, et plus récemment de la Gaîté Lyrique. Le théâtre a été par les forces de l'ordre en mars, après plus de trois mois d'occupation par environ 400 personnes. Les jeunes se sont, un temps, installés sur les quais de Seine, avant d'en être délogés le 1er avril.

Pour éviter cette errance et la précarité qui va avec, la commission d'enquête de l'Assemblée nationale reprend une vieille demande des associations : *opter pour la présomption de minorité "jusqu'à la décision de justice lorsqu'il saisit le juge pour contester la décision du département"*. Autrement dit, les députés souhaitent que les jeunes bénéficient d'un accueil provisoire dès leur premier entretien jusqu'à la décision finale du juge des enfants. Une proposition de loi en ce sens a d'ailleurs été déposée le 21 janvier 2025 par un député (LFI).

Le rapport pointe par ailleurs un fait encore plus grave : la différence de traitement entre les MNA et les jeunes Français pris en charge par l'ASE. "*Globalement, les MNA bénéficient souvent de conditions de prise en charge dégradées par rapport aux autres enfants et jeunes bénéficiaires de l'ASE*", note la commission d'enquête, qui s'appuie sur leurs observations et sur les témoignages des travailleurs sociaux.

La disparité se fait surtout sur le logement. "*Les conditions d'hébergement des MNA sont souvent parmi les plus précaires qui existent en protection de l'enfance*", insistent les députés.

Les mineurs isolés étrangers étaient surreprésentés parmi les jeunes placés à l'hôtels, lorsque ce type d'hébergement était encore autorisé par la loi. Mais la loi Taquet de 2022 interdit depuis le 1er février 2024 de loger des mineurs, étrangers ou français, dans des hôtels. Mais c'est cependant le cas dans certains départements, "*en toute illégalité*". Selon le rapport, 5% de l'ensemble des jeunes pris en charge par l'ASE sont hébergés dans les hôtels sociaux. Et parmi eux, 95% sont des mineurs étrangers. Ce mode d'hébergement est pourtant totalement inadapté à cette population

isolée, sans famille et sans entourage en France, et sans une connaissance de la langue française pour la plupart. *"Ils se retrouvent ainsi sans repères"* et *"deviennent des cibles faciles pour les réseaux criminels, la prostitution ou le travail clandestin"*, préviennent les rapporteurs.

La France a été condamnée à plusieurs reprises *"en raison de carences dans sa procédure de mise à l'abri et d'évaluation des MNA"*, rappelle la commission d'enquête. Dernier jugement en date : en janvier 2025, la Cour européenne des droits de l'Homme a condamné la France pour *"absence de protection"* d'un mineur guinéen. Sa minorité avait été rejetée une première fois par les autorités françaises, pour finalement être reconnue un an plus tard. Durant ce laps de temps, le jeune migrant a été livré à lui-même.

### **Le ministre français de l'Intérieur au Maroc pour consolider la coopération migratoire**

Après des années de brouille, Paris et Rabat s'étaient retrouvés pour annoncer le lancement d'un partenariat d'exception renforcé. Dimanche 13 et lundi 14 avril 2025, le ministre français de l'Intérieur est en visite éclair au Maroc.

Sur le plan sécuritaire, et notamment migratoire, cela s'est déjà traduit par une augmentation du nombre de laissez-passer consulaires, nécessaires pour faire appliquer les obligations de quitter le territoire français (OQTF). Il a bondi de 93 % entre janvier et février derniers, par rapport à la même période l'an dernier. Un chiffre spectaculaire dont s'est félicité le ministère de l'Intérieur avant même le début de la visite. Une façon, pour le ministre d'afficher aux côtés de son homologue marocain qu'il avait déjà pu rencontrer lors de la visite d'État française d'octobre dernier, une forme d'efficacité retrouvée dans la coopération migratoire. Côté français, on loue la *"très grande qualité"* du dialogue migratoire entre Paris et Rabat.

Le ministre est au Maroc pour *"faire le point"* sur les *"résultats obtenus"* et pour tenter de *"de renforcer encore cette dynamique"* dans la coopération migratoire. Cette dernière, longtemps bloquée par une brouille diplomatique entre Paris et Rabat, réduisait à néant les octrois de visas pour la France, et les reprises de personnes en situation irrégulière pour le Maroc. Depuis, un partenariat renforcé a été conclu, dans le sillage de la reconnaissance par Paris de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, l'été dernier 2024. Un changement majeur à l'origine d'une autre crise, entre la France et l'Algérie. Le rival historique du Royaume, avec lequel le ministre entretient des relations exécrables.

Les ministres de l'Intérieur de la France et du Maroc doivent signer une feuille de route conjointe, à l'issue de cette visite de travail, qui doit aussi permettre d'accentuer la coopération contre le crime organisé et le trafic de drogue. La lutte contre le terrorisme et la sécurisation des grands événements sportifs seront aussi parmi les thèmes abordés.

### **LA POLEMIQUE SE POURSUIT APRES DES ACCUSATIONS DE FICHAGE D'ETRANGERS EN SITUATION REGULIERE**

C'est une des mises en application de la circulaire Retailleau : une procédure de signalement qui ne concerne pas des étrangers condamnés par la justice, mais de simples suspects mis en garde à vue. Les agents sont alors priés de noter la date et le lieu de soupçons de faits, l'infraction soupçonnée, les suites judiciaires, les antécédents judiciaires de la personne mise en cause, ainsi que *"toute information utile pour caractériser la menace pour l'ordre public que constitue la présence de l'intéressé en France"*, rapporte un média. Le média en ligne ajoute que les empreintes digitales, la copie de la carte de séjour et des documents d'identité du pays d'origine sont aussi

consignés par "le bureau du séjour de Bobigny".

*"Sur un simple soupçon qui n'a absolument débouché sur rien - ce qui veut dire qu'on n'a pas considéré qu'il y avait une infraction - il y a un risque de non-renouvellement du titre de séjour de personnes qui sont parfaitement insérées dans la société, explique la présidente de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Sur le simple motif de suspicion d'une infraction. Ce qui encourage aussi toutes les dérives, c'est-à-dire de policiers qui pourraient cibler de façon parfaitement raciale, parce qu'elles sont encouragées dans la mesure où cela a un débouché procédural."*

Selon la Ligue des droits de l'Homme, ces signalements remettent en cause le secret de l'instruction et la présomption d'innocence. Au-delà de cette seule procédure, la LDH s'inquiète d'un climat de dérive xénophobe : *"Depuis la loi Darmanin, on voit bien qu'on dérive vers une stigmatisation des étrangers. C'est parfaitement xénophobe. On voit qu'il y a une criminalisation des étrangers qui est directement issue de l'extrême droite, il y a un projet de faire que la société soit scindée par rapport à la couleur de la peau. Il y a quelque chose de cet ordre-là."*

Le préfet de Seine-Saint-Denis dément tout "fichage" des étrangers. Accusée par des députés insoumis, la préfecture de Seine-Saint-Denis a contesté vendredi 11 avril 2025 cette "notion infamante" et évoqué "des fiches de procédure" pour "explicitier les conditions de mise en œuvre de la loi".

Pour y faire face, quatre organisations, dont la Ligue des droits de l'Homme, ont introduit une requête vendredi 18 avril 2025 devant le tribunal administratif de Montreuil. Elles se basent sur une procédure similaire introduite par la LDH en Loire-Atlantique : l'ONG avait alors obtenu le 4 avril 2025 gain de cause contre un document similaire. Le tribunal administratif de Nantes a suspendu un document similaire qui constituait un "traitement de données personnelles" non autorisé. Le directeur interdépartemental de la police demandait dans une note interne en novembre la mise en place d'une "fiche navette complétée par les services interpellateurs puis communiquée à la préfecture de Loire-Atlantique". Quarante fiches avaient été transmises par les services de police à la préfecture depuis et une personne avait fait l'objet d'une procédure pour le retrait de son titre de séjour, d'après la préfecture.

## **UN RAPPORT PARLEMENTAIRE SOULIGNE DES DEFAILLANCES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE POUR LES JEUNES ETRANGERS ISOLES**

Un rapport parlementaire publié le 1<sup>er</sup> avril 2025 évoque de nombreux manquements de la politique publique de protection de l'enfance. Concernant les mineurs non accompagnés, il rappelle l'application souvent défaillante du cadre juridique entourant la phase de mise à l'abri et d'évaluation de l'âge par les départements, et souligne une prise en charge à deux vitesses pour ceux qui accèdent à l'aide sociale à l'enfance.

Les jeunes ne sont pas considérés isolés sous prétexte qu'ils ne sont pas seuls (alors que l'isolement est normalement constitué par l'absence de représentant légal), l'évaluation de santé est réalisée de manière hétérogène, des évaluateurs pas toujours bien formés, la pluridisciplinarité est souvent non respectée, et des accueils provisoires d'urgences (mises à l'abri) ne sont pas toujours assurés malgré leur caractère obligatoire. Plus généralement, des « lacunes dans l'organisation de cette évaluation » sont soulignées, et les conseils départementaux (CD) qui n'appliquent pas le cadre légal exigeant en la matière ne sont pas inquiétés. Le manque de pilotage de l'État sur le contenu de cette évaluation de l'âge par les CD demeure un problème majeur, les préfets n'usant jamais de leur

pouvoir en cas de carence pour ces situations.

Le rapport recommande d'« *actualiser le référentiel d'évaluation de la minorité* ». Il est souligné que le jeune est « *souvent très seul et mal outillé juridiquement* » au cours de cette phase, ce qui plaide pour la mise en place d'un dispositif d'accompagnement voire de représentation légale à ce stade mais aucune recommandation en ce sens n'est prévue.

La défaillance de protection pour les jeunes reconnu majeurs par les départements mais sollicitant une protection auprès du juge pour enfants est également rappelée, les auteurs du rapport recommandant de « *garantir la présomption de minorité d'une personne se présentant comme mineur non accompagné jusqu'à la décision de justice le concernant, lorsqu'il conteste la décision du département sur l'évaluation de sa minorité* ».

Une autre partie concerne la prise en charge des MNA une fois qu'ils ont été admis durablement à l'ASE. Sur ce sujet, ces jeunes sont considérés comme « *victimes d'une protection de l'enfance à deux vitesses* », ils font l'objet d'« *inégalité de traitement entre départements* » et « *bénéficient souvent de conditions de prise en charge dégradées par rapport aux autres enfants* ». Certains conseils départementaux continuent de placer ces jeunes dans des hôtels en contradiction avec la loi ou les orientent vers « *d'autres types d'hébergement précaire ou indigne* » tandis que les risques de traite comme les besoins en santé (notamment mentale) mais aussi en éducation sont généralement mal pris en compte.

La prise en charge des jeunes majeurs ex-MNA souffre de lacunes similaires. Il est notamment souligné que l'obtention d'un titre de séjour représente souvent « *une grande difficulté et un facteur majeur d'incertitude, les empêchant d'envisager sereinement leur avenir* », une situation aggravée par un cadre légal durci par la loi du 26 janvier 2024.

Le rapport préconise ainsi de « *renforcer l'égalité de traitement entre les jeunes MNA et les autres enfants et jeunes majeurs pris en charge par la protection de l'enfance : en évaluant le niveau scolaire du jeune dès son accueil ; en renforçant son suivi en santé, notamment en santé mentale, grâce à du personnel spécialement qualifié ; en permettant aux MNA ou aux MNA devenus jeunes majeurs pris en charge par l'ASE de bénéficier d'un titre de séjour au titre de la vie privée et familiale ; en lui assurant une prise en charge identique à celle des autres jeunes dans le cadre du projet d'accès à l'autonomie* ».

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/articles-d-actualites/en-france/1658-un-rapport-parlementaire-souligne-des-defaillances-de-la-protection-de-l-enfance-pour-les-jeunes-etrangers-isoles>

## **CAYEUX-SUR-MER**

### **Ils n'ont pas pu partir !**

Sur le littoral, à Cayeux-sur-mer, à une centaine de kilomètres au sud de Calais, 49 migrants ont, eux, été interceptés dans la nuit de vendredi 11 à samedi 12 avril 2025 alors qu'ils s'apprêtaient à prendre la mer. "Le groupe de migrants intercepté attendait une embarcation qui n'est jamais venue. Il est composé de quatre enfants, trois femmes et 42 hommes, d'origines diverses : Géorgiens, Afghans, Syriens, Iraniens et Guinéens". La plupart d'entre eux ont été éloignés des côtes picardes et relâchés. Dans le même temps, une embarcation avec quelques personnes à bord a réussi à prendre le départ depuis le sémaphore de Cayeux-sur-Mer.

<https://www.francebleu.fr/cayeux-sur-mer-34-migrants-interceptes-par-les-gendarmes-3335120>

## **GRENOBLE**

### **Après des mois de galère, les demandeurs de titres de séjour constatent une amélioration**

Depuis le mois de mars, la préfecture de l'Isère a mis en place un nouveau dispositif de prise de rendez-vous en ligne pour les étrangers et expérimente la remise de titres de séjour sans



rendez-vous. Des améliorations saluées par les associations qui restent cependant "vigilantes".

Dans la matinée du vendredi 18 avril 2025, à Grenoble, c'est avec une petite hésitation qu'une algérienne de 35 ans, se présente au guichet d'accueil de la préfecture de l'Isère. Informée de la possibilité de retirer son titre de séjour sans rendez-vous, elle craignait néanmoins une mauvaise surprise. Quelques instants plus tard, le précieux sésame en main, elle peut enfin souffler. *"Aujourd'hui, on peut venir retirer son titre de séjour sans rendez-vous. À l'époque, ce n'était pas possible. Lorsqu'on recevait le SMS informant de la disponibilité du titre de séjour, il fallait encore prendre un rendez-vous sur le site de la préfecture et c'était pratiquement impossible"*, se rappelle l'Algérienne, qui a connu un parcours difficile jusqu'à l'obtention de sa carte.

Arrivée en France il y a plus de trois ans avec un visa long séjour en tant que conjointe de Français, elle a été victime de violences conjugales. Par la suite, elle obtient une ordonnance de protection lui ouvrant droit à un titre de séjour. Mais entre l'expiration de son précédent titre début 2024 et l'obtention du nouveau, près d'un an s'est écoulé. *"Elle a dû monter au créneau pour pouvoir avoir un rendez-vous afin d'effectuer sa demande"*, confie un proche qui l'accompagnait vendredi. Après six mois sans titre de séjour et un emploi menacé, elle obtient finalement un rendez-vous en janvier grâce à l'aide d'un avocat. *"C'était la croix et la bannière pour pouvoir avoir un rendez-vous. Elle s'est retrouvée pendant une longue période sans titre, ni droit alors qu'elle était en CDI. Son entreprise a été compréhensive parce qu'elle a prouvé les efforts qu'elle faisait pour obtenir un titre"*.

Comme elle, de nombreux ressortissants étrangers ont fait les frais de la politique de dématérialisation de l'accueil des étrangers, mise en œuvre en mars 2024. L'impossibilité d'accéder à des créneaux en ligne, pourtant indispensables à toute demande ou renouvellement de titres de séjour, a rapidement suscité la mobilisation des associations locales. La Cimade, accompagnée de quatre autres structures de défense des droits des étrangers, a saisi en référé le tribunal administratif de Grenoble. Dans leur recours, déposé le 24 mars 2025, les organisations dénonçaient *"de graves dysfonctionnements"* liés à l'obligation de recourir exclusivement au téléservice.

Le 28 mars 2025, le juge des référés leur donne raison en suspendant à titre provisoire la décision de rendre obligatoire le téléservice. Le tribunal enjoint également la préfecture à mettre en place des mesures alternatives aux procédures dématérialisées pour les demandes qui ne relèvent pas de l'Administration numérique pour les étrangers en France (ANEF).

Une *"victoire"* pour les associations, qui restent cependant *"vigilantes"* quant à l'application de la décision par la préfecture de l'Isère. *"L'audience a eu lieu le 24 mars et l'ordonnance du tribunal est tombée quatre jours après. Donc c'était assez rapide comme réponse, on était contents. Bien sûr qu'on a des réserves sur l'application et sur le fait qu'on ne sait pas encore si la préfecture fera appel de la décision"*, précise la présidente régionale de la Cimade.

Quelques jours avant cette décision de justice, la préfecture annonçait une évolution de ses dispositifs. Le 14 mars 2025, la préfète de l'Isère informait de la mise en place d'un nouveau dispositif de prise de rendez-vous pour les titres de séjour, tout en reconnaissant *"que le module national mis en place précédemment avait été, dès les premières semaines suivant son déploiement, la cible d'actes malveillants consistant à bloquer les créneaux disponibles pour, dans certains cas, les revendre aux usagers"*. Depuis, deux mesures ont été instaurées *"afin de remédier à cette situation et de garantir un accès équitable et gratuit au service public"*.

Depuis le 12 mars, un nouveau système de prise de rendez-vous s'appuie sur la plateforme « démarches simplifiées ». *"Les usagers soumettent une demande en ligne et reçoivent une convocation dans les meilleurs délais"*, précise la préfecture dans son communiqué. Par ailleurs, depuis le 17 mars 2025, la préfecture de l'Isère expérimente la remise physique des titres de séjour sans rendez-vous. Une évolution saluée par certains usagers, tel ce Sénégalais rencontré vendredi

devant les locaux de la préfecture : *"J'ai galéré pendant des mois à obtenir un rendez-vous. Mais récemment, j'ai fait une demande en ligne et deux jours après, j'avais un créneau"*. Le fonctionnement du nouveau système est simple, explique-t-il : *"Il suffit de renseigner son numéro étranger et la date de fin de validité du titre de séjour. Et en fonction de cette date, la préfecture fixe un rendez-vous"*. Même son de cloche du côté des associations. *"Avant, il fallait entre six semaines et deux mois pour récupérer son titre de séjour. Le nouveau fonctionnement permet aux personnes d'avoir plus facilement un rendez-vous"*, admet la présidente régionale de la Cimade, avant de préciser : *"Auparavant, il fallait être à 18 heures pile devant son ordinateur. Il y avait des créneaux qui s'affichaient, et lorsqu'on cliquait sur un rendez-vous, celui-ci disparaissait. C'était dramatique parce que beaucoup de personnes ont perdu leur titre de séjour et leur emploi à cause de ça."*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/grenoble/c-etait-la-croix-et-la-banniere-apres-des-mois-de-galere-les-demandeurs-de-titres-de-sejour-constatent-une-amelioration-3141044.html>

## HENDAYE

### Après l'avoir quittée, des migrants qui retournent en Espagne en espérant y obtenir l'asile

Arrivé le 8 octobre 2023 aux Canaries après une traversée d'une semaine dans une pirogue, le jeune homme guinéen de 22 ans est passé par Malaga, dans le sud de l'Espagne, avant de remonter jusqu'à Irún, direction la France. *"Je suis arrivé avec un ami. On a pris un bus vers la France mais on s'est fait arrêter. La police nous a renvoyés en Espagne puis on a retenté et on a finalement réussi à passer la frontière à pied"*. C'est à Hendaye, en France, qu'il croise la route d'un bénévole qui l'accompagne jusqu'à Pausa, le centre d'accueil de la ville de Bayonne et lui parle de la politique d'intégration de la France. Ainsi, après quelques jours, il décide de rebrousser chemin et de tenter sa chance en Espagne car il a peur de vivre à la rue, lui qui est malade de la thyroïde. Après avoir été hébergé ici et là par des bénévoles, il finit par rentrer dans le programme du centre espagnol pour les réfugiés (CEAR) suit une formation de cuisinier dispensée par une association espagnole avant d'obtenir son permis de résidence en mars 2025. *"Maintenant, j'ai un logement, un travail et j'ai été soigné"*, raconte-t-il, *"ravi de ce qu'il possède"*.

Comme lui, sur les milliers de migrants qui quittent l'Espagne en direction d'autres pays européens après leur arrivée aux Canaries, *"de plus en plus décident de revenir"*, explique une bénévole basque, qui évoque un *"phénomène nouveau"*. *"On a fait part de la situation au gouvernement provincial pour que ça remonte au niveau national"*. Car cette situation *"crée des problèmes de logement"*. Exceptionnellement, les migrants qui demandent l'asile peuvent rester 10 jours au refuge de la Croix-Rouge, contrairement aux trois accordés aux migrants en transit. Mais pour autant, ces dernières semaines, un groupe de huit demandeurs d'asile maliens a été découvert dans la rue à quelques dizaines de mètres de la Croix-Rouge. Car malgré les messages d'ouverture des autorités et les réformes engagées, la procédure reste longue.

Devant la Croix-Rouge d'Irún, un exilé malien est revenu en Espagne après plus d'un an de *"survie"* en France, enchaînant petits boulots et nuits sur les trottoirs de la capitale. Il espère maintenant obtenir l'asile en Espagne. Mais pour cela, encore faut-il pouvoir déposer une demande. Au Pays basque, la procédure débute par un appel téléphonique qu'il est possible de passer uniquement le lundi de 16h à 19h. *"Mais comme tout le monde appelle en même temps sur ce créneau, très peu obtiennent de réponses"*. *"Ça peut durer plusieurs mois avant même d'avoir une réponse à ce coup de téléphone"*, ajoute une bénévole de l'association. *"On appelle, on appelle mais ça ne répond pas. Sauf qu'il ne me reste que 7 jours à la Croix-Rouge"*, appréhende le Malien.

*"Les difficultés d'accès à la procédure, c'est le tout premier problème que rencontrent les demandeurs d'asile en arrivant ici"*, confirmait le directeur de la CEAR, une ONG basée à Madrid.

*L'administration, bureaux d'asile comme la police, est saturée. Résultats, les exilés sont ballotés de bureaux en bureaux, de régions en régions. Certains mettent parfois un an avant de déposer seulement leur dossier".*

Depuis le début de l'année 2025, le pays a déjà reçu plus de 26 400 demandes d'asile, en majorité de ressortissants vénézuéliens, colombiens et maliens. En 2024, il y eu 167 366 demandes contre 163 000 en 2023, années record. Et avec 12% de taux de protection internationale en 2023, l'Espagne est dernière du classement européen. En 2024, le chiffre a légèrement augmenté à 18,5% mais reste bien loin de la moyenne européenne (42%), d'après un rapport de la CEAR. Toutefois, pour les migrants originaires de certains pays comme le Mali, le Soudan ou encore la Somalie, les taux d'acceptation dépassent les 90%.

Et les déboutés du droit d'asile peuvent saisir une dernière chance : obtenir un titre de séjour connu sous le nom d'"arraigos", réservé aux les personnes pouvant justifier d'au moins deux ans de présence dans le pays. Une manière de "renforcer l'immigration de travail", pour "faire diminuer les demandes d'asile". Au 31 décembre 2023, 210 334 personnes disposaient d'un titre de séjour de ce type, soit 85 000 de plus qu'en 2022.

*"Cette nouvelle politique attire des migrants", soutient un homme régulièrement en contact avec les nouveaux arrivants à Irùn. "Mais pour autant, ça reste dur. Même après une longue procédure d'asile, le compteur est remis à zéro et les migrants doivent donc attendre deux ans en situation irrégulière avant de prétendre à l'arraigo", explique un bénévole basque. Devant la mairie d'Irùn où il a accueilli le réfugié lors de son retour en Espagne, il explique d'ailleurs aux migrants fraîchement arrivés "qu'il ne faut pas croire que ce sera facile ici". "Même si le climat actuel est moins rude qu'en France pour les migrants actuellement, l'Espagne, c'est dur. L'Europe est dure".*

## **LA POUËZE ( NORD OUEST D' ANGERS)**

### **Du théâtre au profit de l'association Solidarité migrants du Segréen**

L'association Vigi OG2M et la compagnie de l'Ourson blanc ont décidé d'apporter leur soutien à l'association SMS (Solidarité migrants du Segréen). Dans ce but, elles organisent une soirée exceptionnelle vendredi 25 avril à 20 h 30 au théâtre de l'Ardoise à La Pouëze. La compagnie de l'Ourson blanc va jouer « Je suis pas bien là ? ». Cette pièce mise en scène par Bernard Clément est une embarquée dans la vie de Patrick Dewaere. La destinée, à la fois tragique et pleine d'humour, aussi brève qu'intense, de cet amoureux de la vie. Du café de la Gare aux Valseuses, du Juge Fayard à Série Noire, l'acteur, sous le regard des autres, brille, brûle, se brise et se transforme, est révélé et révèle une époque.

L'association SMS vise à accueillir, accompagner et héberger toute personne migrante désireuse de s'installer dans le Haut-Anjou en lien avec le collectif segréen pour la libre circulation des personnes. Elle compte quelque 70 membres et soutient actuellement une douzaine de migrants, à la fois des personnes seules et des familles. « *On a beaucoup aidé une famille arménienne venue pour soigner un enfant atteint d'une myopathie. Elle a finalement obtenu un titre de séjour. Les deux parents ont du travail* ». Le fait d'être une association a permis à SMS d'obtenir une subvention grâce au Centre communal d'action sociale de Segré. Elle peut fonctionner aussi grâce aux dons qu'elle reçoit à travers des actions comme celle du 25 avril 2025. Elle cherche à obtenir une déclaration d'intérêt général afin que les dons puissent bénéficier d'une déduction fiscale.

### **Procédure complexe et longue**

L'action de SMS auprès des migrants concerne pour une grande partie l'accompagnement juridique et administratif qui est complexe et long. L'association dénonce la situation actuelle où un

sans-papiers peut travailler, avoir un bulletin de paie et payer des cotisations sociales, mais ne peut pas être régularisé, souligne un membre de SMS. Dans le même temps, un migrant dont la situation est en cours d'étude n'a pas le droit de travailler et est complètement démuné en attendant que l'administration statue sur son sort.

<https://www.ouest-france.fr/culture/arts/theatre/du-theatre-au-profit-de-lassociation-solidarite-migrants-du-segreen-f0c75d8c-15e2-11f0-a9e1-03ede7a28dd6>

## LIMOGES

### Le tribunal administratif de Limoges a annulé l'assignation à résidence

Le tribunal administratif de Limoges a annulé le 22 avril 2025 l'assignation à résidence d'un jeune Mauritanien, ouvrier agricole dans trois exploitations en Creuse depuis plus de deux ans. Il avait demandé en 2023 un titre de séjour, sans suite. Sans papiers, il est sous le coup d'une Obligation de Quitter de Territoire Français depuis 2022. Le 3 avril 2025, il a été convoqué en Préfecture pour signer une assignation à résidence à Maisonnisses, commune au sud de Guéret où il travaille dans deux exploitations (voir Les migrants 104, page 13). L'arrêté préfectoral l'obligeait à se rendre trois fois par semaine en gendarmerie pour pointer, *"ce qui était une très grosse épreuve pour lui qui n'a jamais quelque chose de répréhensible"*, explique le co-président CIMADE pour la région Centre-Ouest. *Il s'était seulement retrouvé devant les forces de l'ordre du régime oppressif mauritanien donc c'était un énorme facteur de stress pour lui"*. Cette situation a suscité une vive émotion et une forte mobilisation de la part d'associations de défense des droits de l'Homme mais aussi d'élus et du monde agricole. Ses employeurs dénoncent en effet une situation ubuesque parce qu'ils ont aussi du mal à trouver de la main d'œuvre qualifiée comme l'est ce jeune Mauritanien.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/le-tribunal-administratif-annule-l-assignation-a-residence-d-un-ouvrier-agricole-mauritanien-en-creuse-4346771>

### Une famille de demandeurs d'asile retrouve un logement grâce à l'aide des habitants

La famille, originaire d'Inde, arrive en France en 2023 et s'installe à Limoges, dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA). En février 2025, leur demande est refusée. Ils doivent alors quitter le centre, sans avoir nulle part où aller. un couple limougeaud décide de se mobiliser. Le mari a connu la famille via une association, à travers laquelle il parraine les deux petites filles. Quand il apprend qu'elles vont se retrouver à la rue avec leurs parents, son sang ne fait qu'un tour. *"Ça m'a mis en colère pour les deux petites !"* Avec sa femme, il tente tout pour les aider. *"On nous a dit d'appeler le 115 tous les jours. C'est ce qu'on a fait avec la mère. À chaque fois, la réponse était négative pour un appartement, alors on a activé notre réseau. Via des amis d'amis, on a réussi à trouver un toit."*

Résultat, la famille a pu se reloger dans un appartement à Limoges. Le couple a aussi lancé une cagnotte de soutien pour récolter des dons. Les deux parents sont soulagés. *"On est ensemble, comme une vraie famille. On a de la chance de les avoir rencontrés"*, reconnaît le père. Un peu de tranquillité pour ce couple et leurs enfants qui ont bien failli devoir quitter le pays. *"On a reçu une Obligation de quitter le territoire (OQTF)"*, relate la mère.

Mais pour elle, c'est inenvisageable de retourner vivre en Inde. *"On a deux filles et dans notre pays, les garçons sont privilégiés. C'est injuste pour mes enfants."* La mère et la fille aînée ont été victimes de violences là-bas. Aujourd'hui, elles se sentent davantage en sécurité et retrouvent une vie presque normale. *"La grande va à l'école et moi, je fais du bénévolat au Restau du cœur et au Secours populaire"*, se félicite la mère. Elle a même réussi à trouver un travail. La famille doit prochainement présenter un dossier à la préfecture pour demander de prester en France.

## LOON-PLAGE

### Le corps sans vie d'une femme découvert dans un campement de migrants

Le corps sans vie d'une femme, qui pourrait être soudanaise, a été découvert vendredi 11 avril 2025 dans un campement de migrants à Loon-Plage, près de Dunkerque, a-t-on appris dimanche auprès de la procureure de la République de Dunkerque. « *L'identité de la défunte n'est pas confirmée, mais les premiers éléments recueillis suggèrent qu'il pourrait s'agir, sous réserve des vérifications en cours, d'une femme de nationalité soudanaise qui avait des problèmes de santé* », a-t-elle indiqué, sans fournir d'autres précisions concernant l'âge, la situation et le parcours de cette personne décédée. « *Si aucun élément manifestant l'intervention d'un tiers n'a été mis au jour à cette heure, un examen de corps sera réalisé par un médecin légiste afin de le confirmer* ». La magistrate a confirmé que vendredi après-midi, le parquet de Dunkerque avait été avisé du fait que le corps d'une femme défunte avait été retrouvé dans le campement de Loon-Plage, l'un des nombreux camps occupés par des migrants qui s'y installent avant de tenter de rejoindre l'Angleterre. Le parquet de Dunkerque a ouvert une enquête pour recherche des causes de la mort et l'a confiée au service local de police judiciaire (SLPJ) de Dunkerque.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/le-corps-sans-vie-dune-femme-decouvert-dans-un-campement-de-migrants-dans-le-nord-a2fb47de-1845-11f0-8663-b0a0331793f2>

## MAYOTTE

### En visite à Mayotte le président présente un plan de "refondation" de l'île

Le chef de l'État, Emmanuel Macron, est arrivé lundi matin à Mayotte pour présenter un plan de "refondation" qui vise à renforcer la lutte contre l'immigration clandestine, l'habitat illégal, l'insécurité et à soutenir l'économie locale.

Il est allé à la rencontre de la population, des représentants de la filière agricole avant de s'entretenir avec les élus mahorais. "*Je veux rendre hommage à la force de résistance de tout le peuple mahorais*", a-t-il déclaré à la presse après sa descente d'avion. "*On a répondu à l'urgence extrême. Maintenant, je suis là pour faire le constat de ce qui est bien fait, ce qui n'est pas assez bien fait, pour donner un coup d'accélérateur*". Il est accompagné des ministres des Outre-mer, de l'Agriculture, de la Santé et de la Francophonie.

Face aux élus réunis dans l'hémicycle du conseil départemental de l'île, le président français a annoncé le lancement de l'opération Uhura Wa Shabat ("mur de fer", en mahorais). Un dispositif qui vient concrétiser des annonces déjà faites en février 2024. En 2023, l'opération "*Wuambushu*" ("reprise", en mahorais), la première du genre, avait eu lieu sur l'île. Prévue pour "*lutter contre l'habitat insalubre, l'immigration clandestine et trouver des chefs de bande*", elle avait été critiquée sur place pour son maigre résultat, dont la destruction de 700 "*bangas*" - les cases en tôles qui constituent les bidonvilles - et l'arrestation de 60 individus.

Ainsi, pour lutter contre la situation migratoire, qualifiée "*d'anormale*" par le chef de l'État, plusieurs dispositifs doivent être mis en place "*d'ici la fin de l'année*". De nouveaux radars visant à détecter les embarcations de migrants vont être rachetés car la plupart ont été endommagés par le cyclone Chido. Le nombre d'intercepteurs, les bateaux utilisés par les forces de l'ordre, va augmenter de huit à treize. En 2024, le LIC [*une branche de la préfecture qui lutte contre l'immigration illégale*] a intercepté 494 kwassas - les embarcations utilisées par les migrants pour parcourir les 70km d'océan qui séparent les Comores de Mayotte -, et depuis le début de l'année 2025, elle en a interpellé 93.

Le président a également annoncé la "*création d'une zone d'attente pour étrangers en*

situation irrégulière", le "renforcement de la coopération entre services de renseignements", un "état-major de lutte contre l'immigration" et la "montée en force" du groupe d'action opérationnel (GAO), l'unité de la police nationale à Mayotte spécialisée dans la lutte contre l'immigration clandestine, "pour intervenir plus vite et plus fort". "Il y aura aussi des recrutements de moyens humains" a promis aux élus le chef de l'État à propos de ce plan qui doit "avoir tous ses effets à l'horizon début 2026" ; l'agrandissement du centre de rétention administratif (CRA), qui doit évoluer de 250 à 354 places d'ici 2027.

L'enveloppe de ce plan sera de 3,2 milliards d'euros entre 2025 et 2031, selon l'Élysée, et son financement proviendra de « fonds nationaux », mais aussi « européens » et de « bailleurs internationaux » que le président a dit vouloir mobiliser.

"On ne réglera pas tous les problèmes par un seul texte", a reconnu Emmanuel Macron lundi 21 avril 2025, mais il faut "une mobilisation au-delà de la phase d'urgence pour régler les problèmes de fond" auxquels est confronté l'archipel, notamment le défi migratoire en provenance des Comores.

Lors d'une visite peu de temps après le passage de Chido en décembre 2024, le président avait assuré vouloir "renforcer la lutte contre l'immigration clandestine" en augmentant, jusqu'à presque doubler, le nombre de reconduites à la frontière, qui était de 24 500 en 2023. Le projet de loi prévoit de durcir les conditions d'obtention du titre de séjour dans l'archipel ainsi qu'une extension de l'aide au retour volontaire. Il entend aussi faciliter les évacuations d'habitats insalubres dans les bidonvilles et les saisies d'armes dans un département à l'insécurité rampante. Mais quatre mois après le cyclone qui a fait 40 morts et causé 3,5 milliards d'euros de dommages, le président risque de se retrouver confronté aux mêmes frustrations qu'en décembre alors que les défis de la reconstruction restent colossaux dans le département le plus pauvre de France. Les réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunications ont été rétablis en urgence. Mais les Mahorais attendent le début des grands chantiers. Le Parlement a certes adopté en février une loi d'urgence qui prévoit des assouplissements aux règles d'urbanisme et des facilités fiscales pour booster la reconstruction. Mais entre manque de financements, coordination laborieuse et pénurie de matériaux, le processus patine. Et les habitations de fortune en tôle sont réapparues aussi vite qu'elles avaient été soufflées.

Après le cyclone, les milliers de migrants vivant dans des bidonvilles avaient perdu leur habitation de fortune emportées par les vents de plus de 220 km/h. Des centaines d'entre eux avaient trouvé refuge dans des établissements scolaires ouverts pour l'occasion. Début février 2025, à l'approche de la rentrée scolaire, le dernier centre d'hébergement d'urgence, le collège Kwalé, a été évacué par les autorités. Environ 200 migrants qui s'y étaient abrités ont été acheminés au parc de Passamainty, dans la commune de Mamoudzou, une centaine d'autres ont été déposés au bord de la route. "Ils nous ont déposés ici, on ne nous a absolument rien dit", expliquait l'un d'eux. "On ne sait pas ce qu'ils veulent de nous, on n'a rien, on n'a pas à manger ni à boire. On croyait qu'on allait avoir une protection, mais on nous rejette encore."

Depuis deux mois, une centaine de demandeurs d'asile et réfugiés congolais, rwandais, somaliens et burundais, ont érigé une soixantaine de tentes dans la forêt, à l'écart de Tsoundzou 2, à quelques kilomètres du centre-ville de Mamoudzou. Mi-avril 2025, "une association est venue pour installer des robinets, mais on n'a pas de toilettes, pas de médicament, pas suffisamment de nourriture", raconte un migrant. "Le sous-préfet vient parfois, il nous dit qu'il va faire des entretiens et voir avec les associations, quand les hébergements seront prêts, il va nous faire quitter ici".

Le cyclone a fortement ravivé la sensible question migratoire à Mayotte et les tensions avec les habitants. Environ 320 000 personnes s'entassent sur ce territoire d'un peu plus de 300 km<sup>2</sup>, dont près de la moitié sont des étrangers. Selon une enquête menée en 2016, environ "la moitié des étrangers" étaient alors "en situation irrégulière". Dans ce contexte, Mayotte est soumis à une régime

d'exception en matière du droit des étrangers: asile accéléré (dépôt des dossiers et traitement des demandes), titre de séjour particulier pour les étrangers qui ne leur permet pas de sortir du département, des aides sociales pour les demandeurs d'asile plus limitées qu'en métropole, absence de l'Aide médicale d'État...

Le 8 avril 2025, le Parlement français a définitivement adopté un texte très contesté pour durcir les restrictions au droit du sol à Mayotte. "*Les causes des migrations sont multiples, mais les perspectives d'accès à la nationalité française constituent un facteur indéniable d'attraction pour l'immigration irrégulière*" à Mayotte, avait justifié un député Les Républicains (LR), auteur du texte, tout en estimant qu'il ne serait pas "*suffisant*".

L'annonce de cette opération a été accompagnée d'un projet de loi organique. Présenté lors du conseil des ministres présidé par Emmanuel Macron depuis l'avion en route vers la Réunion le soir du 21 avril, il prévoit de durcir les conditions d'accès au séjour, étendre l'aide au retour volontaire ou encore faciliter les évacuations d'habitats insalubres dans les bidonvilles. Le texte de loi propose de rendre possible le retrait des titres de séjour des parents "*du fait de faits commis par leurs enfants*".

L'objectif de tout cela, selon le président, est donc de "*prévenir les flux migratoires, stopper les barges qui arrivent et [permettre] véritablement 35 000 retours*". En 2024, 20 762 personnes ont fait l'objet d'une mesure d'éloignement. Lors de sa première visite après le passage du cyclone Chido, Le président avait promis de faire monter ce chiffre à 35 000. Selon le ministère de l'Intérieur, 5 216 migrants ont été expulsés de Mayotte durant le premier trimestre de 2025. Ils étaient 4 699 sur la même période l'année dernière. Là encore les résultats sont largement inférieurs à ceux espérés.

## PARIS

### Des femmes et familles luttent pour un logement durable

La semaine dernière, à la suite de la mobilisation du collectif Lutte pour un logement durable, la mairie de Paris a ouvert deux gymnases pour mettre à l'abri d'urgence 260 personnes. Des familles, des femmes seules et des mineures qui avaient passé la nuit devant la mairie du XXe pour réclamer leur droit à un hébergement d'urgence, et qu'Utopia 56 suit et accompagne depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ces gymnases ont été transformés en hébergements temporaires, le temps que les institutions proposent une solution pérenne. Et on s'y attendait, la préfecture s'en est tenue à sa stratégie d'invisibilisation devenue maintenant une habitude depuis les Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle propose uniquement des places en région dans des centres temporaires pour trois semaines où la situation de chaque personne serait évaluée. Pourtant, ces places ne sont pas adaptées pour la grande majorité des personnes qui vont se retrouver à nouveau à la rue, et loin de Paris. C'est ici et sur place que l'État doit faire un diagnostic social pour orienter directement chaque personne vers des solutions adaptées. Les familles se sont adressées aux pouvoirs publics pour expliquer pourquoi elles ne pourront pas accepter ces solutions en l'état : lettre ouverte du collectif ([https://utopia56.org/wp-content/uploads/2025/04/Lettre-du-collectif-de-Lutte-pour-un-Logement-Durable.pdf?\\_sc=MTUzMjI4NiMyNjM1NjUI](https://utopia56.org/wp-content/uploads/2025/04/Lettre-du-collectif-de-Lutte-pour-un-Logement-Durable.pdf?_sc=MTUzMjI4NiMyNjM1NjUI))

## QUIMPER

### Conditions d'accompagnement jugées de plus en plus difficiles

Une famille géorgienne qui résidait dans un logement du centre d'accueil pour demandeurs d'asile a été expulsée mardi 8 avril 2025, et reconduite à Tbilissi, la capitale de la

Géorgie. Cette mesure intervient dans le cadre d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français) prononcée en juin 2022, après que la famille a été déboutée de sa demande d'asile. Cette mesure suscite l'inquiétude d'associations locales, face à des conditions d'accompagnement jugées de plus en plus difficiles.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/quimper-29000/expulsion-dune-famille-georgienne-a-quimper-des-associations-alertent-sur-le-droit-dasile-97d86ece-1929-11f0-8663-b0a0331793f2>

## RENNES

### **Situation catastrophique au campement de Maurepas après l'expulsion d'un gymnase**

Lundi 7 avril, sur demande de la mairie de Rennes, la police expulsait les personnes exilées qui avaient trouvé refuge dans le gymnase Félix Masson. Le coordinateur de l'antenne de Rennes d'Utopia 56, rappelle qu'il y avait *"à peu près 300 personnes qui sont passées durant tout l'hiver dans ce gymnase dont 150 personnes qui y étaient encore au moment de l'expulsion. Et on comptait 10 familles au moment de l'expulsion, dont une cinquantaine d'enfants"*.

Ces familles ont eu des propositions de relogement après l'expulsion : *"cinq ont été hébergées par les dispositifs de la mairie, trois ont été hébergées par les dispositifs de la préfecture, donc le 115, et une maman avec son enfant a été hébergée par le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. Malheureusement, on le voit aujourd'hui, cette annonce, elle a eu un court effet, étant donné que toutes les personnes qui ont été hébergées par le dispositif du 115 et du Conseil départemental sont déjà ressorties et sont actuellement en campement"*. Le campement est installé dans le parc de Maurepas à Rennes. *"Ces personnes ont été rejointes par toutes les personnes qui n'ont pas été relogées et par les nouvelles personnes qui sont arrivées à Rennes. Aujourd'hui, on est sur un campement qui est de 120-130 personnes avec également une cinquantaine d'enfants et 10 enfants de moins de 3 ans"*.

***Dans ce campement la situation est catastrophique.** "Je rappelle que parmi ces personnes, l'extrême majorité est en situation régulière. C'est-à-dire que, soit elles sont en demande d'asile, donc elles ont le droit à un hébergement pendant leur demande, ou soit elles ont le statut de réfugiés. On a même quelques personnes qui sont de nationalité française. Et là, elles vivent dans des conditions qui sont extrêmement rudes. L'accès à l'hygiène, à l'eau surtout, est vraiment très limité. Pour l'instant, il n'y a qu'une toilette qui est disponible pour toutes les personnes. Il n'y a pas d'accès aux douches, même pour remplir des bouteilles d'eau. Ça devient très compliqué pour ces personnes-là. Et puis, il fait toujours très froid et l'humidité rentre dans les toiles de tente, donc ce sont des conditions de vie qui sont ultra rudes"*.

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-ici-armorique/migrants-a-rennes-la-situation-est-catastrophique-au-campement-de-maurepas-selon-le-coordonateur-d-utopia-56-rennes-6484210>

## SAINT-FULGENT

### **Des mineurs non accompagnés accueillis pour partager un repas**

Les élèves en BTS « économie sociale familiale » de la maison familiale rurale (MFR) à de l' Institut rural d'éducation et d'orientation de Saint-Fulgent (Vendée) ont accueilli neuf jeunes mineurs non accompagnés du foyer d'accueil Le Tremplin. Les étudiantes ont voulu créer un moment convivial valorisant la jeunesse et la diversité culturelle. Les objectifs étaient de favoriser l'ouverture et les rencontres entre jeunes de milieux différents, renforçant ainsi l'intégration et le vivre ensemble , souligne la responsable des élèves de la MFR. La rencontre a eu lieu avec l'organisation d'un repas partagé qui a nécessité plusieurs réunions pour planifier des menus multiculturels.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-fulgent-85250/a-saint-fulgent-des-mineurs-non-accompagnes-accueillis-a-la-mfr-de-lireo-c020e550-18a2-11f0-b8a5-3c259b64e46d>



## TOURS

### Un bâtiment désaffecté occupé par des citoyens "pacifiques mais actifs" pour aider les migrants sans-abris

Un bâtiment vide est occupé depuis vendredi matin 18 avril 2025 sur le terrain des anciennes casernes Beaumont, à Tours. Une cinquantaine de personnes participent à ce qu'elles appellent "*une initiative citoyenne*" : en réquisitionnant ce bâtiment qui appartient à la SET, la Société d'Équipement de Touraine, l'objectif est d'offrir un abri à plusieurs dizaines de femmes, d'enfants, et de familles qui ont dormi dehors, ces derniers temps, parce que le 115 n'arrive pas à leur trouver un hébergement d'urgence.

La bâtisse de deux étages a longtemps hébergé des militaires mais elle est maintenant inoccupée depuis plusieurs années. Assez isolée, sur un terrain avec de grands arbres, elle n'a plus ni l'électricité ni l'eau courante, mais même défraîchie, elle offre au moins un abri et un peu de sécurité, selon une des citoyennes engagées dans cette action : "*On n'est pas des casseurs. On est là de manière pacifique mais active parce qu'on ne peut plus supporter cette situation. Il fallait prendre une décision. Il y a des femmes qui sont à la rue avec des enfants de six mois, deux ans, trois ans, des mineurs isolés de quinze ans. À un moment donné, il faut les protéger*". Elle fait partie du collectif "*pas d'enfant à la rue*", qui a mené plusieurs actions ces dernières semaines pour aider ceux à qui le 115 ne pouvait pas proposer de solution, mais elle précise bien qu'elle est là à titre personnel, même si plusieurs autres collectifs comme la Confédération Paysanne ou les Soulèvement de la Terre soutiennent aussi cette action.

Un coin cuisine a été installé. Des toilettes sèches ont été montées. Outre ses espaces collectifs, la maison contient aussi 24 chambres identiques. De quoi loger une centaine de personnes, selon Germaine : "*Les chambres font une vingtaine de mètres carrés avec, pour chacune, une petite salle de bain attenante. Il manque les faux-plafonds dans les salles de bain, c'est un peu dans son jus. C'est un vieux bâtiment avec de la tapisserie un peu dégueu mais qui a son charme et surtout, c'est salubre, donc c'est un abri tout à fait correct*".

Une des premières migrantes accueillies, une jeune femme de 22 ans a fui récemment un pays africain où elle était menacée : "*On vient de me montrer ma chambre. C'est un soulagement de pas être à la rue parce que lorsque je suis arrivée, j'ai passé deux jours à dormir à la gare, dans le froid*". "*Je ne sais pas comment on peut accepter que des gens dorment à la rue et que, en même temps, des bâtiments moisissent au fil du temps*" réagit une autre participante à cette opération. "*installer ces gens ici, c'est limiter un peu cette insécurité dans laquelle ils sont en permanence et qui doit être terrible. Moi je ne la connais pas, cette insécurité là, mais je l'imagine un petit peu et je trouve ça révoltant que ça puisse arriver alors qu'il y a des bâtiments libres et vides*".

Les initiateurs de cette occupation lancent un appel à la ville de Tours : ils demandent le rétablissement de l'eau et de l'électricité dans les plus brefs délais, afin de rendre les lieux vivables et sûrs pour les personnes accueillies. Dans un communiqué diffusé vendredi, la municipalité "*réaffirme son attachement au dialogue et à la recherche de solutions concertées. Une rencontre sera proposée en début de semaine prochaine. Dans l'attente de cet échange, la ville reste attentive à l'évolution de la situation*".

<https://www.francebleu.fr/tours-un-batiment-desaffecte-des-casernes-beaumont-occupe-par-des-personnes-sans-abri-6818792>

### **Des dizaines de personnes, et enfants, sans hébergement tous les mardis**

Accompagnées par les militants du réseau Accueil sans frontières en Touraine, près de 50 personnes sans solution d'hébergement ont investi les locaux de la métropole de Tours dans la nuit du 8 au 9 avril 2025. Puis ont quitté les lieux le 9 avril au matin, pour trouver refuge au gymnase Anatole-France. L'histoire, hélas, se répète tous les mardis, jours de rotation pour le 115 : des dizaines de personnes, dont beaucoup de femmes ou de petits enfants, se retrouvent sans hébergement, contraintes à dormir dans les rues. Des militants refusent de se résigner à cette situation, et leur dénichent un abri bien provisoire, un collège, une salle paroissiale ou, hier, le siège de Tours Métropole Val de Loire, dans le quartier des Deux-Lions.

*"Cette action vise à rappeler que les différents maires de la métropole peuvent agir sur les logements sociaux et la mise à disposition de logements vides. L'ASFT déplore les manquements de la préfecture vis-à-vis de ces enfants et leurs familles, qui se retrouvent à la rue alors que le droit à l'hébergement est en France un droit inconditionnel"* (communiqué de l'Accueil sans frontières Touraine, mardi 8 avril au soir).

*"Il n'y a aucune politique d'hébergement à long terme, se désole la responsable de la Table de Jeanne-Marie. Tout se fait dans l'urgence, on dégage de l'argent pour 15 jours, mais ouvrir des chambres d'hôtel, ça coûte très cher. En fait ils ne veulent pas héberger, ils espèrent sans doute que ces personnes finiront par partir." Je crois que personne ne se rend compte de ce que c'est que d'être à la rue, pour une femme seule, pour de petits enfants. J'ai l'impression que c'est banalisé. C'est terrible, ce sont des graines que l'on sème pour quelque chose de très mauvais.*

L'intervention de la police prouve une volonté de ne pas accueillir, de ne pas respecter les lois. On nous fait passer pour des hors-la-loi mais c'est l'Etat qui se met hors la loi en n'assumant pas ses missions d'hébergement et de mise à l'abri des personnes.

Deux élus de la ville de Tours, de la sûreté urbaine et du commerce se sont rendus au gymnase afin d'ouvrir une négociation avec les responsables d'associations. Car la mairie souhaite libérer les lieux rapidement, afin que les collégiens puissent y reprendre leurs activités sportives. Une cellule de crise devait être mise en place dans l'après-midi en mairie, afin de trouver une solution satisfaisante d'hébergement.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre-loire/tours/on-nous-fait-passer-pour-des-hors-la-loi-mais-c-est-l-etat-qui-se-met-hors-la-loi-des-dizaines-de-personnes-dont-des-enfants-sans-hebergement-tous-les-mardis-3136036.html>

### **Triste accueil des étrangers : un cas l'Indre-et-Loire**

En 2021 l'administration Numérique des Etrangers de France (ANEF) demande aux demandeurs de faire eux-mêmes la saisie des informations ce qui libère du temps des agents. On réduit donc les effectifs. Mais subsiste de nombreuses demandes en version papier précédemment déposées. Le Préfet d'Indre-et-Loire décide au printemps 2024 d'enterrer les dossiers papier non traités pariant que les demandeurs passés par le papier, fatigués d'attendre, saisiraient leurs dossier on ligne. 6 000 demandes accumulées en Touraine, sont désormais oubliées dans les réserves. Et l'Etat a tout de même encaissé les 50 euros de frais de dossier (soit 300 000 euros) lors de leur dépôt, sans remboursement possible pour les demandeurs. Si des demandeurs « papier » aidés par un avocat ou avec l'appui du « défenseur des droits » se montraient trop insistants, on exhumerait le dossier papier ou des pièces figurant au dossier papier pour finaliser une demande numérique et ne pas risquer une assignation devant le Tribunal Administratif.

Les agents sont coupés des usagers : . Les guichets d'accueil du public ont presque disparu, de même pour les renseignements téléphoniques et les échanges par courriel. La hiérarchie conseille de lire en diagonale les dossiers pour y déceler une pièce manquante et envoyer une mise en demeure avec un délai court au demandeur pour qu'il complète le dossier. Et s'il n'est pas dans les

temps : classement sans suite. Il faut « *laisser la personne libre de saisir le tribunal judiciaire dans les 6 mois avec le concours obligatoire d'un avocat* ». Avec les frais qui vont avec. Les agents, doivent traiter en moyenne 40 dossiers par semaine. Les meilleurs agents sont partis, d'autres sont en arrêt maladie, avec pour conséquence un report des dossiers sur les autres collègues, parfois contractuels et peu formés. Le travail se fait dans une ambiance de plus en plus délétère mais aussi plus pernicieuse, avec la suspicion généralisée au sujet de demandeurs originaires d'Afrique et du Moyen-Orient. Les instructions données au service des naturalisations de Tours en octobre 2024 mettent ainsi en avant l'importance de l'entretien oral dit d'assimilation afin d'évaluer si le demandeur « mérite de devenir Français ». En même temps que l'entretien avec le demandeur, les agents doivent procéder à une « saisie informatique directe dans l'application » en ligne pour y enregistrer les informations tout en rédigeant un « compte-rendu sous Libre Office » à destination de la hiérarchie qui entend garder un œil sur le processus. L'agent faisant trois choses en même temps, l'entretien ne doit pas être chaleureux et accueillant pour un éventuel futur membre de la communauté nationale.

Il s'agit de la gestion des personnes a priori bien intégrées, présentes légalement depuis longtemps sur le territoire français et qui demandent leur naturalisation. Mais la situation est bien pire pour les étrangers qui arrivent. Les procédures trainent pour gagner du temps, nombre de demandes sont classées sans suite pour décourager celles et ceux qui n'auront pas le courage, les ressources ou les contacts pour aller devant le Tribunal Administratif faire valoir leurs droits. Et une fois arrivés à 18 ans, certains n'obtiennent pas de titre de séjour et reçoivent une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF), ce qui les force à abandonner leur formation ou leur apprentissage en cours. Ils perdent alors le bénéfice d'un logement, plongeant dans la précarité et la vulnérabilité aux réseaux de délinquance ou de travail au noir.

Il y a aussi les personnes enfermées dans des impasses administratives : parents sous OQTF avec enfants nés en France, demandeurs d'asile sans solution d'hébergement, personnes arrivées il y a quelques mois à la suite du « nettoyage » de Paris pour les jeux olympiques. Toutes ces personnes sans perspective d'obtention d'un travail ou d'un logement social se retrouvent dépendants de l'hébergement d'urgence traité via le 115, lui-même totalement engorgé et sous-dimensionné. La situation est devenue particulièrement critique avec la fin de la trêve hivernale, alors que certaines associations très investies formant le collectif Accueil Sans Frontières Touraine – pas d'enfants à la Rue, RESF, Chrétiens Migrants, Cimade, Naya, Table de Jeanne-Marie... – alertent depuis des mois sur le sort de dizaines de familles avec des enfants dont elles s'occupent à Tours, palliant les défaillances de l'État. Pire, il y a même des situations ubuesques où des étrangers isolés et victimes de violences ou en situation de suivi de soins n'obtiennent plus de renouvellement de leur titre de séjour, se voyant notifier dans la foulée une obligation de quitter le territoire français, perdant leur accès à des structures d'hébergement et d'accompagnement social. Les travailleurs sociaux se retrouvent alors dans des situations inextricables où ils doivent expulser des personnes – parfois avec enfants, parfois malades – qu'ils aidaient jusque-là.

Comme prévu par les associations, la fin de la trêve hivernale, le 1er avril 2025, se passe mal. Malgré le changement récent de Préfet qui est sur une ligne moins dure que son prédécesseur et malgré quelques concessions, par exemple la pérennisation de 90 places supplémentaires d'hébergement d'urgence, une quarantaine d'enfants avec leurs parents – dont nombre d'étrangers – restaient sur le carreau au soir du 2 avril. Soutenus par des professeurs et militants qui entendaient les mettre à l'abri en occupant un établissement scolaire, la Préfecture leur a envoyé la police afin de les déloger manu militari. Après quelques heures extrêmement tendues, c'est finalement grâce à

l'intervention du député EELV-NFP de Tours qu'une solution très provisoire a été trouvée.

<https://www.magcentre.fr/333560-pas-de-petites-economies-pour-letat-en-indre-et-loire/>

## MANCHE

### 12 bateaux transportant 705 migrants ont atteint les côtes britanniques

Un migrant est mort lors d'une tentative de traversée clandestine de la Manche à bord d'une petite embarcation, a indiqué vendredi 18 avril la police britannique. L'identité de l'homme n'a pas encore été établie. Les forces de l'ordre "ont été appelées à 8h26 (7H26 GMT) après qu'une patrouille de la Border Force a répondu à une urgence médicale sur un petit bateau dans la Manche. Un homme a depuis été déclaré mort". Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de ce décès. "La priorité reste d'établir l'identité de l'homme afin de prévenir sa famille". Les autorités n'ont pas précisé combien de personnes ont été secourues, mais selon les garde-côtes, l'incident a impliqué plusieurs "petites embarcations". L'association de secours en mer RNLI (Royal National Lifeboat Institution) a indiqué que son navire de sauvetage basé à Douvres "a été dépêché par les garde-côtes vendredi vers 8H15 (7H15 GMT) sur les lieux d'un incident survenu dans la Manche".

Ce nouvel incident intervient au moment où les traversées clandestines atteignent un record. Plus de 9 000 migrants sont arrivés de manière irrégulière au Royaume-Uni depuis le début de l'année 2025. C'est 42 % de plus qu'à la même période l'année dernière (6 265), et 81 % de plus qu'à la même période en 2023 (4 899). Sur la seule journée de mardi 15 avril 2025, 12 bateaux transportant 705 migrants ont atteint les côtes britanniques, le chiffre quotidien le plus élevé depuis le début de l'année.

Et les drames n'ont pas cessé en 2025. Depuis le début de l'année, 10 personnes ont déjà perdu la vie en tentant de rejoindre le Royaume-Uni via la Manche.

### 24 personnes secourues en mer au large de Gravelines et de Equihen-Plage

En fin de matinée, vendredi 18 avril 2025, les secours sont intervenus dans le détroit du Pas-de-Calais pour venir en aide à plusieurs migrants qui tentaient de rejoindre l'Angleterre. Une première embarcation en difficulté, à la dérive, a été repérée au large de Gravelines. L'ensemble des 9 occupants du bateau ont été secourus puis ramenés à quai au port de Dunkerque.

Plus tard dans la matinée, une autre embarcation prend la mer depuis Equihen-Plage, mais les secours remarquent que l'embarcation est très chargée et que ses boudins se dégonflent. Plusieurs migrants tombent à l'eau. Au total, 15 personnes sont prises en charge. Les autres occupants de l'embarcation refusent toute assistance et reprennent leur route après avoir réussi à regonfler le boudin de l'embarcation.

<https://www.francebleu.fr/migrants-24-personnes-secourues-en-mer-au-large-de-gravelines-et-de-equihen-plage-8025877>

### De nombreux départs" de migrants vers l'Angleterre, trente personnes secourues

Plusieurs embarcations en difficulté ont demandé l'aide aux trois navires de secours français qui surveillaient à distance les frères canots qui naviguaient dans une mer agitée. Tous les exilés ont été déposés à Calais et Boulogne-sur-Mer.

Mardi 15 avril 2025, une alerte météorologique a été publiée : "*Bulletin météo spécial en cours pour des vents d'ouest-nord-ouest de force 7 à 8 avec fortes rafales*". Plusieurs embarcations en difficulté ont demandé l'aide aux trois navires de secours français qui surveillaient à distance les frêles canots qui naviguaient dans une mer agitée. "*Trente personnes ont été assistées et prises en charge par les services de secours*". Tous les exilés ont été déposés à Calais et Boulogne-sur-Mer.

L'association Utopia 56 avait aussi noté que de nombreux moyens de secours étaient en mer, présageant de nombreuses difficultés. "*Nous avons reçu 19 appels de détresse en mer, représentant des centaines de personnes. Les informations sont transférées aux secours, qui font leur maximum avec les moyens à leur disposition*". Malgré les conditions météo, de nombreux autres canots ont réussi à atteindre les côtes anglaises. "*Des centaines de migrants ont atteint les eaux britanniques et ont été emmenés à Douvres par la Border Force*".

### **Cinquante migrants ont été secourus samedi 12 avril 2025**

La préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord a confirmé dimanche que 50 migrants ont été secourus samedi 12 avril 2025 dans la Manche lors de plusieurs opérations de sauvetage. Les 50 personnes secourues ont été prises en charge par les services de secours terrestres.

Dans la nuit de vendredi 11 à samedi 12 avril, 28 personnes ont été secourues alors qu'elles se trouvaient à bord de small-boats. Elles ont été déposées à quai à Calais. Les opérations de sauvetage se sont poursuivies samedi. 19 personnes ont ainsi été secourues le matin alors qu'elles se trouvaient à bord d'une embarcation de migrants en route vers le secteur de Malo-les-Bains (Nord) - le reste des occupants ont poursuivi leur route. En milieu de journée, trois personnes ont été secourues à bord d'une embarcation dans le secteur de Hardelot (Pas-de-Calais), tandis que d'autres ont refusé "*toute assistance proposée par les moyens français*" et ont poursuivi leur route. Les trois personnes ont été déposées à quai à Boulogne-sur-Mer.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/manche-cinquante-migrants-secourus-lors-de-sauvetages-d-embarcations-dans-le-secteur-du-nord-et-du-pas-de-calais-8293347>

Plus de **8 000 migrants sont arrivés** de manière irrégulière au **Royaume-Uni** depuis le début de l'année 2025, selon les dernières données du ministère britannique de l'Intérieur. Plus de 1 200 personnes sont arrivées au cours de la deuxième semaine d'avril 2025 via la Manche – il faisait beau temps !

## **MEDITERRANEE**

### **72 exilés n'ont pas donné signe de vie**

Les humanitaires s'inquiètent de la disparition de 72 exilés. Partis de Sabratha, à l'ouest de la Libye, le 12 avril 2025, ces personnes n'ont pas donné signe de vie depuis plusieurs jours, prévient un journaliste italien, qui craint le pire. La zone maritime qui va de l'ouest de la Libye vers Lampedusa a connu "*des conditions météorologiques hostiles avec une mer agitée*", note le journaliste. En cette année 2025, on compte au moins 300 migrants décédés dans ces eaux, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM).

## **France – Maroc : une coopération pour mieux identifier et expulser les Marocains sans-papiers**

Le ministre français de l'Intérieur, a annoncé lundi 14 avril 2025 à Rabat, au Maroc, la création d'un groupe de travail franco-marocain chargé d'aider à identifier la nationalité des migrants en situation irrégulière en France, en vue de faciliter leur réadmission dans leur pays d'origine. Ce groupe de travail visant à "*améliorer la coopération pour les réadmissions*" fonctionnera notamment à travers la mise en place prochaine d'un "*groupe mixte*" chargé "*d'instruire la nationalité marocaine ou non*" d'un certain nombre de personnes en situation irrégulière. "*Je pense qu'avoir des équipes mixtes françaises et marocaines pour mener ce travail d'identification changera énormément les choses*", a ajouté le ministre.

Le ministre marocain de l'Intérieur, a réaffirmé, "*l'engagement total de la partie marocaine à œuvrer pour l'élaboration d'un référentiel commun*", ajoutant qu'une feuille de route de coopération bilatérale avait été adoptée pour porter les "*ambitions communes*" des deux pays.

Ce travail d'identification existe déjà en France pour établir la nationalité d'un étranger qui n'a plus de passeport. Il permet, une fois la nationalité "*prouvée*", d'obtenir un laissez-passer consulaire des pays d'origine pour permettre l'expulsion et le retour de l'étranger. L'obtention de ces laissez-passer passe justement par la mise en relation du sans-papiers avec les autorités du pays d'origine.

Pour le spécialiste sur les question de rétention à la Cimade, l'annonce d'un groupe mixte franco-marocain "*n'apporte rien de nouveau*". "*Les identifications de personnes étrangères, ça existe déjà et pour toutes les nationalités*", explique-t-il. "*Tout cela est très diplomatique. Les pays s'en servent comme moyen de pression. Ce qu'il faut retenir, c'est que le rapprochement entre la France et le Maroc va peut-être permettre d'obtenir des laissez-passer plus rapidement*".

La procédure d'identification se déroule de plusieurs manières : soit un agent consulaire du pays en question se déplace dans le centre de rétention (CRA) où se trouve la personne à éloigner, soit l'étranger est escorté dans le consulat. L'entretien se déroule ainsi en face-à-face mais il peut aussi se faire par téléphone ou en visio. Plusieurs questions sont posées à l'étranger retenu. La majeure partie porte sur la confirmation de son identité, son lien avec le pays... "*Quels proches avez-vous encore dans votre pays de nationalité ? où sont vos parents, où sont-ils nés ?*". "*On peut aussi essayer de reconnaître la langue maternelle d'une personne, si elle parle un arabe d'Égypte ou un arabe du Soudan, par exemple. On peut aussi prendre ses empreintes et voir si elles sont déjà inscrites dans un fichier européen ou dans son pays d'origine. On peut aussi, grâce à des empreintes, retrouver une demande de visa, même déposée des années auparavant. C'est un long travail d'enquête*". La teneur de l'entrevue "*dépend beaucoup des consuls et consulats*".

Si aujourd'hui les relations franco-marocaines au sujet des expulsions semblent se réchauffer, elles s'étaient dégradées en septembre 2024 quand le Maroc a été accusé d'avoir tardé à délivrer le laissez-passer consulaire permettant le renvoi du principal suspect du meurtre de l'étudiante Philippine – un Marocain sans-papiers et sous OQTF. Selon des sources judiciaires, les autorités marocaines n'avaient pas répondu à de multiples demandes de la France pour valider le laissez-passer consulaire. Le Maroc argue, lui, que la demande n'avait pas été émise par le bon service en France.

Un mois après, après la réconciliation en octobre 2024 en visite d'État pour "renouer" avec le royaume chérifien - et reparler de politique migratoire. La France a réclamé que davantage de laissez-passer consulaires soient délivrés. Aucun chiffre n'avait été annoncé. Mais Paris et Rabat planchaient sur une feuille de route. Ils avaient dit vouloir "*améliorer*" le "*cadre*" et les "*procédures*" des rapatriements forcés afin de "*raccourcir les délais*" et de "*mieux faire en termes de nombre de personnes réadmis*", avait résumé le ministre de l'Intérieur français. Tout faire pour augmenter les expulsions. En 2024, un peu plus de 1 600 Marocains ont été "*éloignés*" de France. Ils étaient 1 100 l'année précédente.

Depuis des années, le président Emmanuel Macron tente de convaincre Rabat - et les

pays du Maghreb - de reprendre leurs ressortissants plus rapidement. L'exécutif a souvent annoncé des baisses de délivrance de visas pour forcer les autorités marocaines (et aussi algériennes et tunisiennes) à réadmettre leurs ressortissants en situation irrégulière visés par des mesures d'éloignement.

**Life support**, de l'ONG Emergency

### **82 migrants débarquent à Ravenne**

Mardi 22 avril 2025, le Life support, de l'ONG Emergency, a accosté au port de **Ravenne**, sur la côte adriatique, avec 82 migrants, dont 11 femmes, secourus cinq jours plus tôt au large des côtes libyennes. *"Les naufragés étaient restés dans l'eau pendant plus de 14 h à bord d'un canot pneumatique surchargé et aux boudins dégonflés"*, avait alors alerté l'ONG.

**Astral**

### **Près de 140 personnes secourues**

Une opération de sauvetage s'est déroulée samedi 19 avril 2025. L'Astral, un voilier affrété par Sea-Watch, a porté assistance à *"près de 140 personnes"* répartis dans deux canots, indique l'ONG. *"Avec Sea-Eye, nous avons prodigué les premiers soins jusqu'à ce que les garde-côtes italiens ramènent tout le monde à terre"*, précisent les humanitaires. En raison de sa petitesse, il ne peut pas accueillir de migrants à son bord, en revanche, il alerte les autorités compétentes pour leur venir en aide. En attendant les secours, l'équipage de l'Astral reste à proximité des canots en détresse et peut apporter les premiers soins.

**Sea-Eye 5**

### **76 personnes secourues**

Dans la soirée de dimanche 20 avril 2025, le Sea-Eye 5 a secouru *"76 personnes dans un bateau en bois à deux étages"*, signale l'ONG éponyme. *"Après plus de trois heures de travail acharné, l'équipage ramène tous les survivants à bord après minuit"*. La forte houle et l'obscurité ont rendu l'opération particulièrement périlleuse. Plusieurs rescapés présentaient des signes de déshydratation, d'hypothermie et de mal de mer, d'après les humanitaires. Les premiers examens médicaux ont révélé des signes cliniques de déshydratation, d'hypothermie, de mal de mer et d'épuisement chez nombre d'entre eux. *"Quelques cas ont nécessité des soins intensifs à l'infirmerie du Sea-Eye 5, axés sur la surveillance des signes vitaux, la réhydratation intraveineuse et le réchauffement. Heureusement, nous avons pu stabiliser l'état de santé de tous les patients"*, affirme l'ONG allemande. c de Calabre, à l'extrême pointe de la botte italienne, a été attribué par le MRCC (centre de coordination des sauvetages) de Rome. Mais en raison des mauvaises conditions météorologiques, le navire humanitaire a pu débarquer les naufragés sur l'île de **Lampedusa**, lundi 21 avril 2025 en début d'après-midi. *"Une personne a été transportée directement à l'hôpital et deux autres ont été soignées dans un centre médical"*, rapportent Sea-Eye.

## UNION EUROPÉENNE

### ***PUBLICATION D'UNE LISTE DE SEPT "PAYS SURS", LIMITANT LE DROIT D'ASILE DE CERTAINS RESSORTISSANTS***

Afin d'accélérer le traitement des demandes d'asile, la Commission européenne a publié,

mercredi 16 avril 2025, une liste des pays d'origine dits « sûrs » : qui englobe le Kosovo, le Bangladesh, la Colombie, l'Egypte, l'Inde, le Maroc et la Tunisie. Les ressortissants de ces pays qui déposeraient une demande d'asile en Europe n'auraient *a priori* pas le profil pour être éligibles à une protection internationale. Afin de se mettre en conformité avec la Convention de Genève, qui régit le droit des réfugiés, la Commission affirme dans le même temps que, malgré la liste, les demandes d'asile devront toujours "*procéder à une évaluation individuelle*" indépendamment du fait que la personne provienne ou non d'un pays d'origine sûr.

Si elle est adoptée par le Parlement européen et les Vingt-Sept, cette liste serait la première à voir le jour de manière harmonisée à l'échelle européenne : tous les pays de l'UE seront censés la respecter. Car à l'heure actuelle, plusieurs pays dont la France (qui inclut la Mongolie, la Serbie ou le Cap-Vert), la Grèce et l'Italie ont déjà leur propre liste de pays sûrs. Selon des responsables européens, ces différentes listes encouragent les demandeurs d'asile, à viser tel ou tel pays d'accueil, avec des critères plus flexibles, plutôt qu'un autre. La Commission espère la validation de cette proposition avant la "*mise en œuvre de certains aspects du pacte sur les migrations et l'asile, adopté l'année dernière et qui doit entrer en application en juin 2026.*"

Le Pacte asile met déjà en place une procédure de "*filtrage*" des migrants aux frontières de l'UE. Le but : distinguer plus rapidement ceux qui ont des chances d'obtenir l'asile de ceux qui ont statistiquement le moins de chances d'obtenir une protection : il s'agit généralement des ressortissants des pays pour lequel le taux de reconnaissance du statut de réfugié est inférieur à 20% en moyenne dans l'UE. C'est le cas des Marocains, des Tunisiens et des Bangladais.

Reste que l'adoption de cette liste de sept pays "sûrs" ne va pas de soi. Le sujet est sensible sur le plan politique et risque de provoquer des désaccords parmi les Vingt-Sept. De plus, cette liste est déjà vivement critiquée par les ONG de protection des migrants. La Tunisie, l'Egypte ou encore le Maroc, sont régulièrement ciblés par les associations de défense de droits humains et les médias rapportent régulièrement des atteintes aux droits. En Tunisie par exemple, les procès se multiplient contre les voix dissidentes, avec parfois de lourdes peines prononcées. Le Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme s'est alarmé en février 2025, des pressions politiques croissantes du régime tunisien contre les opposants politiques, les journalistes et autres minorités. "*Il s'agit d'une violation flagrante d'un droit humain fondamental, le droit d'asile*", a dénoncé le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES). Considérer ces sept pays comme "sûrs" est "*trompeur et dangereux*", s'est insurgé EuroMed Rights.

Cette liste, si elle est adoptée, n'est pas immuable. "*Elle peut être étendue ou révisée au fil du temps. Les pays peuvent également être suspendus ou retirés de la liste s'ils ne remplissent plus les critères pour être désignés comme pays d'origine sûrs*", explique la Commission. L'accouchement de cette liste est "*un succès du gouvernement italien*", a salué Rome qui a œuvré pour. La France est plutôt restée en retrait des tractations, préférant juger la proposition de l'exécutif européen sur pièce. La Commission avait déjà présenté une liste du même type en 2015. Mais ce projet avait finalement été abandonné en raison de vifs débats sur l'idée d'inclure, ou non, la Turquie, avec son bilan mitigé en matière d'indépendance de la justice, de droits des minorités et de liberté de la presse.

Bruxelles est sous pression pour durcir sa politique migratoire, face à la poussée de la droite et de l'extrême droite à travers le continent. Mi-mars 2025, l'exécutif européen avait déjà dévoilé des mesures pour accélérer les expulsions d'étrangers en situation irrégulière. La Commission avait notamment proposé un cadre légal à la création de centres pour migrants en dehors de ses frontières : les « hubs de retour ».



## ***BAISSE DES DEMANDES D'ASILE EN EUROPE, ATTENTION AUX CONCLUSIONS HATIVES***

De nouvelles statistiques attestent d'un faible nombre de demandes d'asile en Europe et notamment en Allemagne depuis la pandémie de Covid-19. Cela ne veut pas dire pour autant que les situations dans les pays d'origine des migrants se soient améliorées.

Le journal allemand *Welt am Sonntag* vient de révéler que la France a enregistré au cours de trois premiers mois de l'année le plus grand nombre de demandes d'asile parmi les pays de l'UE avec 40 871 dossiers devant l'Espagne (39 318) et l'Allemagne (37 387). Bien que ces données ne soient pas confirmées par l'Agence de l'UE pour l'asile (EUAA), la baisse des demandes en Allemagne se retrouve aussi dans les rapports publiés par l'Office allemand pour la migration et les réfugiés (BAMF). Cette troisième semaine d'avril 2025, le BAMF a ainsi signalé 10 647 demandes déposées en Allemagne au cours du mois de mars, le plus bas niveau depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Malgré une forte baisse en 2024 par rapport à 2023, l'Allemagne est depuis longtemps le pays à accueillir le plus grand nombre de demandeurs d'asile au sein de l'UE. Dans l'ensemble de l'UE, plus d'un million de demandes ont été déposées en 2024, soit une baisse de 11 % par rapport à 2023. Cette tendance baissière est très forte depuis octobre dernier en raison de la diminution des demandes de ressortissants syriens, afghans et turcs.

Dans un communiqué, l'EUAA affirme être "*au courant*", mais "*Comme l'Agence ne commente pas les divulgations non autorisées, nous ne pouvons pas commenter ou confirmer les données rapportées dans les médias allemands*", explique l'EUAA.

**"Ce n'est pas un choix de devenir un réfugié ou un demandeur d'asile"**, rappelle une professeure de politique migratoire et d'asile à l'Université de Leiden aux Pays-Bas. Les demandeurs d'asile ne "*font pas leur shopping*" pour choisir leur pays de destination. Généralement, ils **n'ont que très peu d'informations sur les destinations potentielles** lorsqu'ils fuient, et essaient généralement de trouver refuge dans les pays proches de leur pays d'origine. "*Donc, l'Europe n'est pas nécessairement la première destination parce qu'il est difficile [d'y arriver]*". La **présence** dans le pays d'accueil d'une **communauté culturelle familière** à travers une diaspora est souvent l'une des considérations les plus importantes lors de la migration. Une étude de 2024 de l'Université de Southampton, au Royaume-Uni, a identifié les "**réseaux sociaux**" **comme le facteur d'attraction** le plus fort pour ceux qui demandent l'asile.

L'amélioration des conditions de vie dans certains pays d'origine pourrait en partie expliquer une baisse des demandes de protection. Mais les explications sont "*vraiment multifactorielles*". Dans le cas par exemple de l'Afghanistan, les demandes d'asile au sein l'UE ont considérablement chuté en 2024. Mais "*ce n'est pas qu'ils ne veulent pas venir demander l'asile, c'est qu'ils ne peuvent plus fuir le pays. Cela devient de plus en plus difficile*". Les retards ou les restrictions dans le traitement des demandes peuvent également avoir un impact sur les statistiques et masquer les raisons des baisses soudaines.

Les Syriens représentent la plus grande part des demandeurs d'asile en Allemagne. Ces demandes ont baissé au cours des derniers mois. Dans le même temps, le renversement du régime de Bachar al-Assad a conduit le gouvernement allemand à suspendre l'examen des demandes des ressortissants syriens. Ainsi, il est difficile de savoir si moins de Syriens arrivent en Allemagne à cause de la situation politique potentiellement plus stable en Syrie, ou parce que les politiques allemandes dissuadent les candidats à l'exil.

"Nous avons vu des hauts et des bas ces dernières années qui justifient une certaine

prudence, en particulier en ce qui concerne les statistiques sur l'asile". Aussi, une récente baisse des demandes d'asile ne signifie pas que moins de personnes sont en quête d'une protection. Les **changements de politique** migratoire, les **menaces d'expulsion** dans les pays d'accueil, les **contrôles aux frontières** ou **l'hostilité d'une population** envers les réfugiés peuvent également décourager une personne à demander l'asile. Les migrants qui fuient les persécutions et la violence "*doivent traverser de nombreuses situations différentes, dont certaines sont dangereuses, investir des sommes d'argent considérables, puis se retrouver dans le labyrinthe juridique afin d'atteindre leurs pays de destination*". En plus d'être coûteux, le processus de demande d'asile prend également du temps. En fin de compte, les données sur l'asile devraient être considérées en termes historiques et dans le cadre de tendances à plus long terme.

*"À moins qu'il n'y ait des événements vraiment bouleversants comme la pandémie, je ne pense pas que nous verrons une nouvelle réduction significative du nombre de demandeurs d'asile". "Il est également important d'éviter que le public s'attende à une migration irrégulière réduite à zéro, ou que la baisse des demandes d'asile soit un indicateur du niveau de sécurité dans le monde."*

<https://www.dw.com/en/why-are-asylum-applications-in-germany-and-eu-down/a-72186640>

## **LES CONCEPTS DE « PAYS D'ORIGINE SÛR » ET DE « PAYS TIERS SÛR »**

EuroMed Droits s'oppose fermement aux concepts de « pays d'origine sûr » et de « pays tiers sûr » et exprime sa vive préoccupation face à la décision de l'Union européenne (UE) de qualifier sept pays de « pays d'origine sûrs ».

Rappel : Un **pays d'origine** est considéré comme **sûr** lorsque, d'une manière générale et durable, il n'y a aucune persécution au sens de la Convention de Genève ou aucune atteinte grave au sens de la définition de la protection subsidiaire. Ce constat se fonde sur les éléments suivants :

- la situation sur le plan juridique dans le pays d'origine ;
- l'application du droit ;
- la situation politique générale ;
- la mesure dans laquelle il est possible d'y obtenir une protection contre des actes de persécution ou des mauvais traitements.

Le concept de « **pays tiers sûr** » permet de déclarer irrecevable la demande d'asile d'une personne qui aurait transité par un pays tiers à l'Union européenne – et considéré comme sûr - en la redirigeant vers ce pays. *L'introduction de ce concept dans le droit français marque la volonté des pouvoirs publics de vider le droit d'asile de sa substance. Il est indispensable d'y renoncer car il est en contradiction radicale avec l'attachement proclamé en France au droit d'asile. En effet, par son utilisation, on ne protège plus la personne et on n'examine plus ses craintes de persécution mais son itinéraire et les conditions de protection dans le pays par lequel elle a transité. La logique est inversée puisque le droit d'asile repose normalement sur un examen au fond de la demande et non un examen de recevabilité ayant pour seul objet de s'assurer de la sûreté d'un pays.* (selon la présidente de la CNCDH) - <https://www.cncdh.fr/publications/avis-sur-le-concept-de-pays-tiers-sur>

EuroMed Droits s'oppose fermement aux concepts de « pays d'origine sûr » et de « pays tiers sûr » et exprime sa vive préoccupation face à la décision de l'Union européenne (UE) de qualifier sept pays de « pays d'origine sûrs ». La liste de l'UE comprend la Tunisie, le Maroc et l'Égypte, des pays où les violations des droits humains sont bien documentées et où la protection de leurs citoyen-

ne-s comme des migrant-e-s est limitée. Les qualifier de « sûrs » est trompeur – et dangereux.

Avec environ 60 000 détenus politiques en Egypte, le pays demeure une « République de la peur » où toute personne risque de graves violations des droits humains pour avoir exprimé une opinion dissidente ou apporté son soutien à des critiques du président égyptien. « *Les autorités ciblent, intimident et harcèlent systématiquement les défenseurs des droits humains, les demandeurs d'asile, les migrants et les réfugiés, les avocats, les journalistes, les blogueurs, les universitaires, les artistes, les politiciens, les étudiants, les autres militants et leurs proches, qui exercent pacifiquement leurs droits. Cette répression s'étend même au-delà des frontières nationales* », déclare le vice-président d'EuroMed Droits et président du Forum égyptien des droits humains (EHRF).

En Tunisie, la dérive autoritaire du président a exacerbé la répression contre les opposants politiques et les organisations de la société civile, tout en alimentant une campagne de haine et de violence physique contre les migrants et les réfugiés. « *En arrêtant des figures de l'opposition et en utilisant abusivement le système de justice pénale, notamment en prolongeant les périodes de détention provisoire, pour étouffer la liberté d'expression et écraser la dissidence politique, les autorités tunisiennes violent le droit international des droits humains* », déclare la présidente d'EuroMed Droits.

Au Maroc, de graves inquiétudes persistent concernant la liberté d'expression, la liberté de la presse et les droits de réunion et d'association. Les journalistes, les militants et les manifestants sont et peuvent encore être harcelés ou emprisonnés. En ce qui concerne les réfugiés et les migrants, le Maroc ne peut être considéré comme « sûr » car il ne parvient pas à faire respecter les droits fondamentaux de tous les individus sur son sol. « *Les conditions de vie des migrants, souvent précaires et dangereuses, reflètent l'incapacité à fournir un environnement sûr et digne. Les camps de fortune, la violence et l'accès limité aux services essentiels tels que la santé et l'éducation mettent en évidence l'incapacité à protéger les plus vulnérables* », déclare un membre du comité exécutif d'EuroMed Droits et vice-présidente de l'Association marocaine des droits humains (AMDH).

EuroMed Droits appelle l'UE et ses Etats membres à reconsidérer leur décision et à retirer l'Egypte, le Maroc et la Tunisie de leurs listes de « pays d'origine sûrs » et de « pays tiers sûrs ».

<https://www.ldh-france.org/arretez-de-considerer-legypte-la-tunisie-et-le-maroc-comme-des-pays-surs/>

## ALLEMAGNE

### **Le futur chancelier espère limiter à 100.000 le nombre de demandes d'asile par an**

Le futur chancelier a détaillé les projets du futur gouvernement en matière d'immigration et d'asile. "L'Europe a connu beaucoup de changements. Nombre de ces tentatives de changement ont échoué en Allemagne ces dernières années, mais ce ne sera plus le cas à l'avenir". L'accord de coalition comporte un important volet sur la politique migratoire. Il prévoit l'introduction de contrôles plus stricts aux frontières. Le futur gouvernement veut pouvoir refouler les personnes qui ont déjà déposé une demande d'asile dans un autre pays de l'UE, lequel est responsable de la procédure en vertu du règlement de Dublin. La volonté du futur chancelier de mettre en place des contrôles permanents aux frontières et d'empêcher toutes les entrées irrégulières dans le pays avait déjà été accueillie avec un grand scepticisme lors de la campagne électorale. Le leader conservateur rappelle toutefois que tous les voisins de l'Allemagne sont considérés comme des pays sûrs. Les migrants arrivant par les frontières terrestres devraient ainsi en toute logique avoir déposé une demande d'asile au cours de leur voyage au sein de l'UE.

L'Allemagne mettra en place de nouvelles politiques "dès le premier jour" de son mandat, qui devrait débiter le 6 mai 2025, afin de pousser les personnes qui tentent d'entrer dans le pays par

des moyens irréguliers de faire demi-tour. À l'heure actuelle, seules les personnes dépourvues d'un visa ou d'un permis de séjour en bonne et due forme peuvent être refoulées aux frontières allemandes. L'extension de cette mesure aux demandeurs d'asile est considérée comme une question controversée et juridiquement contestable, car la législation européenne stipule que chaque État membre est tenu d'examiner une demande d'asile, même s'il décide par la suite de renvoyer le demandeur vers un autre État de l'UE. L'Allemagne mènerait ces politiques "*en accord mutuel avec ses pays voisins*", ajoutant qu'il avait été en contact avec les dirigeants dont ceux de la France, du Danemark et de la Pologne.

Le prochain chancelier affirme que la position plus ferme de l'Allemagne en matière d'immigration est saluée au sein d'une partie de l'UE, ce qui prouve, selon lui, que l'Europe a besoin d'un changement radical dans ce domaine. Interrogé sur la position de l'Autriche qui est réticente à l'idée d'accepter les migrants refoulés par l'Allemagne à ses frontières, il a précisé simplement qu'il est convaincu que "*l'Autriche est aussi intéressée que nous par la résolution du problème global (de l'immigration clandestine)*". Il estime par ailleurs que si les migrants et leurs passeurs apprennent "*qu'ils ne pourront plus circuler à l'intérieur des frontières de l'Europe*", les schémas migratoires changeront.

Cette fermeté affichée semble néanmoins en contradiction avec la réalité. Moins de 230 000 nouvelles demandes d'asile ont été déposées en Allemagne en 2024, un chiffre en forte baisse par rapport à l'année précédente (environ 100 000 demandes en moins). Il faut remonter à 2012 pour constater un nombre de demandes de protection aussi bas. Malgré cette tendance à la baisse, il souligne que l'Allemagne n'a plus les moyens de prendre en charge les personnes en quête de protection, ajoutant que cela a aussi été le constat fait par les électeurs.

Le chef de file de la CDU insiste sur le poids supplémentaire que représentent les 1,2 million de réfugiés de la guerre en Ukraine qui se trouvent actuellement en Allemagne, estimant que les villes et communautés allemandes soient être en mesure de "*continuer à résoudre le problème*".

"*C'est pourquoi le nombre [de demandes d'asile] devra être réduit de manière drastique*", il juge que moins de 100 000 demandes par an est acceptable pour que les services publics allemands puissent continuer à fonctionner. "*Nos villes, nos municipalités, nos écoles, nos hôpitaux et nos infrastructures sont déjà surchargés. C'est pourquoi nous cherchons à suspendre les regroupements familiaux. C'est pourquoi nous lançons une offensive sur les retours*".

Outre le renforcement des contrôles aux frontières, le futur chancelier veut augmenter le nombre d'expulsions. L'accord de coalition prévoit de donner davantage de capacités aux centres de détention pour les personnes dans l'obligation de quitter le pays. Il s'agit aussi d'octroyer à la police fédérale des pouvoirs supplémentaires. L'accord de coalition propose notamment une politique de tolérance zéro à l'égard des étrangers qui représenteraient une menace pour la société, comme lorsqu'une personne est reconnue coupable d'appartenir à des réseaux criminels ou terroristes. Dans ces cas, le nouveau gouvernement compte accélérer les expulsions vers les pays d'origine, y compris vers des pays comme la Syrie et l'Afghanistan. L'accord prévoit enfin de suspendre le regroupement familial pour les personnes bénéficiant d'une protection subsidiaire en Allemagne. Ce moratoire est prévu pour une durée de deux ans.

## **CROATIE**

### **Inculpation de onze membres d'un réseau de trafiquants à Osijek**

Le 17 avril 2025, au terme d'une longue enquête, l'USKOK a déposé un acte d'accusation devant le tribunal du comté d'Osijek contre onze ressortissants croates, les accusant d'avoir fait passer clandestinement au moins 252 ressortissants étrangers de Bosnie-Herzégovine vers la Croatie à 18

reprises, gagnant ainsi au moins 92 500 euros. L'acte d'accusation pointe le rôle de deux hommes soupçonnés d'avoir organisé le transfert continu d'un grand nombre d'étrangers pour des montants allant de 250 à 500 euros par personne, de février jusqu'au 30 mai 2024, à Slavonski Brod, Nova Gradiška, Zagreb et d'autres endroits en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. Les migrants étaient transportés par bateau à travers la rivière Sava depuis la Bosnie-Herzégovine jusqu'en Croatie, près de Slavonski Brod, Nova Gradiška et d'autres endroits appropriés.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## ESPAGNE

### **La Garde civile démantèle un réseau de passeurs, quatre responsables arrêtés**

Dimanche 13 avril 2025, la Garde civile espagnole a annoncé avoir démantelé un réseau qui faisait entrer des migrants en Espagne depuis la Roumanie. Le réseau attirait des migrants marocains souhaitant venir en Espagne et leur faisait payer 3 000 euros pour les envoyer par avion en Roumanie, avant de les transporter en camionnette jusqu'à la péninsule ibérique.

Les quatre personnes qui dirigeaient le réseau en Espagne ont été arrêtées dans la province de Murcie, dans le sud-est du pays, pour des délits d'appartenance à une organisation criminelle et pour encouragement de la migration clandestine, a indiqué la Garde civile qui n'a pas précisé les nationalités des personnes arrêtées. Les autorités estiment que les suspects ont effectué, au cours des deux dernières années, 50 transferts vers l'Espagne, transportant à chaque fois des groupes de 20 à 50 Marocains, ce qui leur aurait permis de déplacer entre 1 000 et 2 500 migrants au total.

En Roumanie, l'organisation disposait d'un "centre logistique" pour cacher les personnes pendant qu'elles attendaient d'être envoyées en Espagne. L'opération de démantèlement du réseau a été réalisée avec la collaboration des agences européennes de police, Europol, et des frontières, Frontex.

### **Accord parlementaire sur l'accueil et la répartition des jeunes migrants non accompagnés**

La Chambre des députés a validé jeudi 10 avril 2025 le décret-loi modifiant l'article 35 qui régit la loi sur l'immigration par 179 voix pour (PSOE et alliés), 170 contre (PP et Vox) et une abstention (UPN). La bataille politique et juridique aura duré 18 mois, et désormais ce sont plus de **4 000 mineurs qui profiteront du nouveau système** de répartition validé par les parlementaires espagnols. Des enfants et des adolescents aujourd'hui pris en charge en grande partie par le seul gouvernement des Canaries à court de moyens pour remplir son devoir de protection seront hébergés dans d'autres régions d'Espagne.

*"Les îles Canaries, ce sont 1 % du territoire espagnol, 4 % de la population espagnole, mais 50 % des mineurs isolés en Espagne. Il est donc très difficile, très compliqué et très coûteux de prendre en charge 4 000 ou 5 000 enfants dans un système comme le nôtre",* explique un spécialiste du droit international à l'université de Las Palmas de Gran Canarie.

Dorénavant, une série de critères complexes viendra fixer le nombre de mineurs isolés placés dans chaque région. *"Lorsque nous parlons d'accueil, nous ne parlons pas seulement d'accueil dans un centre de protection, mais aussi de garantir l'inclusion au niveau local, au niveau de la santé et au niveau de l'éducation",* indique la coordinatrice du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), aux Canaries. Les premiers mineurs non accompagnés devraient quitter les Canaries cet été 2025 afin de rejoindre la péninsule. Un agenda qui pourrait se voir cependant freiné par les recours juridiques lancés par plusieurs communautés autonomes dirigées par le PP, la droite espagnole.

## FRANCE - ESPAGNE

### Une cellule de renseignements contre l'immigration irrégulière à la frontière franco-espagnole

Le ministre français de l'Intérieur a annoncé, vendredi 11 avril 2025, lors d'une visite au Pays basque, la création d'une cellule de renseignements spécialisée dans la lutte contre l'immigration irrégulière. Cette structure regroupera les services de renseignements douaniers, policiers, financiers et la gendarmerie. *"La France n'est pas un hall de gare. Depuis la barrière de péage de Biriadou, dans les Pyrénées-Atlantiques, j'ai présenté notre nouvelle stratégie de fermeté. Elle repose sur trois axes clairs : le renforcement des contrôles aux frontières, la lutte sans relâche contre les passeurs, et une coopération avec les États frontaliers"*, a tweeté le ministre de l'intérieur. *"Cette stratégie s'incarne dans une mobilisation totale des forces de sécurité intérieure, des douaniers et de nos armées : la Force Frontières."* Le ministre a indiqué que la France allait redemander l'autorisation de maintenir les contrôles aux frontières intérieures.

La cellule sera implantée à Biriadou, ville frontalière avec l'Espagne devenue l'un des points de passage de migrants vers la France. Le péage de Biriadou et l'A63 sont régulièrement le théâtre d'arrestations de passeurs de migrants.

Selon le préfet des Pyrénées-Atlantiques, le département a été, au début de l'année 2025, *"la première porte d'entrée en France pour l'immigration irrégulière"*. En 2024, 5 264 migrants ont été interceptés dans les Pyrénées-Atlantiques, 680 autres pour le seul mois de janvier. *"Cinq fois plus que l'année précédente à la même date"*, ajoute le préfet concernant ce chiffre pourtant en baisse par rapport aux années 2022 et 2023. En mobilisant police, gendarmerie, douanes et armée, les autorités ont arrêté 224 étrangers en situation irrégulière, *"un chiffre habituellement atteint en une semaine"*, s'est félicité le préfet. Et début mars 2025, des CRS ont été envoyés en renfort dans le département.

D'après le patron de l'Oltim, interviewé en février 2025, *"plus de 4 000 passeurs ont été arrêtés"* en France en 2024, dont 500 en Outre-mer. La majorité des personnes interpellées faisaient partie d'un réseau structuré. Ainsi, en 2024, l'Oltim, qui compte 157 enquêteurs spécialisés épaulés par 450 policiers sur tout le territoire, a démantelé *"269 filières"* criminelles, *"découpées en 66 filières d'entrée sur le territoire national, 132 filières d'aide au maintien sur le territoire, le reste se répartissant entre les filières d'aide au transit et celles de traite des êtres humains"*.

### La réalité des personnes qui migrent à cette frontière

Il est 23 heures lorsque six hommes descendent du bus à Irùn, au pays basque espagnol. Tous originaires du Mali et du Sénégal, ils sont partis de Madrid pour rejoindre la ville frontalière. Parmi eux, un jeune malien de 18 ans. Il referme soigneusement son manteau rouge, le même que portent les autres migrants, donné par la Croix-Rouge lors de son arrivée aux Canaries. Sur la place de la gare d'Irùn, la même scène se répète presque tous les soirs. Le mercredi, plus d'une dizaine d'exilés sont arrivés par les bus venant de Galice ou Madrid. Et quotidiennement, des bénévoles sont présents pour les accueillir et les accompagner à la Croix-Rouge où ils pourront passer la nuit. *"C'est un refuge pour trois jours maximum, après vous devez laisser votre place"*, leur explique une bénévole de l'association basque Irungo Harrera Sarea. Pas d'inquiétudes pour les jeunes hommes car aucun ne compte rester aussi longtemps ici. *"Je vais partir le plus vite possible dès demain"*, assure le malien qui compte rejoindre son frère à Lyon. Comme des milliers de migrants chaque année, leur objectif est de franchir la frontière avec la France, à quelques kilomètres de là.

Depuis le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures de la France, les contrôles sont monnaie courante. Et une peur pour les exilés. (voir la rubrique ci-dessus)

Devant la mairie d'Irùn, un Sénégalais de 22 ans arrivé à Las Palmas par bateau il y a

quelques semaines, s'apprête à passer la frontière. Inquiet, il écoute les conseils donnés par l'association qui tient un stand d'informations tous les matins : *"Ça me fait peur un peu. On est arrivé en Europe, mais c'est loin d'être terminé"*, réalise-t-il en pensant aux quelques mètres qui séparent les deux pays. *"Si la police vous arrête, surtout, ne fuyez pas"*, leur explique un bénévole, *"ils vous ramèneront en Espagne mais ne vous feront pas de mal"*. *"Nous, on aide personne à passer. On les informe juste de leurs droits et surtout, on insiste sur le fait qu'il ne faut pas risquer sa vie pour traverser la frontière"*, explique le bénévole. *"Les refoulements, ça arrive tout le temps. La police française, quand elle arrête un migrant, le ramène à la frontière"*. *"La plupart du temps, le migrant va refaire le même trajet 30 minutes plus tard ou le lendemain. Certains réessayeront plusieurs fois, c'est impossible d'arrêter tout le monde"*.

Le durcissement inquiète les associations du côté français de la frontière qui dénoncent depuis le début de l'année des contrôles visant spécifiquement les exilés et leurs lieux de vie. *"Début mars, une équipe de police a directement ciblé l'arrêt de bus en face de Pausa [le centre d'accueil de la ville de Bayonne] et ont arrêté des migrants. Ça n'était jamais arrivé avant"*, explique la présidente de l'association d'aide aux migrants Diakité. Malgré cela, les migrants continuent d'affluer de l'Espagne vers la France. Tandis que la présidente présente son local où les migrants peuvent obtenir vêtements, kits d'hygiène ou entrevue avec un médecin, une quinzaine de personnes foulent le pas de la porte. L'air perdu, ils viennent de descendre du bus et de poser pour la première fois le pied en France, à Bayonne. Légèrement surpris par un tel afflux, les bénévoles s'activent pour offrir aux migrants à boire et à manger. *"Je n'ai pas vu un seul policier"*, raconte un Sénégalais qui est passé à pied à Irún avant de prendre un bus à Hendaye, en France. Il va faire une halte à la Pausa avant de prendre un billet pour repartir, direction la Belgique. Pendant des années, l'association a uniquement proposé un bref accueil pour les migrants transitant à Bayonne en direction des grandes villes françaises. Mais depuis quelque temps, *"le parcours migratoire est plus long"* et certains migrants *"ne vont plus directement à Paris"*. *"On fait donc aussi de l'accompagnement longue durée. On s'adapte"*.

Parmi ces exilés qui restent figurent notamment des mineurs non accompagnés, tel un jeune ivoirien de 15 ans. Après la traversée de la Méditerranée, il est passé par l'Italie avant de rejoindre Bayonne. *"J'ai une connaissance pour qui ça se passait plutôt bien ici alors que tous ceux qui étaient à Paris m'ont dit qu'il ne fallait pas venir, que même pour les mineurs la situation était très dure"*, témoigne-t-il. Sa minorité n'a pas été reconnue, il prépare donc un recours malgré le très faible taux de réussite dans le département. Selon la fédération Etorquinekin, qui a dû embaucher une salariée pour gérer les cas croissants de MNA en recours, 87% des jeunes migrants essuient un refus.

Pour un guinéen de 16 ans en recours, le quotidien est long et l'attente, insoutenable. Il bénéficie de l'une des 10 places permanentes durement négociées au centre d'accueil provisoire de la ville mais n'a pas accès à l'école. Son parcours est allé jusqu'en 6ème en Guinée. *"On a des cours de maths et de français, ça permet de se stimuler un peu mais dans certains cours, je connais déjà tout"*, raconte ce jeune. Pour l'instant, cet afflux migratoire est absorbé dans les structures existantes mais *"on craint de voir des mineurs à la rue si ça continue"*, alerte la porte-parole de la fédération qui peine également à scolariser ces jeunes. *"Jusqu'à présent, on arrivait à les mettre dans le public mais il n'y a plus de place"*, ajoute-t-elle. Certains ont été placés dans le privé. De son côté, le département des Pyrénées-Atlantiques, via l'aide sociale à l'enfance, prend en charge près de 600 mineurs non accompagnés.

Toutefois, la grande majorité des migrants continuent de poursuivre leur route vers d'autres grandes villes françaises et les autres pays européens à partir de Bayonne. Dans le TGV en

direction de Paris, huit migrants se sont glissés dans un wagon. Rapidement contrôlés, ils ont été débarqués à Bordeaux. *"Ils montent à Hendaye ou Bayonne, ça arrive très souvent sur cette ligne"*, glisse la contrôleuse qui a alerté les autorités qui *"ne viennent pas tout le temps récupérer les personnes"*. Seul, un Soudanais qui s'est dissimulé parmi les voyageurs, arrivera à Paris. Sur le quai, il appelle tout de suite ses connaissances dans la capitale. *"C'est une nouvelle étape qui débute"*, dit-il, avant de disparaître dans la nuit parisienne.

## FINLANDE

### **La Finlande prolonge jusqu'à nouvel ordre la fermeture de sa frontière avec la Russie**

La frontière avec la Russie restera fermée jusqu'à nouvel ordre, a annoncé mercredi 16 avril 2025 le gouvernement finlandais. Longue de 1 340 km, la séparation entre les deux pays est fermée depuis décembre 2023 suite à l'arrivée d'un millier de migrants sans visa en novembre de la même année. Helsinki avait affirmé que cet afflux de migrants avait été orchestré par la Russie, ce que le Kremlin avait démenti.

Une loi avait ensuite été votée en avril 2024 pour entériner cette fermeture. C'est cette dernière qui vient d'être prolongée car, selon le gouvernement, *"le risque que la migration instrumentalisée reprenne et s'étende, comme cela a été le cas précédemment, reste probable"*. *"Si le phénomène devait se poursuivre, il constituerait une menace sérieuse pour la sécurité nationale et l'ordre public de la Finlande"*, a-t-il ajouté pour justifier sa décision. *"La menace d'une migration instrumentalisée à la frontière orientale de la Finlande reste élevée et difficile à prévoir. La situation à la frontière est tendue mais stable. Toutefois, nous devons nous préparer à l'éventualité d'un changement rapide et grave de la situation"*, a déclaré la ministre de l'Intérieur, *"En prolongeant la validité de la loi sur la sécurité des frontières, nous veillerons à ce que les autorités frontalières disposent de pouvoirs suffisants pour agir de manière préventive et efficace dans les cas les plus graves de migration instrumentalisée"*.

Fin mars 2025, le gouvernement finlandais a également proposé de prolonger la loi temporaire sur l'asile. Adopté en juillet 2024, le texte autorise les gardes-frontières à refouler les migrants entrés de manière irrégulière dans le pays, sans leur laisser la possibilité de déposer l'asile. Une loi vivement critiquée. Experts et ONG estiment qu'elle est contraire aux engagements internationaux de la Finlande en matière de droits de l'homme et à sa Constitution, ce que le gouvernement a admis. *"C'est un triste jour pour l'État de droit et les droits humains en Finlande"*, avait estimé la dirigeante de l'alliance de gauche, après le vote au Parlement. *"Je n'ai jamais vécu un jour aussi sombre depuis 34 ans que je suis au service d'Amnesty en Finlande"*, avait déploré le directeur de l'ONG dans le pays. Le gouvernement, lui, s'était félicité de cette loi. *"C'est un message fort adressé à la Russie et à nos alliés. La Finlande veillera à sa propre sécurité et à la sécurité des frontières de l'UE"*, avait déclaré le Premier ministre finlandais lors d'une conférence de presse organisée juste après le vote du Parlement.

Le nombre de nouvelles demandes d'asile est en nette baisse dans le pays. En 2023, on comptait 5 372 premières demandes. Et en 2024, ce chiffre est tombé à 2 948. Les autorités s'attendent à ce que les chiffres de cette année soient situés entre 2 000 et 3 000.

## GRECE

### **Malgré l'annulation du Conseil d'État, la Grèce reconnaît la Turquie comme "pays tiers sûrs"**

Alors que le gouvernement grec a publié, le 9 avril 2025, une nouvelle décision



ministérielle commune désignant la Turquie comme "*pays tiers sûr*", le directeur du Conseil grec pour les réfugiés ne baisse pas les bras. Quelques jours plus tôt, le Conseil d'État grec (l'une des trois plus hautes cours de justice en Grèce), saisi par le Conseil grec pour les réfugiés et l'ONG Refugee support Aegean, avait annulé la précédente décision ministérielle sur le sujet datant de 2021. Depuis cette date, la Grèce reconnaît comme pays tiers sûr la Turquie pour les demandeurs d'asile originaires de Syrie, d'Afghanistan, du Pakistan, du Bangladesh et de Somalie. En vertu de cette décision, Athènes refuse la grande majorité des demandes d'asile de ces personnes, estimant qu'elles doivent être renvoyées vers la Turquie. Mais depuis 2020, la Turquie ne reprend plus aucun exilé venant de Grèce.

Pour cette raison, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a jugé, en octobre 2024, que les États membres ne pouvaient pas rendre une décision de rejet d'une demande d'asile sur la base de la notion de "*pays tiers sûr*" lorsqu'il est établi que la personne concernée ne sera pas autorisée à retourner dans le pays en question. La Grèce est donc dans l'obligation de traiter les demandes d'asile des personnes originaires de Syrie, d'Afghanistan, du Pakistan, du Bangladesh et de Somalie, même si elles sont passées par la Turquie. Une obligation confirmée par la décision récente du Conseil d'État grec. Pourtant, le 9 avril 2025, le ministère grec de la Migration indique que "*la Turquie reste un pays tiers sûr pour les demandeurs d'asile*". "*La décision prévoit explicitement la désignation de la Turquie comme pays tiers sûr pour les demandeurs de protection internationale dont le pays d'origine est la Syrie, l'Afghanistan, le Pakistan, le Bangladesh et la Somalie*", précise le texte. "*Le gouvernement court-circuite la décision du Conseil d'État. C'est à dire qu'ils donnent à peu près la même justification pour dire qu'ils ont d'autres arguments mais en fait ils prennent la même décision*".

*"De notre côté, nous allons aussi faire la même chose et déposer un nouveau recours",* déclare le responsable. "*Ça prend du temps parce que c'est juridique. Mais on a de notre côté la décision de la Cour de justice de l'Union européenne qui dit que si la Turquie ne reprend plus personne, il faut traiter leur demande d'asile en Grèce*".

La reconnaissance de la Turquie comme "*pays tiers sûr*" est critiquée depuis 2021 par les ONG de défense des droits humains qui estiment que les exilés y sont menacés. "*Il y a en Turquie beaucoup de questions concernant la réalité de la vie des réfugiés mais aussi l'adhésion de la Turquie à la Convention de Genève de 1951. La Turquie a adhéré au texte mais n'a pas levé la réserve géographique. Autrement dit, en tant que Français je pourrais demander en Turquie une protection au titre de la Convention de Genève mais pas un Afghan*", expliquait en 2021 un chercheur au centre Migration et citoyenneté de l'Institut français des relations internationales (Ifri). "*Les Syriens - qui constituent la majorité des migrants en Turquie - ont un statut de protection temporaire. On observe aussi beaucoup de cas de refoulements vers l'Afghanistan, vers l'Iran*".

## ITALIE

### Nouvelle tentative d'envoi de migrants en Albanie

Vendredi 11 avril 2025, après 24 heures de confusion et de démentis, un navire de la Marine italienne a quitté le port de Brindisi, dans les Pouilles (sud), avec une quarantaine de migrants à bord. Direction l'Albanie. Là, les passagers ont été acheminés vers Gjadër. Avec Shëngjin, c'est l'un des deux campements financés au prix fort, aménagés et gérés par les autorités italiennes. Camps restés vides depuis 2 ans.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/migrants-plusieurs-fois-deboutee-par-la-justice-litalie-retente-denvoyer-ses-migrants-en-albanie-2995bfee-16ee-11f0-a8b3-a2145a0def9b>

## **POLOGNE**

### **Deux corps retrouvés à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie**

Mercredi 16 avril 2025, les autorités polonaises ont repêché deux corps dans la rivière Bug, située à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie. En état de décomposition avancée, les corps doivent être autopsiés pour tenter de déterminer l'identité des victimes et la cause de leur décès, a renseigné la police de Biała Podlaska, dans le centre-est du pays. Les premiers éléments de l'enquête laissent penser aux autorités polonaises qu'il s'agirait de migrants ayant tenté de franchir illégalement la frontière. Les garde-frontières ont également déclaré qu'au cours des dernières 24 heures, treize autres personnes avaient pu être sauvées de la rivière Bug. Elles étaient originaires d'Afghanistan, de Syrie et du Pakistan, a précisé le capitaine de l'unité des garde-frontières sur cette rivière.

La frontière séparant la Pologne de la Biélorussie est un lieu de passage fréquent pour les personnes exilées, majoritairement originaires d'Afrique et du Moyen-Orient. Depuis le début de l'année 2025, près de 300 ont tenté de la franchir au niveau de la province de Lublin. Une tendance à la hausse par rapport à l'année 2024 qui comptabilisait 530 passages illégaux sur cette seule province.

L'an dernier, sur l'ensemble de la frontière, plus de 30 000 personnes ont essayé de passer sur le sol européen depuis la Biélorussie, estiment les garde-frontières polonais, soit une hausse de 16 % par rapport à l'année précédente où 26 000 tentatives de passage y avaient été détectées - contre 15 700 en 2022 et 35 000 en 2021. Mais ces chiffres ne concernent que les tentatives, qui peuvent concernées la même personne plusieurs fois.

Les obstacles et les sévères restrictions imposés par le gouvernement polonais ne cessent pourtant de rendre plus périlleuse cette voie migratoire empruntée par les migrants. Varsovie a développé un important arsenal anti-migrants à la frontière pour stopper les arrivées illégales sur son sol : forte présence policière dans la région, refoulements illégaux, et construction d'un mur d'acier qui se dresse sur 186 kilomètres.

Depuis fin mars, le gouvernement a aussi suspendu temporairement le droit d'asile pour les migrants arrivant par la Biélorussie. Très critiques, les organisations de défense des droits de l'homme accusent le pouvoir polonais d'aggraver la crise humanitaire en utilisant des prétextes sécuritaires. Les forces polonaises et biélorusses sont régulièrement accusées de violences à l'encontre des exilés qui tentent de fouler le sol européen. Le rapport d'Oxfam paru fin mars 2025 apporte des preuves concrètes de ces violations généralisées. La zone frontalière est connue pour son terrain dangereux et ses conditions difficiles, notamment des températures hivernales glaciales et un accès insuffisant à la nourriture, aux abris et à l'aide. Victimes du froid, pris au piège par la forêt en essayant d'échapper aux contrôles, des corps sans vie ont déjà été retrouvés par les autorités polonaises.

La découverte macabre pourrait raviver les tensions, déjà très vives, entre Varsovie et Minsk. Pour le vice-ministre polonais de l'Intérieur, c'est une tactique de provocation utilisée par la Biélorussie. Il accuse les autorités voisines d'avoir poussé les deux hommes dans la rivière. Varsovie et les pays occidentaux accusent Minsk d'être responsable de cette affluence de migrants aux frontières de la Pologne, de la Lituanie et de la Lettonie, tous membres de l'Union Européenne. Depuis 2021, des milliers de personnes tentent de franchir leurs frontières. Il s'agirait de représailles de la part du président biélorusse, allié au président russe Vladimir Poutine, pour se venger des sanctions imposées contre le régime biélorusse ainsi que du soutien européen à l'Ukraine.

## **SLOVENIE**

### **Forte baisse des entrées irrégulières en Slovénie**

La police slovène enregistre une forte baisse des franchissements irréguliers de la

frontière, avec 3876 cas au cours des trois premiers mois de 2025, soit une baisse de 60% par rapport à 2024 - encore plus marquée que dans le reste de l'Union européenne, où l'on enregistre en moyenne une baisse de 30%. Cette tendance semble être due à la chute du régime d'Assad en Syrie. Alors que les Syriens représentaient la majeure partie des migrants l'année dernière, leur nombre a aujourd'hui chuté, passant de 3 806 au cours des trois premiers mois de 2024 à seulement 234. De même, le nombre d'Afghans a diminué de plus de moitié, à 524, et celui des Marocains de deux tiers, à 375. En revanche, on a recensé davantage de migrants originaires du Bangladesh et d'Égypte.

Fin mars 2025, près de 3 300 migrants ont exprimé leur intention de demander une protection internationale, soit près de trois fois moins qu'au cours des trois premiers mois de 2024. Parmi eux, seuls 833 ont déposé une demande d'asile, soit près de la moitié de moins qu'à la même période l'année dernière. Les chiffres montrent que pour la majorité des migrants, la Slovénie est un pays en transition. La grande majorité des demandeurs d'asile quittent le pays avant la fin des procédures.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## EUROPE

### ***IMMIGRATION : L'UE FACE A LA TENTATION DU RECU JURIDIQUE, SELON DES ONG***

Le 11 mars 2025, la Commission européenne a présenté une révision de la directive « retour ». Mise en place en 2008, cette dernière fixe le cadre légal des expulsions des personnes étrangères en situation irrégulière dans l'Union européenne et vise à harmoniser les pratiques des États membres. Mais cette nouvelle version, portée par une volonté de durcissement, suscite de nombreuses controverses, en raison de la possibilité d'une externalisation du traitement des réfugiés. "*Le droit européen permettrait, pour la première fois, de transférer de force une personne non pas vers son pays d'origine ou de transit, mais vers un pays où elle n'est jamais allée auparavant, un pays avec lequel elle n'a peut-être aucun lien*", dénonce la responsable du programme asile et migrations au bureau européen d'Amnesty International. Une mesure qui s'inspire quelque peu des accords entre le Royaume-Uni et le Rwanda ou entre l'Italie et l'Albanie. L'avocate critique également ce qu'elle trouve être une proposition plus politique que stratégique : "*Cette proposition a été élaborée extrêmement rapidement et annoncée à l'occasion des 100 jours du nouveau mandat*", de la présidente de la commission. De son côté, Amnesty International regrette également l'absence de consultation d'experts et de groupes de réflexion.

Pour une chercheuse en droit européen, chargée de projet pour Désinfox-Migrations, cette décision a été prise par l'Union européenne dans l'objectif de "*visibiliser les actions aux frontières extérieures pour rassurer les États membres.*" En effet, depuis plusieurs années, quasiment tous les États de l'Union ont réintroduit des contrôles aux frontières intérieures. En montrant des signes de fermeté, l'UE espère que ces derniers cessent ces contrôles pour réaffirmer l'importance de l'espace Schengen. Ce dernier prévoit la libre circulation et l'absence de contrôle d'identité aux frontières intérieures de l'Union européenne.

Parmi les mesures phares, on y trouve la restriction du retour volontaire et la reconnaissance mutuelle des décisions de retour entre États membres. Mais surtout, y figure

l'extension des durées de rétention jusqu'à 24 mois dans le pays d'arrivée et la création de centres de retour hors UE. Une décision qui n'est "*en aucun cas raisonnable ni viable. Attendre d'une personne qu'elle reste dans un pays, alors qu'elle ne parle pas la langue, n'a pas de famille et n'a aucune raison d'y être, ce n'est pas possible, à moins qu'elle soit détenue*", selon l'avocate qui craint une violation des droits humains. Car la proposition de révision de la directive retour ne fixe pas de durée maximale claire pour la rétention dans ces centres de retour dans des pays tiers. Cela ouvre la porte à des situations de rétention potentiellement illimitées, en violation des principes du droit international qui imposent que la détention liée à la migration soit "*exceptionnelle, proportionnée et d'une durée aussi brève que possible*".

Si, selon la Commission européenne, un suivi sera assuré, plusieurs ONG craignent qu'en pratique l'UE n'ait ni la volonté, ni la compétence, ni les outils nécessaires pour surveiller avec rigueur les conditions de rétention dans ces pays tiers. Cela ouvrirait la voie à un large éventail de violations. "*On sait bien les problèmes qu'on rencontre en termes de violation des droits humains dans les centres de détention en France. On peut imaginer ce que cela pourrait donner à l'extérieur des frontières de l'Union européenne*", craint la chargée de plaidoyer sur les questions d'immigration pour Amnesty International. Cette dernière évoquant un rapport de l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) sur le non-respect des conditions sanitaires dans la Zone d'attente pour personnes en instance (ZAPI) de Roissy.

Ce projet, qui fait écho aux projets du Royaume-Uni avec le Rwanda ou de l'Italie avec l'Albanie, pose d'autant plus d'interrogations que ces deux projets ont été bloqués par les tribunaux. "*Aucune de ces solutions n'a vraiment fonctionné. Ces projets ont eu un impact désastreux sur le coût des systèmes de migration et d'asile.*" Pour mettre en œuvre ce projet ambitieux, de nombreux États membres devront construire de nouvelles structures d'accueil, auront besoin de beaucoup plus de personnel, de nouveaux systèmes de coordination et de nouveaux organismes. Un projet coûteux, selon Amnesty International, pour qui le seul budget de l'UE ne suffira pas.

Le projet britannique a été bloqué, car il visait à renvoyer tout demandeur d'asile arrivé irrégulièrement au Royaume-Uni vers le Rwanda, sans possibilité de revenir même si sa demande d'asile était acceptée. C'est là où l'Italie souhaite adopter une nouvelle stratégie pour relancer ce dispositif. Un projet qui s'aligne sur la proposition de nouvelle directive de l'UE : la demande d'asile se fera en Italie et les personnes dont la demande sera rejetée seront envoyées en Albanie dans un centre de rétention, en attente de leur expulsion.

"Quel État accepterait cela ? Pourquoi ? Qu'aurait-on à lui offrir en échange ?" À l'heure actuelle, aucun pays n'est évoqué alors que l'Union européenne souhaite aller vite : "*La Commission européenne espère qu'il sera prêt à être adopté par les États membres l'été prochain, en juillet 2026, en même temps que le Pacte européen sur la migration et l'asile.*" Selon Amnesty International, certains noms circulent, dont des pays d'Europe de l'Est candidats à une adhésion au sein de l'Union européenne comme la Moldavie, la Serbie, voire l'Ukraine. D'autres évoquent des pays d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne avec un soutien diplomatique et financier en échange.

Aujourd'hui, cette proposition reste pour autant au stade de projet et doit encore être soumise au vote du Parlement européen avant un examen par le Conseil de l'UE. Un processus qui peut prendre du temps et sur un texte qui suscite déjà d'importantes divergences. La question de la reconnaissance mutuelle des décisions de retour étant l'un des principaux catalyseurs. La France pourrait alors être obligée de reconnaître la décision de retour prise par la Grèce, la Hongrie ou l'Italie, et inversement. Cela alors que chaque État membre de l'UE a son propre système juridique pour traiter les demandes d'asile, délivrer les titres de séjour, et décider du retour d'une personne.

Selon Amnesty International, la position française est marquée par une volonté de garder le contrôle sur ses propres critères de protection et est fermement opposée à cette reconnaissance

mutuelle. La France a également indiqué ne pas être intéressée par la mise en œuvre de l'externalisation des aides au retour. *"Il faut savoir que la Constitution française impose un lien de rattachement entre la personne expulsée et le pays de renvoi. Si un étranger est expulsé depuis la France vers un pays tiers dont il n'a aucun lien, c'est inconstitutionnel"*. D'autres pays comme l'Espagne, l'Irlande, le Luxembourg ou le Portugal ont exprimé leurs réserves.

Au-delà des aspects logistiques et financiers, c'est la portée symbolique et juridique de ce tournant qui inquiète les ONG. *"La politique migratoire cesse d'être une question migratoire et devient une question d'État de droit"*. Pour Amnesty, la seule alternative viable passe par le développement de programmes de retour volontaire et la fin de la rétention systématique.

## **ALBANIE**

### **Deux migrant renvoyés d'Albanie en Italie**

Deux migrants ont été renvoyés en Italie depuis le centre de rapatriement de Gjadër, en Albanie, après avoir été jugé « *inapte à vivre en communauté restreinte* ». Il serait le deuxième d'un groupe de 40 personnes à être renvoyé en Italie. Ce Géorgien de 39 ans, qui avait été transféré avec 39 autres migrants de la ville portuaire italienne de Brindisi vers le centre de réparation mis en place par le gouvernement italien dans la ville albanaise de Gjadër, a été renvoyé en Italie mercredi 16 avril. Il a été conduit dans la ville portuaire italienne de Bari après avoir été diagnostiqué comme souffrant de troubles psychiatriques. Le Géorgien, assisté de son avocate, souffrirait de troubles psychiatriques.

Deux autres ont été renvoyés sur le sol italien pour des questions juridiques : l'un car son appel sur sa demande d'asile n'a pas encore été traité par la justice italienne, l'autre parce qu'il a déposé une demande de protection internationale à son arrivée en Albanie. En effet, l'accord entre les deux pays stipule que seuls les migrants jamais entrés en Italie et les personnes en situation irrégulière présente sur le territoire national peuvent être transférés en Albanie. En demandant l'asile, même une fois arrivé sur le sol albanais, cette personne n'entre dans aucune de ces deux catégories, et ne peut donc être retenue à Gjadër.

Les médias albanais ont évoqué des scènes de révolte de la part des migrants détenus dans le centre de Gjadër, mais ces informations ont été démenties par le Parquet de Rome, qui évoque seulement quelques actes de violence commis par certains retenus.

Samedi 19 avril 2025, le ministre de l'Intérieur s'est ainsi réjoui du *"premier rapatriement d'Albanie d'un citoyen étranger détenu au centre de Gjadër"*. Mais son histoire est passée sous silence. Or ce ressortissant bangladais de 42 ans a été transféré fin mars du centre de rétention de Pian del Lago, à Caltanissetta (Sicile) où il se trouvait, vers celui de Brindisi (Sicile). C'est depuis cette structure que les 40 exilés ont été envoyés en Albanie le 11 avril 2025. Après six jours dans le centre de Gjadër, le Bangladais a été rapatrié en l'Italie, et enfin expulsé vers Dacca. Les expulsions d'étrangers vers un pays tiers ne pouvant se faire directement depuis le sol albanais. Au total, cette expulsion a coûté pas moins de 6 000 euros aux autorités italiennes, contre 2 800 euros si l'homme n'avait pas été transféré en Albanie. *"Comment peut-on qualifier, sinon de farce, le fait de déplacer un migrant déjà détenu dans un CPR [centre de rétention] en Italie vers l'Albanie et de le rapatrier, alors qu'il aurait pu être rapatrié directement d'Italie, plus tôt et sans frais supplémentaires pour la communauté ?"*, s'est interrogé sur les réseaux sociaux le vice-président du parti libéral Italia Viva, *"Les CPR en Italie ne sont pas pleins (...) Il n'existe aucune situation de surpopulation justifiant l'utilisation de centres albanais inutiles et les mouvements de navires militaires le long de la Méditerranée"*, a insisté le responsable politique. Dès les premiers jours, les transferts vers l'Albanie

ont suscité de vives critiques. Lors d'une visite dans la structure de Gjadër mi-avril, une députée italienne, du Parti démocrate (centre gauche), et une eurodéputée (Alliance progressiste des socialistes et démocrates) ont pu rencontrer quatre des quarante migrants retenus. Selon ces femmes politiques, toutes les personnes "*ont appris dès leur arrivée qu'elles seraient transférées en Albanie. Aucune information préalable n'a été donnée, en violation flagrante de leurs droits*". L'un des exilés a raconté avoir été réveillé à 3h du matin dans le centre de rétention italien où il se trouvait, et qu'il avait découvert qu'il était en Albanie qu'après l'atterrissage. Il n'avait pas eu accès à un avocat.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## **BOSNIE- HERZEGOVINE**

### **La police de Sarajevo arrête 20 migrants porteurs de 200 passeports**

La police de Sarajevo a découvert 20 ressortissants étrangers, porteurs de près de 200 passeports de pays différents, dont le Népal, le Bangladesh et le Turquie, a annoncé vendredi 11 avril 2025 le Service des étrangers de la police de Bosnie-Herzégovine. Ils ont été découverts dans des squats situés dans les arrondissements de Stari Grad et d'Ilidža à Sarajevo, et la police a aussi saisi une grande quantité d'équipements utilisés pour les passages illégaux de frontières, ainsi que des téléphones portables. Deux Pakistanais, qui seraient liés à l'organisation de trafic international de migrants sur la route des Balkans occidentaux, seront placés sous surveillance au Centre d'immigration de Sarajevo-Est, et un ordre d'expulsion a été émis contre eux.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## **KOSOVO**

### **Le Kosovo sur la liste des pays « sûrs » de l'Union européenne**

La Commission européenne propose d'inclure le Kosovo sur la liste des pays d'origine « sûrs », ce qui a pour effet d'accélérer le retour des migrants et de rendre plus difficile la demande d'asile pour les citoyens de ce pays. Le Parlement européen et le Conseil doivent approuver la proposition. Le nombre de demandes d'asile déposées par les citoyens du Kosovo a augmenté après la libéralisation du régime des visas début 2024. L'Institut d'études avancées (GAP) a rapporté l'année dernière que près de 30 % des citoyens du Kosovo prévoyaient d'émigrer du pays.

Au cours des sept premiers mois de 2024 seulement, les citoyens du Kosovo ont déposé un total de 3950 demandes d'asile dans l'UE. La France est la première destination des citoyens kosovars depuis 2018, date à laquelle le pays a remplacé l'Allemagne comme première destination pour la première fois.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

## **ROYAUME-UNI**

### **La santé mentale des demandeurs d'asile très affectée par les attaques racistes de l'été 2024**

Selon un rapport du 15 avril 2025, de la Fondation pour la santé mentale, une organisation caritative basée au Royaume-Uni, les demandeurs d'asile ont vu leur santé mentale se dégrader fortement lors des troubles violents qui ont secoué le Royaume-Uni durant l'été 2024.

Des émeutes xénophobes avaient eu lieu durant plusieurs semaines. Elles avaient éclaté à la suite d'une attaque au couteau survenue le 29 juillet 2024 dans la ville côtière de Southport qui avait causé la mort de trois fillettes et fait dix blessés. Des informations erronées sur l'identité et la

nationalité de l'agresseur, un adolescent britannique d'origine rwandaise, avaient alors été largement diffusées par des militants d'extrême-droite, propageant des discours anti-migrants, racistes et islamophobes.

Ce déchainement de violence a généré chez nombre de demandeurs d'asile la crainte de sortir dans la rue de peur d'être pris pour cible par des manifestants d'extrême-droite. Les hôtels les hébergeant avaient également fait l'objet d'attaques, ce qui a accentué le sentiment de détresse psychologique dont nombre de migrants vulnérables souffrent, augmentant les risques de tentatives de suicide ainsi que de développer des troubles psychiatriques.

*"Nous avons constaté que les émeutes racistes de l'été 2024 ont eu un impact terrible sur la santé mentale de nombreux demandeurs d'asile au Royaume-Uni. Certaines personnes nous ont dit qu'elles avaient peur de quitter leur logement, risquant de s'isoler davantage, et d'autres ont dit qu'elles craignaient d'être attaquées en marchant dans la rue simplement à cause de la couleur de leur peau",* a déclaré le directeur général de la Fondation pour la santé mentale. Par peur du rejet, certains cachent leur statut de demandeur d'asile et considèrent ce vocable comme stigmatisant.

Les réseaux sociaux ont joué *"un rôle clé dans l'escalade des tensions"*, selon le directeur général, en relayant les rumeurs et amplifiant les appels à la haine, les propos xénophobes et racistes sur diverses plateformes. Il a appelé le gouvernement britannique à *"prendre davantage de mesures pour endiguer l'impact de la désinformation et de la haine en ligne et hors ligne"*.

L'exclusion des demandeurs d'asile du marché de l'emploi, du fait de conditions très restrictives contribue également à détériorer leur santé mentale en aggravant leur précarité, selon le même rapport. Actuellement, seuls les demandeurs qualifiés pour des professions en tension peuvent occuper un emploi, et uniquement si leur demande d'asile n'a pas fait l'objet d'une décision au bout d'un an.

Pourtant dans son dernier rapport, la Fondation démontre qu'en leur octroyant le droit d'occuper tout type d'emploi, leur santé mentale s'en trouvera meilleure mais aussi améliorera les recettes fiscales du Royaume-Uni. L'institut National de recherches économiques et sociales a évalué une économie de 4.4 milliards de livres sterling (5.1 milliards d'euro) en dépenses publiques, un gain d'1 milliard de livres sterling (1.2 milliard d'euro) pour la croissance économique ou encore une augmentation de 880 millions de livres sterling (1 milliard d'euro) pour les recettes fiscales. En outre, cela favoriserait une meilleure intégration des personnes étrangères, une réduction de leur dépendance aux aides et une amélioration de leur santé mentale.

La Fondation réclame à ce que, faute de traitement de leur demande par le ministère de l'intérieur dans un délai de six mois, le demandeur d'asile puisse occuper tout type d'emploi. Cette demande est portée depuis 2020 par la campagne « Lift the ban » (lever l'interdiction), qui regroupe une coalition de plus de 300 organisations, syndicats, entreprises etc. *"Donner aux demandeurs d'asile le droit de travailler est une évidence. Tout le monde - qu'il s'agisse des demandeurs d'asile, des entreprises, du gouvernement, du NHS ou de nos communautés - a intérêt à ce que les demandeurs d'asile aient la possibilité de subvenir à leurs besoins. Le système actuel, qui est à la fois nuisible et coûteux, ne peut plus être maintenu en l'état"*

Si le parti travailliste au pouvoir s'est engagé à proposer un plan intergouvernemental sur la santé mentale, le porte-parole du ministère de l'intérieur a assuré qu'ils n'avaient *"certainement pas l'intention de créer une procédure accélérée permettant aux personnes qui viennent au Royaume-Uni en dehors des règles établies en matière de visa de travail d'ignorer ces règles"*. Malgré les promesses électorales, la crise du logement pour migrants se poursuit le parti au pouvoir peinant à trouver des solutions pérennes aux hébergements dans les hôtels.

## **Des milliers de migrants qui devaient être expulsés vers le Rwanda pourront déposer une demande d'asile au Royaume-Uni**

Des milliers de migrants laissés dans l'incertitude depuis l'abandon du projet d'expulsion vers le Rwanda pourront déposer une demande d'asile au Royaume-Uni, a confirmé le gouvernement travailliste. L'annonce a été faite le 8 avril 2025. Plus de 5 000 demandeurs d'asile figuraient sur une liste initiale établie par le gouvernement précédent pour être envoyés au Rwanda dans le cadre d'un accord entre les deux pays. Après l'abandon du plan, si certains ont pu déposer une demande de protection et obtenir une réponse, d'autres, "*des milliers*" patientaient toujours dans les limbes administratives britanniques.

Même s'ils ne pouvaient plus être renvoyés à Kigali, ces milliers de migrants craignaient toutefois d'être expulsés - vers un autre pays tiers. En cause, la réception d'une lettre des autorités britanniques indiquant que même si leurs demandes d'asile étaient prises en compte, elles pouvaient être rejetées : "*Si les circonstances changent ou si des informations supplémentaires nous parviennent suggérant qu'une mesure d'irrecevabilité [...] est en fait appropriée, nous vous en informerons en conséquence*". Face à ces missives, et à ce flou juridique, le gouvernement a voulu rectifier le tir. "*Le ministère a abandonné la procédure d'irrecevabilité et s'engage à examiner de manière approfondie le bien-fondé des demandes d'asile*". "*Bien qu'il ne soit pas possible de donner un délai précis pour leur traitement, on estime que tous les dossiers devraient être finalisés d'ici la fin de l'année au plus tard*".

À l'époque, les migrants concernés par un envoi à Kigali étaient arrivés sur le sol britannique entre le 1er janvier 2022 et le 29 juin 2023, quasiment tous par "*small boats*". "*C'est un immense soulagement pour ceux qui se trouvaient dans un flou juridique*", a tweeté l'association Safe Passage International, "*bien que cela n'aurait jamais dû prendre autant de temps*".

Depuis des années, Londres et Paris cherchent des solutions pour enrayer les tentatives de traversées de la Manche et réduire l'immigration irrégulière. Le gouvernement travailliste a promis, comme ses prédécesseurs conservateurs, d'endiguer ce phénomène des « small boats » en luttant contre les passeurs. Avec peu de résultats jusqu'à présent. Près de 6 000 migrants sont arrivés par la mer au Royaume-Uni au cours du premier trimestre 2025, selon les dernières données du ministère britannique de l'Intérieur compilées par InfoMigrants. Un record.

## **VATICAN**

### **Extraits de la lettre du pape François aux évêques des Etats-Unis d'Amérique**

Un examen même sommaire de la doctrine sociale de l'Eglise montre avec évidence que Jésus Christ est le véritable Emmanuel (cf. Mt 1, 23); il a lui aussi fait l'expérience difficile d'être expulsé de son pays à cause d'un danger imminent pour sa vie, et l'expérience de devoir trouver refuge dans une société et une culture étrangère à la sienne. En devenant homme, le Fils de Dieu a également choisi de vivre le drame de l'immigration.

Une conscience formée avec droiture ne peut manquer d'exprimer un jugement critique et exprimer son désaccord avec toute mesure qui identifie de façon tacite ou explicite le statut illégal de certains migrants avec la criminalité. Dans le même temps, il faut reconnaître le droit d'un pays à se défendre et à protéger les communautés de ceux qui ont commis des crimes violents ou graves lors de leur séjour dans le pays ou avant leur arrivée. Quoi qu'il en soit, déporter des personnes qui, dans de nombreux cas, ont quitté leur terre pour des raisons d'extrême pauvreté, d'insécurité, d'exploitation, de persécution ou de grave détérioration de l'environnement, porte atteinte à la dignité de nombreux hommes et femmes, et de familles tout entières, et les rend particulièrement vulnérables et sans défense.



5. Il ne s'agit pas d'une question de moindre importance: un authentique état de droit se vérifie précisément dans le traitement digne que toutes les personnes méritent, en particulier les plus pauvres et les plus marginalisés. Le véritable bien commun est promu lorsque la société et le gouvernement, avec créativité et le strict respect des droits de tous — comme je l'ai affirmé en de nombreuses occasions — accueille, protège, promeut et intègre les plus fragiles, sans défense et vulnérables. Cela n'empêche pas le développement d'une politique qui régleme une migration ordonnée et légale. Toutefois, ce développement ne peut se réaliser à travers le privilège de quelques-uns et le sacrifice d'autres. Ce qui est construit sur le fondement de la force, et non sur la vérité de la dignité égale de tout être humain, commence mal et finira mal.

<https://www.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2025/documents/20250210-lettera-vescovi-usa.html>

### **Le pape François, inlassable défenseur des migrants à travers le monde**

Toute sa vie, il s'est tenu aux côtés des migrants. Et pendant les 12 années de son pontificat, le Pape François, décédé lundi 21 avril - lundi de Pâques 2025, aura fait de la cause des réfugiés, un combat. Il faut dire que le souverain pontife se considérait lui-même comme un exilé. Issu d'une famille d'Italiens émigrés en Argentine, "*l'archevêque des pauvres*", comme le surnommaient ses fidèles sud-américains, n'a eu de cesse de prôner l'accueil des milliers de "*frères et sœurs*" à travers le monde, sans distinguer leur religion ou leur statut administratif – réfugié statutaire ou sans-papiers.

*"Que de mépris se nourrit parfois envers les plus faibles, les marginalisés, les migrants", a-t-il lancé lors de son dernier discours public, la veille de sa mort, invitant à "abattre les barrières qui créent des divisions". Une phrase qui fait aujourd'hui écho à son premier credo en tant que chef de l'Église catholique, quelques heures après son élection le 13 mars 2013. "Comme je voudrais une Église pauvre, et pour les pauvres".*

### **2013, un premier voyage symbolique marquant à Lampedusa**

Le 8 juillet 2013, prenant tout le monde par surprise, le pape choisit de se rendre à Lampedusa, petite île italienne connue pour être la porte d'entrée en Europe des migrants subsahariens qui traversent la Méditerranée depuis les côtes tunisiennes et libyennes. Sur place, ses mots résonnent comme un coup de tonnerre politique à l'heure où l'Europe choisit de fermer ses frontières et de ne s'impliquer qu'à minima dans les sauvetages en Méditerranée – gérés en très grande partie par les ONG. *"Immigrés morts en mer, dans ces bateaux qui au lieu d'être un chemin d'espérance ont été un chemin de mort (...) Dans ce monde de la mondialisation, nous sommes tombés dans la mondialisation de l'indifférence. Nous sommes habitués à la souffrance de l'autre, cela ne nous regarde pas, ne nous intéresse pas, ce n'est pas notre affaire"*. Depuis un navire italien, le pape jette ensuite une gerbe de fleurs blanches dans la Méditerranée avant de se recueillir. Un premier geste politique suivis par beaucoup d'autres, qui constituent désormais son héritage. Tour d'horizon.

### **2016, depuis Lesbos, le pape rentre avec 12 demandeurs d'asile syriens**

En 2016, le souverain pontife se rend sur l'île grecque de Lesbos, autre lieu symbolique de la crise de l'accueil des migrants que traverse le Vieux continent. Cette visite du pape est marquée par un geste inédit : le retour, dans son avion de 12 réfugiés syriens. Un premier "*couloir humanitaire*" à petite échelle, mais censé montrer l'exemple aux politiques. L'ayant accueilli au pied de l'avion, l'ancien Premier ministre grec, le remercie pour son "*message d'accueil, quand d'autres dirigeants chrétiens élèvent des barrières*".

### **2018, le pape baptise un "héros" nigérian**

Le 31 mars 2018, le pape François a baptisé lui-même ans la basilique saint pierre, un

sans-papier, originaire du Nigeria, qui est devenu un héros en Italie après s'être opposé à un braqueur. Au mois de septembre 2017, l'homme de 31 ans avait arrêté un Italien qui venait de commettre un vol - armé d'un hachoir - dans un supermarché de Rome. Le sans-papiers, qui mendiait depuis quelques mois devant l'établissement, a désarmé le voleur, l'a assommé, puis a attendu l'arrivée de la police avant de s'éclipser - craignant d'être arrêté à son tour et expulsé.

### **2019, le pape se rend au Maroc**

Le pape François se rend au Maroc le 30 mars 2019. Il rencontre le roi Mohamed VI et des hauts responsables religieux. Il visite à un centre d'accueil géré par Caritas où sont accueillis de nombreux migrants d'Afrique subsaharienne. *"Ici aussi, il apparaît nécessaire de porter une attention particulière aux migrants en situation de grande vulnérabilité, aux nombreux mineurs non accompagnés et aux femmes. Il est essentiel de pouvoir garantir à tous une assistance médicale, psychologique et sociale adéquate pour redonner dignité à qui l'a perdue au cours du chemin"*, insiste le pape.

### **2021, Chypre remercie le pape pour le transfert en Italie de 50 migrants**

Le pape se rend à Chypre en 2021, et met l'accent sur la question migratoire. Lors de cette visite, les autorités chypriotes le remercient. *"Nous aimerions exprimer notre gratitude pour l'initiative de transférer 50 migrants de Chypre vers l'Italie"*, déclare le président de Chypres.

À Chypre, le discours de François marque les esprits. *"Des côtes près de chez nous sont devenues des ponts pour le commerce des esclaves. J'en ai vu des preuves filmées. Ce sont des lieux de torture, où les gens sont vendus. Je dis cela car ma responsabilité est de vous aider à ouvrir les yeux."* Le pape fait référence aux ventes aux esclaves qui se déroulent en Libye. Il dénoncera souvent le sort des exilés dans ce pays - qui peine à se reconstruire depuis la chute de Kadhafi en 2011, et qui reste en proie à la violence des milices armées.

### **2021, le pape évoque sa tristesse après un terrible naufrage dans la Manche**

La même année, le pape s'est ému du dramatique naufrage dans la Manche qui a coûté la vie à 27 personnes, le 24 novembre. Il avait exprimé sa *"tristesse"* concernant le sort des noyés de la Manche. Il s'était là encore ému de la situation en Méditerranée et des migrants réduits en esclavage en Libye. « Je ressens de la tristesse quand je pense à ceux qui sont morts dans la Manche, à ceux de la frontière avec le Bélarus, dont beaucoup sont des enfants, à ceux qui se noient dans la Méditerranée, à ceux qui sont rapatriés en Afrique du Nord et transformés en esclaves. »

— Apostolica Sedes Vacans (@Pontifex\_fr) November 28, 2021

### **2022, un don pour les migrants bloqués à la frontière polono-biélorusse**

Le pape mène en 2022 l'Église sur un terrain politiquement glissant : les tensions polono-biélorusses. Mais se cantonne à une prise de position humanitaire. Il fait un don de 100 000 euros « pour aider les groupes de migrants bloqués » à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie. Ce don vise également à *"aider [l'ONG catholique] Caritas Pologne à faire face à l'urgence migratoire à la frontière entre les deux pays"*, explique dans un communiqué le dicastère (ministère) pour le service du Développement humain intégral, organe du Saint-Siège notamment en charge des réfugiés.

### **2023, le pape reçoit un camerounais dont la famille est morte dans le désert en Tunisie**

Le pape avait reçu un Camerounais avait tragiquement perdu sa femme et sa fille de six ans en juillet de la même année. Ils avaient quitté la Libye et s'étaient installés en Tunisie, pour y élever leur petite fille. Elles sont mortes de soif dans le désert entre la Libye et la Tunisie, après avoir

été raflées par les autorités tunisiennes.

### **2025, le pape s'oppose aux expulsions massives aux États-Unis**

En février, deux mois avant sa mort, François avait condamné les expulsions massives de migrants voulues par le président américain, s'attirant les foudres de la Maison Blanche. Dès son élection, le chef de l'État a promis la plus grande vague de reconduites à la frontière que le pays ait jamais connue.

Deux mois après avoir critiqué ces mesures, le pape a brièvement reçu dimanche 20 avril le vice-président américain JD Vance en marge des célébrations de Pâques. L'entente est "cordiale", selon un communiqué du Vatican publié après la rencontre.

Dans une interview à la chaîne Fox News au mois de janvier, le vice-président américain avait repris un concept de saint Augustin, stipulant "*que l'on aime sa famille, puis ses voisins, puis sa communauté et, ensuite, ses compatriotes et, enfin, que l'on donne la priorité au reste du monde*". En réponse, François avait invité à "*méditer sur l'amour qui construit une fraternité ouverte à tous, sans exception*".

## **ASIE**

### **PAKISTAN**

#### **En trois semaines, le Pakistan a expulsé plus de 100 000 Afghans, accusés de «terrorisme et narcotrafic»**

Un total de « 100 529 Afghans », pour plus de la moitié des enfants, ont quitté le Pakistan. Les autorités d'Islamabad ont lancé, il y a trois semaines, une campagne d'expulsion massive visant des migrants, parfois nés sur son sol ou y résidant depuis des décennies. Islamabad, qui voit les violences exploser dans ses régions frontalières avec l'Afghanistan, accuse les trois millions d'Afghans vivant sur son sol d'être « *liés au terrorisme et au narcotrafic* ». En rétorsion, il a purement et simplement annulé au 1er avril 2025 les 800 000 cartes de résidence distribuées à des Afghans. Fin 2023 déjà, quelque 800 000 Afghans étaient rentrés dans leur pays d'origine lors d'une première campagne similaire. Cette nouvelle campagne bénéficie d'un large soutien de la population. Un peu comme en France, on entend "*Les loyers ont doublé depuis l'arrivée des Afghans*". "*Ils sont venus pour obtenir le statut de réfugié, mais ils ont fini par voler les emplois des Pakistanais qui ont déjà du mal à s'en sortir*". Ou au contraire : "*Les Afghans acceptent des tâches dont les Pakistanais ont honte, comme ramasser les ordures. Qui le fera après leur départ ?*".

Kaboul, dont le gouvernement taliban n'est reconnu par aucun pays au monde, se dit préoccupé et déçu par ces expulsions et accuse son voisin d'utiliser les migrants « *à des fins politiques* ». Le Premier ministre taliban a dénoncé les "*mesures unilatérales*" de son voisin et exhorté le chef de la diplomatie pakistanaise qu'il recevait à Kaboul à "*faciliter un retour digne des réfugiés afghans*". Désormais, chaque jour, des convois de familles chargées avec leurs effets personnels, faits à la hâte sur des camions colorés, franchissent les deux postes frontières entre le Pakistan et l'Afghanistan. Et craintes de certains expulsés : "*Je suis né au Pakistan et je n'ai jamais mis les pieds en Afghanistan*" ; "*Nous n'avions jamais pensé que nous retournerions en Afghanistan. Quand nos parents nous ont dit qu'il fallait partir, nous avons pleuré*".

Militants et migrants accusent depuis des mois le Pakistan d'arrestations arbitraires, de

racket et de harcèlement à l'encontre des Afghans. Là-bas, ne cessent de répéter les ONG, ces migrants de retour ne trouveront que marasme économique et pauvreté galopante. Car si les violences ont quasiment disparu depuis le retour au pouvoir des talibans à l'été 2021, plus de la moitié de la population a besoin d'aide humanitaire pour survivre, ce qui fait de l'Afghanistan la deuxième plus grande crise humanitaire du monde.

<https://www.rfi.fr/fr/asi-pacifique/20250422-en-trois-semaines-le-pakistan-a-expuls%C3%A9-plus-de-100-000-afghans-accus%C3%A9s-de-terrorisme-et-narcotrafic>  
<https://www.france24.com/fr/asi-pacifique/20250422-100-000-afghans-quitter-pakistan-depuis-trois-semaines-afghanistan-r%C3%A9fugi%C3%A9s-humanitaires-talibans-islamabad>

## SYRIE

### Rentrer en Syrie : les difficultés

Depuis la chute du régime de Bachar al-Assad, les Syriens ont la possibilité de rentrer chez eux et de prendre un nouveau départ. Selon les estimations du HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, quelque 400 000 Syriens en provenance de pays voisins sont rentrés depuis la chute du régime de Bachar al-Assad le 8 décembre 2024. Au cours de la même période, plus d'un million de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie sont également rentrées chez elles, ce qui porte à plus de 1,4 million le nombre total de Syriens qui sont rentrés chez eux.

Avec la fin de l'année scolaire, l'été sera une période cruciale pour les retours volontaires et offrira une occasion à ne pas manquer. Mais pour que ces retours soient durables, les Syriens auront besoin d'un soutien en matière de logement, de moyens de subsistance, de protection et d'assistance juridique, autant de domaines dans lesquels le HCR a fait ses preuves.

Sans un financement adéquat, le risque est que les 1,5 million de retours prévus cette année n'aient pas lieu et que ceux qui rentrent au pays n'aient d'autre choix que de partir à nouveau. Le soutien au HCR et aux acteurs humanitaires est essentiel au maintien d'une certaine stabilité. Les coupes budgétaires drastiques auxquelles le HCR est confronté mettent en péril des millions de vies. Près de 16,7 millions de personnes en Syrie, soit environ 90 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire sous une forme ou une autre, et plus de 7,4 millions de Syriens sont toujours déplacés à l'intérieur du pays.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/points-de-presse/les-besoins-s'intensifient-avec-le-retour-au-pays-de-400-000-syriens>

## AFRIQUE

## ALGERIE

### Plus de 1 200 migrants expulsés par l'Algérie vers le Niger en quatre jours

L'Algérie a expulsé vers le Niger 1 141 migrants samedi, puis 76 mardi. Tous sont désormais à Assamaka, la première ville nigérienne à une quinzaine de kilomètres de la frontière, selon l'organisation Alarme Phone Sahara. Pour l'ONG qui opère dans cette région depuis plusieurs années, "*ce mois d'avril est particulier*" car il est marqué par "*un pic d'expulsions*".

Si ce genre de refoulements se fait "*sans calendrier précis*" et de manière régulière, celle du samedi 19 avril 2025 étonne par son ampleur. Au moins 1 141 migrants ont été expulsés par l'Algérie vers le Niger, indique le coordinateur de la plateforme Alarme Phone Sahara (APS) au Niger. "*Autant de personnes en une fois, c'est beaucoup par rapport aux autres opérations de ce type*". Parmi les personnes refoulées, on compte 41 femmes et 12 enfants. Ces migrants sont originaires de 17 pays

différents, notamment des ressortissants d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Mali, Niger, Bénin, Burkina Faso, etc.), d'autres pays africains comme le Soudan ou l'Éthiopie ainsi que des pays d'Asie comme le Bangladesh. *"Nous avons déjà recensé plus de 3 000 expulsions ce mois-ci donc actuellement, nous sommes à plus de 4 000 migrants refoulés depuis le début du mois d'avril"*, Abandonnés dans la zone dite du "Point Zéro" - un lieu désertique en Algérie à quelques kilomètres de la frontière avec le Niger -, ils ont rejoint la ville d'Assamaka, à une quinzaine de kilomètres, samedi 19 avril 2025. Les dangers de ces opérations sont immenses. Les exilés sont généralement abandonnés, livrés à eux-mêmes en plein désert. Sans eau ni nourriture, ils doivent parcourir à pied pendant des heures le chemin vers Assamaka où se trouve le centre de transit de l'Organisation internationale des migrations (OIM), le bras de l'ONU qui assiste les retours volontaires des migrants vers leur pays d'origine.

Chaque année, de nombreux exilés disparaissent aussi sans laisser de trace dans le Sahara. Ils peuvent se perdre, mourir de déshydratation ou être victimes de groupes mafieux. *"Rien qu'hier [mardi 22 avril], les associations locales nous ont fait part de la découverte de deux cadavres. Et un autre a été retrouvé lundi"*, ajoute le coordinateur APS. *"Jusqu'à présent, nous avons réussi à gérer tant bien que mal l'afflux, mais les besoins sont énormes"*. *"Nous lançons donc un appel à toutes les autorités, européennes comme africaines, pour qu'elles prennent des mesures afin d'arrêter ce genre d'expulsions, surtout en cette période de canicule"*. En ce moment, les températures dépassent les 40 degrés dans le désert, rendant *"minimes"* les chances de survie - sans aide ni eau en quantité suffisante.

Pourtant, les expulsions se poursuivent. Mardi 22 avril 2025, 76 personnes supplémentaires sont arrivées dans la ville d'Assamaka suite à une opération similaire, précise APS, portant le nombre de migrants refoulés à plus de 1 200 en seulement quatre jours. Ces opérations menées par l'Algérie sont fréquentes depuis plusieurs années mais elles ont pris une ampleur inédite. Au moins 31 404 personnes ont été refoulées par les autorités algériennes dans le désert en 2024, un nombre record qui a *"dépass[é] tous les chiffres documentés des années précédentes"*, y compris celui de 2023 avec 26 031 refoulés, souligne Alarme Phone Sahara. Cette surpopulation de migrants au Niger - notamment à Assamaka et Agadez - concentre toutes les frustrations. Bloqués là, l'immense majorité des exilés ne parviennent pas à s'intégrer dans le pays et misent tout sur un *"retour volontaire"* ou une réinstallation dans un pays tiers.

Depuis plus de six mois, 1 900 exilés hébergés dans le centre du HCR à Agadez dénoncent quotidiennement leurs difficiles conditions de vie dans la structure sur les réseaux sociaux. Certains y sont accueillis depuis plusieurs années, faute d'alternative ailleurs.

## **MAURITANIE**

### **Les vagues d'arrestations de migrants sèment la peur**

Depuis fin-février 2025, la Mauritanie mène une campagne d'arrestations et d'expulsions de migrants en situation irrégulière. Selon l'OIM en 2024, ils sont environ 200 000 migrants en Mauritanie. *"C'est tous les jours qu'il y a des refoulements. La police arrête même des gens dans leurs maisons, des hommes lorsqu'ils vont au travail... Les refoulements ne touchent plus que les migrants en transit mais tout le monde"*. *"Surtout pour les migrants Subsahariens, la situation peut être qualifiée de critique"*, estime le président de l'association Ensemble pour un avenir meilleur.

De nombreux migrants arrêtés sont envoyés notamment à Rosso, au Sénégal, à la frontière mauritanienne. C'est le cas de cet homme, arrêté par la police à Nouakchott, la capitale. *"Ils te disent 'tu es un étranger non ?', tu dis oui, on te prend. Pendant deux jours, on est enfermés dans un centre où si tu n'as pas l'argent pour acheter à manger, tu vas mourir dans la salle"*. Même scène pour une jeune femme, vêtue d'un grand voile mauritanien, qui a été expulsée à Rosso malgré sa grossesse et sa fille de deux ans. *"(Un policier) m'a attrapé à la maison, j'étais couchée donc, il (est venu), il (a cogné). Moi, j'ai fait une semaine en prison. Il n'y avait pas à manger"*.

Si les précédentes vagues d'interpellations touchaient principalement les migrants interceptés en partance vers l'Europe, cette fois-ci, tous les profils semblent concernés. Un étudiant d'une trentaine d'années craignant de se faire refouler à son tour malgré sa carte d'étudiant, a décidé de faire un aller-retour au Sénégal pour assurer son avenir en Mauritanie. *"Comme ça si on me contrôle, je peux dire que j'ai un visa pour 3 mois"*, explique-t-il. Car lorsqu'un ressortissant d'un pays de la Cédéao rentre en Mauritanie, il dispose d'un visa valable 90 jours. Selon lui, nombre de ses compatriotes en Mauritanie ont été arrêtés puis refoulés. *"Certains avec qui je suis en contact sont à Rosso mais le Sénégal ne veut pas d'eux, d'autres ont été renvoyés vers le Mali. Il y en a un aujourd'hui qui est à Bamako". "Aujourd'hui, il y a une vraie crainte de se faire contrôler et arrêter. Chaque jour ça arrive"*.

Et cette peur se ressent dans les rues. *"Avant, il y avait beaucoup de taxis, conducteurs de tuks-tuks, tous ces petits jobs occupés par des migrants... Mais maintenant, on voit vraiment l'absence des migrants dans la ville. Les gens se cachent"*. Une situation qui risque de plonger nombre de personnes en situation irrégulière dans la précarité car l'augmentation des arrestations et des contrôles *"crée un climat répressif"*, analyse une humanitaire. *"Depuis le mois de mars, les arrestations ne sont plus uniquement liées aux interceptions et débarquements de pirogues en direction de l'Europe"*. Pour éviter d'être arrêtés, les migrants sont de plus en nombreux à demander un titre de séjour. Ainsi, *"les services d'enregistrement de migration sont débordés et il y a énormément de queues"*, explique l'humanitaire. À ça, *"il faut ajouter les nouveaux visas électroniques"*. Ainsi, entre le nouveau système et l'augmentation de la demande, *"on a un ralentissement général de la régularisation"*. *"Ils auraient pu laisser un délai avant d'arrêter les gens afin qu'ils puissent faire les demandes"*.

Selon le ministre mauritanien des Affaires étrangères, *"il n'y a pas, à proprement parler, de mesures particulières enclenchées"*. *"Notre politique vis-à-vis de la migration irrégulière est restée la même : appliquer la règle de droit et être très ferme, par rapport aux réseaux de migrants irréguliers en particulier"*. Ces opérations sont *"un travail de routine"*, concernant des migrants n'ayant pas régularisé leur situation, selon le ministre qui n'a pas donné de chiffres sur l'ampleur de ces refoulements. Il assure que sur les 130 000 migrants recensés en 2022, seulement 7 000 ont renouvelé leur titre de séjour.

Dans ces vagues d'arrestation, certains y voient un lien avec l'accord conclu entre la Mauritanie et l'Union européenne. En mars 2024, la Mauritanie a signé avec Bruxelles un partenariat visant à lutter contre l'immigration illégale. Au programme : renforcement de la coopération entre agences, démantèlement des réseaux de passeurs, construction de centres de rétention et délégation des contrôles, le tout grâce à une enveloppe de 210 millions d'euros accordée au pays saharien. Ces dernières années, la Mauritanie est devenue l'un des premiers points de départ des migrants en direction de l'Europe.

### **Le Mali et la Mauritanie cherchent à coopérer pour lutter contre l'immigration illégale**

Plus de 500 corps de jeunes Africains, candidats à l'immigration clandestine vers l'Europe, ont été repêchés en 2024 sur les côtes mauritaniennes. Et depuis le début de 2025, 100 jeunes, dont des maliens, ont péri après avoir tenté la traversée en prenant la mer depuis la Mauritanie. Pour faire face à cette crise, la Mauritanie et le Mali misent à la fois sur la sensibilisation des candidats à l'exil et sur la lutte contre les réseaux mafieux organisant ces départs. Parmi les cibles : les trafiquants de passeports. Plusieurs personnes arrêtées en Mauritanie avec des documents de voyage maliens se sont révélées être originaires d'autres pays. Les réseaux de transporteurs impliqués sont également dans le collimateur. Les deux pays ont décidé de renforcer leur coopération sécuritaire : le partage des fichiers de renseignement sera amélioré pour démanteler les filières.

Au-delà de la question migratoire, le ministre mauritanien a également abordé avec ses interlocuteurs la situation des ressortissants maliens vivant en Mauritanie. Le Mali avait récemment demandé à son voisin plus d'humanité à l'égard de ses citoyens, en situation régulière ou non.

### **Plus de 100 corps de migrants retrouvés au large de la Mauritanie depuis janvier 2025**

Depuis le 1er janvier 2025, "*plus de 100 corps*" de migrants ont été retrouvés près des côtes mauritaniennes, a indiqué jeudi 10 avril 2025 le ministre mauritanien des Affaires étrangères en visite à Bamako, au Mali. "*En 2024, plus de 500 corps de jeunes Africains ont été repêchés sur nos côtes et plus de 100 depuis le début de cette année (2025). C'est une tragédie humaine que nous devons affronter ensemble*", a déclaré le ministre. "*Il est impératif de combattre ces réseaux criminels et d'encourager une migration régulière, sûre et ordonnée, dans le strict respect des législations nationales et des accords bilatéraux*".

En 2024, la Mauritanie, vaste pays désertique situé sur la côte atlantique ouest-africaine, est redevenue un pays de transit dans l'attente d'un passage vers les Canaries - la côte atlantique étant davantage contrôlée par les forces marocaines et sénégalaises. Le pays est même devenu le principal lieu de départs des canots arrivés dans l'archipel espagnol en 2024, selon l'ONG Caminando Fronteras.

La dégradation de la situation sécuritaire au Sahel a également joué un rôle dans le flux vers l'Espagne. Face aux exactions de l'armée et à la menace terroriste, des dizaines de milliers de Maliens - mais aussi Nigériens et Burkinabés - ont trouvé refuge en Mauritanie ces derniers mois. Entre janvier 2023 et avril 2024, plus de 95 000 nouveaux réfugiés maliens sont arrivés dans le pays, en plus des 105 000 réfugiés précédemment enregistrés, selon le HCR. Au total, 275 000 réfugiés et demandeurs d'asile se trouvent actuellement en Mauritanie, d'après les chiffres de l'agence onusienne.

La Mauritanie a mené ces dernières semaines une campagne d'expulsion des migrants - notamment des Sénégalais, Maliens, Ivoiriens et Guinéens -, suscitant des vives critiques dans la région et des tensions diplomatiques avec ses voisins. Fin mars 2025, le Mali s'était indigné face aux violences subies par ses ressortissants expulsés de la Mauritanie voisine et avait demandé la cessation immédiate de cette "*violation flagrante des droits humains*", après l'expulsion par Nouakchott de centaines de migrants maliens.

"*Un Malien qui arrive en Mauritanie est chez lui, tout comme un Mauritanien qui se rend au Mali. Ceux qui sont en situation régulière vivent en toute quiétude. Les difficultés concernent principalement les personnes non enregistrées, ce qui requiert une meilleure organisation de part et d'autre*", a estimé jeudi 10 avril le ministre mauritanien des Affaires étrangères.

Beaucoup de migrants présents en Mauritanie espèrent prendre la mer pour rejoindre les Canaries espagnoles. Ainsi, sur les plus de 22 000 personnes arrivées dans l'archipel espagnol au cours du premier semestre 2024, 13 000 sont parties des côtes mauritaniennes, contre environ 200 personnes l'année précédente. En 2024, les Maliens ont constitué la nationalité la plus nombreuse parmi les immigrés arrivés de manière irrégulière en Espagne. Mais ils ne sont pas les seuls. Les Sénégalais, qui fuient une crise économique et un taux de chômage très élevé dans leur pays, tentent aussi de traverser l'Atlantique depuis les côtes mauritaniennes. Au total l'an dernier, près de 47 000 personnes ont débarquées dans les canaries et près de 10 000 exilés ont péri dans l'atlantique en 2024, d'après le dernier rapport de Caminando Fronteras. Et "*la majorité des victimes avaient pris la mer depuis la Mauritanie*".

## TCHAD

### **Au poste frontière d'Adré, les destins brisés et les vies oubliées des réfugiés soudanais**

Le poste frontière d'Adré sépare le Tchad et le Soudan. Le matin des centaines de réfugiés exténués, traumatisés, font la queue pour être enregistré au CNARR, la Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés. Un homme qui travaille pour cet organisme tchadien soupire : *"Ce matin, j'ai vu des femmes avec des enfants mineurs. Ils disent que là-bas, il a l'insécurité totale, il n'y a pas de paix. Quand tu vois quelqu'un en face de toi, qui est en train de pleurer, qui a été agressé par des hommes, qui est victime de viol... C'est inhumain"*. Les femmes et les enfants représentent près de 90 % des réfugiés soudanais. *"Voilà, ce matin, on a reçu ce monsieur. Il a reçu un éclat pendant un bombardement au Soudan"*. *"L'attaque a eu lieu le soir, c'est-à-dire après la prière. Il y a eu des morts, il y a eu des blessés, il y a eu des gens qui sont fracturés, il y a eu des gens qui ont perdu leurs jambes. C'était un pillage"*. Des hommes blessés, des femmes violées, des destins brisés.

Difficile, dans ce contexte, d'organiser la cohabitation. *"Le conflit au Soudan, c'est un conflit politique, mais cela s'est transformé en conflit ethnique. Un conflit entre les arabes et les masalits. Et pour éviter que le conflit se prolonge ici, dans le camp, on les sépare"*, explique le manager d'un camp d'Adré. Les Arabes sont donc envoyés dans les camps situés près d'Abéché. Les autres vers Farchana, situé à 50 km à l'ouest d'Adré. Quatre femmes soudanaises : *"disent qu'elles sont Soudanaises. Elles sont arrivées au Tchad, mais elles retournent encore là-bas parce que leurs familles se trouvent derrière, là-bas. Elles ne peuvent pas rester"*. Bravant la peur et le danger, certains retournent au Soudan pour des raisons familiales. Les autres restent au Tchad dans des conditions très précaires. Le retrait de l'aide américaine a eu des conséquences dramatiques. Des projets d'irrigation ont été stoppés net, tout comme le soutien psychologique aux réfugiés. *"On lance un appel à tous les bailleurs pour pouvoir prendre en charge ces réfugiés qui sont vraiment dans la détresse"*. Un SOS pour les victimes d'un conflit oublié.

## TUNISIE

### **Les migrants organisent leur survie après les démantèlements de camps**

Après les démantèlements avec scènes violentes, il y a eu une destruction quasi-totale des affaires des exilés et une absence de proposition d'hébergement alternatif. Trois semaines plus tard, si des migrants ont fait le choix d'aller à Tunis pour tenter de bénéficier d'un *"retour volontaire"* dans leur pays via l'Organisation nationale des migrations (OIM), les autres se sont installés dans des petits camps adjacents, encore plus précaires que ceux démolis par les autorités.

Un Gambien, qui vivait dans le camp du "km 25" jusqu'à son démantèlement, jeudi 3 avril 2025 raconte : *"La police était venue nous dire de partir quelques jours plus tôt. Quand les policiers sont arrivés, nous avons tous couru pour nous cacher dans les oliviers de l'autre côté de la route, mais des femmes et des enfants sont tombés. C'était effrayant parce que la police tirait des gaz lacrymogènes"*. Il n'a pas bougé. Il vit là avec une vingtaine d'autres exilés de différentes nationalités, dans le plus grand dénuement. *"Nous dormons sous les arbres et nous n'avons que trois couvertures pour 24 personnes, la police a brûlé toutes les autres"*.

La veille de l'arrivée de la police, un Ivoirien a préféré quitter les lieux pour rejoindre celui du "km 30". *"Ici, il y avait deux camps, un petit et un grand. Seul le grand a été évacué car il se trouvait sous les oliviers. Dans le petit camp, les abris sont disposés en bordure, pas directement sous les arbres"*, explique-t-il. Mais la vie y est encore plus difficile que dans le camp précédent. Exposés aux intempéries, les migrants disent subir le froid qui frappe la région, notamment la nuit. Et l'accès à la nourriture est particulièrement compliqué. *"La Garde nationale brûle les vivres pour*



*faire partir les gens et interdit aux vendeurs ambulants de passage dans les camps de nous vendre de la nourriture ou du charbon". Les commerçants tunisiens, imposent aux migrants subsahariens des prix bien plus élevés qu'aux Tunisiens. "Si tu veux acheter quelque chose qui coûte un dinar par exemple, ici on va te le faire payer cinq dinars". Et sur la route qui mène des habitations informelles aux commerces, les exilés se disent exposés aux risques d'agressions perpétrés par des jeunes Tunisiens.*

Dans ce contexte extrêmement tendu, chacun tente donc de survivre comme il peut. Et la cohabitation avec les habitants d'autres campements - souvent plus petits - n'ayant pas été évacués peut poser problème. Faire grossir un camp existant, c'est risquer d'attirer l'attention des autorités et de provoquer un nouveau démantèlement. Moussa en a fait l'expérience. Un Ivoirien a également dû fuir le camp du "km 25", il y a perdu toutes ses affaires. Pour tenter de se mettre à l'abri, lui et ses compagnons d'infortune se sont dirigés vers d'autres campements limitrophes encore intacts. *"Mais quand on arrive, les habitants refusent qu'on entre", confie-t-il. Finalement lui et ses camarades ont trouvé refuge dans le campement du "km 34", lui-même démantelé la semaine dernière. Mais le répit est de courte durée : chaque matin, la Garde nationale vient les chasser. "Tous les jours, on court sous les oliviers pour leur échapper. Et dès qu'ils partent on revient s'installer au même endroit", décrit-il. Impossible donc pour les Subsahariens de reconstruire des habitations avec des morceaux de bois ou de plastique, elles seraient immédiatement détruites. "On n'a plus rien, on dort dehors, sous les arbres, sur des nattes".*

Lors de l'évacuation du camp du "km 30", des bus ont emmené des exilés. *"La Garde nationale nous a dit que c'était pour bénéficier du 'retour volontaire' [de l'OIM] mais on n'a pas de nouvelles de ceux qui sont partis depuis. On se demande s'ils n'ont pas été envoyés dans le désert ou en prison."* Selon un migrant : *"Mon ami s'est blessé en courant lorsque la police est arrivée dans le camp. Il a été arrêté et emmené en prison. Il m'a raconté que, trois jours plus tard, il a été emmené en bus dans le désert avec une trentaine d'autres personnes. Il a finalement réussi à revenir et nous rejoindre mais il a mis une semaine à arriver ici à pied".*

### **Violences lors des démantèlement de camps en Tunisie : le député de Sfax dément**

Depuis le début du mois d'avril, plusieurs campements de migrants installés dans les oliveraies autour de la ville de Sfax sont évacués par la Garde nationale tunisienne. Le député de Sfax a assisté à certains de ces démantèlements. Proche du président, il dément les accusations de violences imputées aux forces de l'ordre. Et affirme que les exilés n'ont d'autre choix que de retourner dans leur pays d'origine. Entretien.

*Le démantèlement des campements a été décidé à la suite de nombreuses plaintes déposées par des propriétaires des terres occupées par des migrants. Ces plaintes concernent des vols dans les maisons et des vols de matériel agricole, des violences, des vols à main armée, et même des viols. La présence des migrants dans les oliveraies a aussi causé des dommages importants aux oliviers. Les propriétaires ont eu du mal à accéder à leurs terres pour effectuer des travaux agricoles ou arroser leurs arbres. Par ailleurs, des gangs ont commencé à se former dans ces camps. Ils attaquent les passants pour leur voler leur téléphone et leur argent en les menaçant avec des machettes et des couteaux.*

Selon les autorités tunisiennes, quelque 20 000 exilés vivaient dans les campements informels dans les oliveraies de Sfax avant les évacuations. Ces camps ont commencé à se former après que les migrants ont été chassés de Sfax à l'été 2023.

*Seule une petite partie des oliveraies a été évacuée, par rapport au nombre de terrains occupés par les migrants africains. Il y a plus de 20 camps entre Jebeniana et El Amra. Les*

*propriétaires ont commencé à labourer les terres qu'ils ont récupérées. Ils ont aussi ramassé ce qu'ils pouvaient des arbres qui n'avaient pas été brûlés ou déracinés par les migrants.*

Les migrants cassaient les branches d'arbres notamment pour avoir du bois et se chauffer. Depuis deux ans, InfoMigrants documente la vie dans ces campements grâce à de nombreux témoignages de migrants et d'associatifs. Les habitants y manquent de tout, la situation humanitaire y est extrêmement alarmante. Le manque d'eau potable et de nourriture, les maladies ont déjà provoqué des morts parmi la population migrante.

*Parmi les migrants expulsés, plusieurs centaines ont demandé le "retour volontaire". Des bus les ont conduits dans des hébergements temporaires [dans l'attente de leur départ].*

*Il faut maintenant que les organisations responsables fassent leur travail dans les brefs délais et que les pays de l'Union européenne (UE) contribuent au financement du retour des personnes dans leurs pays. Cela nécessite plus que les 20 millions d'euros répartis entre trois pays maghrébins. Les milliers de migrants restants se sont répartis dans les autres camps. Les membres de la Chambre des représentants du peuple [Assemblée] ont proposé qu'ils soient regroupés dans des camps loin des villes et des villages, et qu'ils soient placés sous la protection de la sécurité tunisienne jusqu'à ce qu'ils retournent dans leurs pays.*

Le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) confirme à InfoMigrants que seules les personnes dont le dossier de "retour volontaire" était prêt ont été emmenées vers des centres d'hébergement de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Les autres se sont dispersés ou ont rejoint d'autres campements. "Des personnes qui ont manifesté contre ces expulsions ont aussi été envoyées en prison", affirme l'association à InfoMigrants.

Fin mars 2025, le président tunisien a appelé l'OIM à intensifier ses efforts pour assurer les « retours volontaires » des personnes subsahariennes en situation irrégulière vers leurs pays d'origine. Près de 1 500 exilés ont été rapatriés depuis le début de l'année, selon la présidence tunisienne. EN août 2024, 7 250 migrants subsahariens ont bénéficiés de ce programme, contre un peu plus de 2 250 en 2023. Face au climat anti-migrants en Tunisie, de plus en plus d'exilés souhaitent en bénéficier. Mais les rapatriements dépendent de la reconnaissance des personnes par leur pays d'origine et les démarches peuvent être longues.

*Ces prises en charge doivent être payés par l'Union européenne (UE) et les Nations unies. Nous ne pouvons supporter les coûts de leur protection, de leur hébergement et de toutes leurs fournitures nécessaires à leur quotidien. Les sommes fournies à la Tunisie ne couvrent même pas le coût des unités de sécurité qui protègent les migrants et les citoyens tunisiens.*

*Il n'y a pas de bus qui ont emmené les migrants dans le désert dans les zones frontalières. Depuis l'été 2023, de nombreux migrants contactés par infoMigrants accusent les autorités tunisiennes de les rafler dans les villes tunisiennes et de les expulser dans le désert à la frontière libyenne ou algérienne. L'ONU et de nombreuses ONG ont dénoncé la situation. En vain. Ces abandons dans le désert ont toujours cours, selon les exilés.*

*Il n'y a eu ni mort, ni blessé parmi les migrants africains lors de l'intervention des forces de sécurité tunisiennes. Aucune grenade lacrymogène n'a été tirée. La protection civile, le Croissant-Rouge et le ministère de la Santé ont sécurisé tous les migrants et ont vérifié qu'il n'y avait pas d'enfants, de femmes ou de personnes blessées dans les tentes avant de les évacuer.*

Le groupe de défense des droits des migrants Refugees in Tunisia a affirmé le 19 avril 2025 qu'un nourrisson de trois mois était mort brûlé dans l'incendie de l'abri de plastique où il se trouvait. La Garde nationale tunisienne a démenti et assuré que l'enfant est vivant. Il avait été laissé seul dans la cabane et a été pris en charge par les autorités le temps de retrouver sa mère.

## Le désarroi des migrants subsahariens après le démantèlement des camps

Dans le campement du kilomètre 22, dans l'est de la Tunisie, à El Hamra, plusieurs centaines de migrants sont installés dans des tentes de fortune. Quelques-unes sont un peu plus solides avec des structures en bois ou des bâches. Mais une Camerounaise, 32 ans, doit dormir à la belle étoile à même le sol. Début avril 2025, elle a dû fuir le campement dans lequel elle vivait, démantelé par les autorités. « *Parce que là où j'étais d'abord, le camp a été détruit. Je n'ai pas d'abri. Je dors sous les zitouns, ce n'est pas facile pour nous. J'ai vu qu'il y avait des Noirs comme ici et je suis venue, je sais qu'ils ne peuvent pas me jeter. Je me suis déjà déplacée comme ça plus de quatre fois. Plus de quatre fois. On vient, on casse, on nous renvoie, on nous jette, on nous tabasse. Ce n'est pas facile, dernièrement, je suis tombée, j'ai vraiment eu mal* ».

Pendant que certains jouent au foot, d'autres construisent leurs tentes, quelques-uns prient dans un espace qui sert de mosquée. Un petit terrain à ciel ouvert dont les bases ont été délimitées avec des bouteilles plastiques remplies de sable. Un ivoirien, 23 ans, prépare un thé avec ses amis en écoutant le chanteur français Maître Gims. Il a fui le campement du kilomètre 24, détruit par les autorités. « *Un matin, on était là, ils sont venus, ils ont donné des avertissements. Ils ont dit que nous devons quitter les lieux, mais on ne savait pas où aller, donc on a demandé, ils disent que si on ne part pas dans les soixante-douze heures, ils vont venir. Après, ils sont venus, ils ont commencé à nous chasser et à brûler nos trucs. Nous étions dehors pendant trois jours. Après, nous sommes venus nous réfugier ici. Comme cela ne va pas, nos familles essayent de nous envoyer de quoi construire un abri* », explique-t-il. « *Moi, je suis venu pour l'Italie. Personne n'a payé mon transport pour arriver ici et ma famille a souffert pour que j'arrive ici. Donc, ce n'est pas ça qui va faire que je vais retourner, non* », clame-t-il. Plus loin dans les oliveraies, d'autres campements sont visibles à l'œil nu. Selon les estimations du gouvernement tunisien, ils seraient près de 20 000 migrants en situation irrégulière à vivre de la sorte.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-afrique/20250421-tunisie-le-d%C3%A9sarroi-des-migrants-subsahariens-apr%C3%A8s-le-d%C3%A9mant%C3%A8ment-des-camps-par-les-autorit%C3%A9s>

## Mort d'un Guinéen après des heurts avec d'autres migrants près de Sfax

Un migrant de nationalité guinéenne est mort après des heurts dans des campements de fortune des oliveraies d'El-Amra, dans le centre-est de la Tunisie, a déclaré jeudi 10 avril 2025, un élu de la commune voisine de Sfax, qui s'est rendu sur place. Des dizaines de blessés sont aussi à déplorer. Le porte-parole de la Garde nationale, a lui aussi confirmé le décès d'un Guinéen atteint par une pierre à la tête, mardi 8 avril 2025. Six personnes ont été arrêtées, dont son agresseur présumé, un Ivoirien, a-t-il ajouté.

Les heurts auraient commencé mardi. "Des dizaines" de personnes ont été blessées, notamment "à coup de pierres, de machette et à l'arme blanche". Les heurts se seraient produits entre deux groupes, l'un originaire de Guinée, l'autre de Côte d'Ivoire, à El-Amra, dans la région de Sfax, après la diffusion d'un match de la Ligue des champions. "Les affrontements ont duré du [mardi] soir jusqu'au matin", a précisé l'élu. L'élu demande aux blessés "graves" de se rendre à l'hôpital, leur donnant sa "parole" qu'ils seraient ramenés dans les campements après avoir été soignés. De nombreux migrants refusent d'aller en ville - et dans les structures publiques comme les hôpitaux - craignant d'être emprisonnés ou expulsés s'ils sollicitent l'administration. Dans une des vidéos, l'un des blessés montre une large entaille sous une oreille tranchée.

Depuis plusieurs semaines, la situation des migrants installés à El-Amra s'est considérablement dégradée. La Garde nationale a mené la semaine dernière une opération de grande ampleur visant à démanteler les milliers de logements de fortune érigés dans les champs d'oliviers.

Selon les estimations des autorités, environ 20 000 migrants vivent dans cette zone. Les dégâts ont été nombreux. La présence de ces exilés sans-papiers est devenue un sujet explosif dans la région, la cohabitation avec les riverains étant difficile. Les propriétaires terriens réclament que les nouveaux venus soient chassés de leurs oliveraies – qui constituent leur gagne-pain. Les migrants, confinés dans ces champs, cassent souvent des branches pour cuisiner ou les vendre comme charbon, raconte un propriétaire qui n'arrive plus à récolter ses olives. "*Je suis devenu un intrus sur ma propre terre*".

Face à ce climat hostile, certains migrants veulent rentrer chez eux, dans le cadre du « retour volontaire ». Mais plusieurs migrants craignent d'être emprisonnés ou renvoyés dans le désert s'ils se présentent aux bureaux de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) - qui organise les vols retour. D'autres refusent de quitter Al-Amra et attendent de rallier clandestinement l'Europe, via la mer Méditerranée, bien que cette route maritime depuis la Tunisie soit quasiment bloquée et extrêmement dangereuse.

## AMERIQUE

### CANADA

#### **Electoral fédérale de 2025 : la réponse du Canada doit être solidaire et responsable**

Le thème de l'immigration s'impose comme un enjeu majeur de la campagne électorale fédérale de 2025. Cet intérêt soudain survient dans un contexte où les flux migratoires augmentent à la frontière de Saint-Bernard-de-Lacolle, en particulier en raison de la fin annoncée de certains programmes humanitaires aux États-Unis. Pour de nombreuses personnes migrantes, dont un nombre croissant de ressortissants haïtiens, le Canada devient une destination envisageable. Face à cette réalité, des voix politiques s'élèvent pour réclamer une réduction du nombre de demandes d'asile, alimentant un climat tendu et anxiogène.

Cette situation n'est ni soudaine, ni inattendue. Elle s'inscrit dans une tendance mondiale de déplacements forcés, exacerbée par les crises politiques, économiques et climatiques. Dans un tel contexte, la TCRI réaffirme que la réponse du Canada doit être solidaire et responsable. Elle doit être solidaire, car les élans de solidarité envers les personnes réfugiées sont ancrés dans notre histoire. En 1986, la population canadienne recevait la médaille Nansen du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), soulignant ainsi l'engagement collectif du peuple canadien envers les personnes en quête de protection. Elle doit être responsable, car les flux migratoires ne feront qu'augmenter dans les années à venir. Il est donc impératif de préparer notre société à offrir un accueil digne, tout en assurant la cohésion sociale. Cela exige de voir au-delà de la planification à court terme et d'adopter une vision structurée, planifiée et humaine.

<https://tcri.qc.ca/2025/04/elections-federales-leur-programme-notre-vision/>

### USA

#### **La Cour suprême ordonne de suspendre les expulsions de migrants vénézuéliens**

« *Le gouvernement est tenu de n'expulser aucun membre de cette catégorie de détenus aux États-Unis jusqu'à nouvel ordre de ce tribunal* », a indiqué l'ordonnance de la Cour. Cette décision fait suite à un recours déposé en urgence par des avocats spécialisés en droits humains afin de stopper l'expulsion de migrants actuellement détenus dans un centre au Texas.

L'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) a indiqué dans son recours en urgence vendredi 18 avril 2025 au soir que le groupe de Vénézuéliens détenus au Texas avait été informé que « *sans possibilité d'être entendus, [...] ils seraient expulsés de manière imminente* », en vertu de la loi sur les ennemis étrangers. L'association de défense des droits humains a aussi affirmé que « *de nombreux individus ont déjà été embarqués dans des bus, vraisemblablement à destination de l'aéroport* ». Les avocats de plusieurs Vénézuéliens déjà expulsés ont affirmé que leurs clients n'étaient pas membres du Tren de Aragua, n'avaient commis aucun crime et qu'ils avaient été ciblés principalement en raison de leurs tatouages.

Le président républicain a érigé la lutte contre l'immigration clandestine en priorité absolue. Le mois dernier, il a invoqué la loi sur les ennemis étrangers (Alien Enemies Act) de 1798 pour arrêter des migrants vénézuéliens accusés d'appartenir à l'organisation criminelle Tren de Aragua avant de les expulser vers une prison de haute sécurité au Salvador. Le président, qui a fait campagne en promettant d'expulser des millions de migrants sans papiers, a accusé le Vénézuéla de « *se livrer à une invasion* » des Etats-Unis avec l'entrée de membres présumés de ce gang latino-américain. La Maison Blanche est au cœur d'un autre imbroglio judiciaire concernant l'immigration, concernant ce père de famille salvadorien, qui avait été expulsé après une « *erreur administrative* », selon les aveux mêmes de la Maison Blanche, et qui est aujourd'hui détenu dans une prison de haute sécurité du Salvador. La Cour suprême avait donné raison à une juge fédérale ordonnant de « *faciliter* » le retour de ce Salvadorien établi aux États-Unis. Mais Washington continue à jouer sur les mots, pour interpréter la décision selon ses propres intérêts.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250419-%C3%A9tats-unis-la-cour-supr%C3%A9me-ordonne-au-gouvernement-de-suspendre-les-expulsions-de-migrants-v%C3%A9n%C3%A9zu%C3%A9liens>

### **La justice américaine menace l'administration Trump d'une procédure «d'outrage au tribunal»**

Deux juges estiment qu'il y a de fortes chances pour que l'administration Trump soit **reconnue coupable** « *d'outrage au tribunal* » puisque des jugements sur des déportations de migrants illégaux n'ont pas été respectés. Il s'agit de la deuxième décision en 24 heures pointant la dissimulation, voire la mauvaise foi, de l'administration Trump vis-à-vis de tribunaux qui contrarient sa politique d'expulsions massives.

Un juge relève qu'au moment de sa décision le 15 mars 2025, les personnes concernées « *se trouvaient à bord d'avions à destination de l'étranger après avoir été volatilisées hors des États-Unis par le gouvernement avant d'avoir pu faire valoir leurs droits en contestant leur expulsion devant un tribunal fédéral* ». « *Au lieu de se conformer à la décision du tribunal, le gouvernement a poursuivi l'opération d'expulsions à la hâte* », déplore-t-il.

Les responsables de l'administration Trump n'ont « *fourni aucune raison convaincante pour éviter la conclusion évidente au regard du déroulement des faits : qu'ils ont délibérément bafoué la décision du tribunal* », insiste le magistrat. Le juge accorde néanmoins jusqu'au 23 avril 2025 à l'exécutif pour échapper à une procédure « d'outrage au tribunal » en se conformant à sa décision initiale. À défaut, il lui demande de soumettre l'identité de la ou des personnes qui ont choisi de l'ignorer. La Maison Blanche a annoncé qu'elle contesterait en justice ces conclusions.

D'autres juges, eux, **bloquent certains des ordres exécutifs** pris par Donald Trump : des embauches de fonctionnaires, le déblocage de fonds gelés dans le domaine du climat et des infrastructures ont été récemment ordonnés. Mais le républicain accuse les juges « *d'usurper* » les prérogatives du pouvoir exécutif et sape leurs réputations sur les réseaux sociaux.

La seule chose qui puisse faire plier l'administration, c'est si le Congrès se réveille, c'est-à-dire les républicains, mais pour le moment, ils sont terrifiés, ou bien si l'opinion publique se mobilise. Les contre-pouvoirs ne fonctionnent qu'avec un minimum de bonne foi, c'est-à-dire d'adhésion aux principes constitutionnels selon une juriste, professeur des Universités (et autrice du livre «Les juges contre l'Amérique»)

La sanction d'un outrage au tribunal pour un particulier, ce peut être soit de la prison, soit une amende, soit les deux. Pour une administration, c'est plus complexe, mais surtout, ces crises révèlent bien les limites des tribunaux à faire respecter leurs décisions face à un pouvoir exécutif qui piétine les règles. C'est pour cela que certains analystes sont convaincus que les États-Unis sont **au bord de la Crise constitutionnelle**.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250418-la-justice-am%C3%A9ricaine-menace-l-administration-trump-d-une-proc%C3%A9dure-d-outrage-au-tribunal>

### **L'administration Trump révoque des milliers de visas d'étudiants étrangers**

Alors que l'administration Trump a annoncé, lundi 14 avril, le gel de 2,2 milliards de dollars de subventions à l'université de Harvard, une nouvelle décision appuie le bras de fer engagé avec le monde académique. Des milliers d'étudiants étrangers ont vu leur visa révoqué de manière soudaine, parfois sans explication. Ces dernières semaines, des centaines d'étudiants étrangers - plus de 500 — ont vu leurs visas supprimés, tandis que des étudiants ayant participé à des manifestations propalestiniennes ont été arrêtés et menacés d'expulsion, alors qu'ils étaient en situation régulière sur le sol américain.

Une étudiante indienne (26 ans) vit aux États-Unis depuis quatre ans. « *Légalement* ». Après un master en ingénierie mécanique, elle décroche un emploi dans une entreprise américaine et y travaille deux ans, comme le lui permet son visa. Jusqu'à un appel téléphonique, il y a dix jours : « *J'ai reçu un appel m'informant que mon visa était révoqué. Ce qui veut dire que mon permis de travail, valable jusqu'en février 2026, est aussi annulé. Je ne sais pas pourquoi. Tout ce qu'on m'a dit, c'est que c'était lié à une activité criminelle.* » Elle se creuse la tête et tente de comprendre ce qui pourrait lui être reproché : « *J'ai eu un accident de voiture en 2024. J'ai dû payer 80 dollars d'amende parce que mon permis de conduire était expiré... Quelques excès de vitesse. Et j'ai été condamnée à suivre un stage d'éducation civique pour un délit mineur, mais la mention a été effacée de mon casier.* »

Pour un avocat spécialisé en immigration depuis 30 ans, la situation est inédite : « *C'est vraiment le chaos. On leur ordonne de quitter le pays pour des infractions routières ou pour avoir présenté une fausse carte d'identité – un étudiant de moins de 21 ans qui veut acheter une bière, par exemple. Des choses extrêmement mineures. Et dans au moins deux cas sur trois, les étudiants ont été arrêtés, mais jamais condamnés.* »

Si elle est décidée à se battre coûte que coûte pour inverser la décision, de nombreux étudiants étrangers ont préféré jeter l'éponge.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250417-c-est-le-chaos-aux-%C3%A9tats-unis-l-administration-trump-r%C3%A9voque-des-milliers-de-visas-d-%C3%A9tudiants-%C3%A9trangers>

### **Une juge suspend la décision de révoquer le statut légal de 532 000 immigrés**

La décision de la juge fédérale de Boston est la dernière ordonnance en date contre la volonté du président américain de procéder rapidement à des expulsions massives ciblant, en particulier, les Latino-Américains. L'administration avait annoncé (voir n°104 Les migrants) fin mars 2025, la fin d'un programme spécial, mis en place en 2023 par le gouvernement du précédent président, qui permettait aux Cubains, Haïtiens, Nicaraguayens et Vénézuéliens de séjourner aux États-Unis pour deux ans en raison de la situation des droits humains dans leurs pays. Ce régime a permis à quelque 532 000 migrants d'entrer dans le pays, à hauteur d'un maximum de 30 000 par mois.

La juge a ordonné la suspension d'urgence de l'abolition du programme. Elle a estimé que le gouvernement avait agi sur la base d'une interprétation erronée de la loi, la procédure d'expulsion accélérée s'appliquant aux non-citoyens entrés illégalement aux États-Unis, mais pas à ceux qui y séjournent légalement en vertu de programmes gouvernementaux.

Sans cette suspension, les migrants entrés aux États-Unis en vertu de ce programme auraient dû quitter le pays d'ici le 24 avril, soit 30 jours après la promulgation du décret y mettant fin. Pendant sa campagne électorale, le président avait promis d'expulser « des millions » d'immigrés sans papiers.

<https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/donald-trump/une-juge-suspend-la-decision-de-donald-trump-de-revoquer-le-statut-legal-de-532-000-immigres-297d2a1e-19ce-11f0-ace4-8b7d1cc7d31f>

## TEMOIGNAGE

### **"En prison, si tu as la peau noire, tu deviens une cible" : témoignage d'un Ivoirien incarcéré en Tunisie pour "séjour irrégulier"**

Un ivoirien a été interpellé en février 2025 dans sa maison de Sfax, dans le centre-est de la Tunisie, et emprisonné plus d'un mois pour "séjour irrégulier" dans la prison de Thyna. Comme lui, de nombreux Subsahariens sont condamnés en Tunisie pour "séjour illégal" et se retrouvent aux côtés de prisonniers de droit commun. Il livre son témoignage.

*"Au mois de février, des policiers ont fait irruption dans la maison dans laquelle je vivais à Sfax avec ma femme et quatre autres personnes originaires de Guinée et de Côte d'Ivoire - dont une femme enceinte de sept mois. Les policiers ont tout cassé, ils ont fouillé les lieux pour nous voler nos téléphones et nos effets personnels en braquant des armes sur nous. Ils nous ont menottés et nous ont envoyés au commissariat le plus proche. Après quelques heures, on a été transférés dans la prison de Thyna, à Sfax. J'ai été séparé de ma femme. Une semaine plus tard, j'ai comparu devant un tribunal. J'ai été condamné à 32 jours d'emprisonnement pour "séjour irrégulier".*

Après une interpellation, de nombreux migrants d'Afrique subsaharienne sont condamnés pour "séjour irrégulier" et écopent de plusieurs mois de détention aux côtés de prisonniers de droit commun. Outre la prison, les migrants subsahariens vivant dans le pays risquent aussi d'être abandonnés dans le désert, à la frontière algérienne ou libyenne.

*Ce que j'ai vu dans la prison de Thyna, ce n'est pas humain [elle se trouve à une dizaine de kilomètres du centre de Sfax]. Dans les cellules, les Subsahariens sont mélangés avec des prisonniers tunisiens, des violeurs, des criminels, des voleurs. On était environ 150 dans la pièce, la majorité étaient des ressortissants de Tunisie, il y avait environ 50 Subsahariens. Quand tu arrives dans la prison, si tu as la peau noire, tu deviens une cible. Dans chaque cellule se trouve un 'caporal', un détenu tunisien qui a le rôle de chef. Les prisonniers peuvent te frapper sans raison. Et si tu te plains au 'caporal', il te bastonne aussi. S'il appelle les gardiens, eux aussi te mettent des coups. Chaque jour qui passe dans la prison, on essaye donc de se faire le plus discret possible et ne pas avoir de problèmes avec un Tunisien.*

*Les inégalités de traitement se ressentent à tous les niveaux. En ce qui concerne l'alimentation d'abord : quand la nourriture est distribuée dans la cellule, les Tunisiens sont les premiers servis. Et les rations ne sont pas les mêmes pour tous. Par exemple, les Noirs ont une bouteille de lait d'un litre pour quatre personnes ; quand les Tunisiens se partagent une bouteille pour deux. Ils ont toujours plus de nourriture que nous.*

*Le coucher aussi est différent. Les Subsahariens dorment près des toilettes, à la pire place de la cellule. On a que neuf lits pour 50 migrants. On dort donc à deux sur un matelas, le reste passe la nuit par terre. Ce qui n'est pas le cas des citoyens nationaux. Le soir, nous ne décidons pas de l'heure du coucher. Ce sont les Tunisiens qui nous ordonnent de dormir. Et à partir de ce moment-là, on n'a plus le droit de parler. Eux, en revanche, ils s'endorment beaucoup plus tard et discutent des*

heures. J'ai vu des Subsahariens devenir fou dans cette prison. Certains présentent des troubles mentaux : ils divaguent, ne savent pas ce qu'ils disent. C'est terrible.

Fin mars 2025, j'ai enfin été libéré et j'ai retrouvé ma femme, sortie de prison au même moment que moi. Tout comme mes colocataires. Les policiers nous ont lâchés au milieu de nulle part, sous un pont près d'une autoroute.

En se dirigeant à pied vers la ville, on a été approchés par des hommes à moto. On a refusé leur 'aide' mais ils sont revenus. Au total, une douzaine de personnes - des Tunisiens et des Subsahariens - avec des machettes nous ont menacés et forcés de monter avec eux. Ils nous ont kidnappés. Ils nous ont emmenés dans une maison perdue en périphérie de Sfax. Ils nous ont frappés avec le côté de leurs machettes. Pendant qu'ils vous battent, ils appellent vos parents en vidéo pour qu'ils payent une rançon. Si vous refusez de payer, ils vous mettent dans un puit pendant plusieurs heures. Ils étaient tellement cruels. Les murs étaient couverts de sang. Certains avaient dû être violentés avant nous dans cette maison. Au total, j'ai dû déboursé 1 million 250 000 francs CFA [environ 1 900 euros, ndlr] pour ma libération et celle de ma femme. C'était de l'argent que j'avais confié à ma sœur restée au pays. J'avais économisé en travaillant dans le bâtiment en Algérie, avant de venir en Tunisie, pour payer la traversée de la Méditerranée. Aujourd'hui, on vit dans les oliveraies, au gré des évacuations, et on n'a plus rien."

Depuis près de deux ans, les migrants chassés des centres-villes ont érigé des campements dans les champs d'olivier en périphérie de Sfax, près d'El-Amra. D'après les estimations des autorités, environ 20 000 migrants vivaient là. Ces derniers jours, la Garde nationale a démantelé ces milliers de logements de fortune. Selon des témoignages reçus de migrants sur place, les forces de l'ordre ont brûlé des tentes et des effets personnels dans plusieurs campements, poussant les migrants à s'éparpiller dans la zone.

### **Un migrant ivoirien : "Les passeurs sont tous pareils, ils sont tous malhonnêtes"**

Après avoir pris un vol entre la Côte d'Ivoire et le Maroc en 2023 – vol qui nécessite un visa, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024 -, un ivoirien s'est rendu à **Oujda**, la ville la plus proche de la frontière algérienne, dans le but de passer illégalement dans le pays voisin. Il a fait appel à un passeur.

"On était en 2023, j'ai appelé un passeur, il était Guinéen mais il travaillait avec une filière marocaine. Il m'a demandé 2 000 dirhams marocains, environ 200 euros, pour traverser le poste-frontière. J'ai payé évidemment, j'avais confiance en lui. Le soir du passage, nous étions nombreux. Il y avait 200 ou 300 personnes. Il faisait nuit noire. Le passeur était là, il nous a rassurés, il nous a dit qu'il resterait avec nous jusqu'à notre arrivée en Algérie de l'autre côté. Et en fait, il a disparu au bout de quelques temps. Il s'est mêlé à la foule et puis d'un coup, il a disparu, je pense que quelqu'un l'attendait non loin de là. Il a évidemment disparu avec tout notre argent.

On a été obligés de se débrouiller tout seuls. Mais on était un peu perdus, on ne savait pas trop où aller, alors on a marché tout droit. Évidemment, ça n'a pas fonctionné comme prévu. Les gardes-frontières marocains nous ont vus, et ils nous ont arrêtés. Ce fut la première déception. Pour moi, les passeurs étaient fiables. Je ne savais pas qu'ils pouvaient arnaquer les gens.

Quand les militaires marocains nous ont arrêtés, ils ont été plutôt gentils. Ils nous ont dit qu'ils pouvaient nous faire passer la frontière mais qu'il fallait "travailler" pour eux avant. Pendant 24 h, on a donc lavé différents postes-frontières de la région, des sortes de commissariats. On a nettoyé les bureaux, les toilettes, on faisait leur vaisselle, et plein de corvées de ce genre. Vers 1h du matin, le lendemain, ils ont tenu parole, ils ont ouvert les barrières de la frontière. Mais les Algériens n'étaient pas vraiment loin, ils étaient juste plus haut sur une colline. Ils nous ont très vite repérés



*avec leurs énormes lampes-torches qu'ils braquaient sur nous. Ils nous ont arrêtés et ils nous ont battus. Ils ont pris nos portables. Puis ils nous ont renvoyés au Maroc. Seulement, les Marocains avaient changé de comportement. Ils ne voulaient plus de nous. Ils nous ont dit : "Pourquoi vous revenez ? Repassez en Algérie ! Si on vous voit encore, on voue tue !"*

*J'étais désespéré. Finalement un groupe de migrants soudanais nous a aidés. Ils connaissaient un autre chemin. Ils n'ont rien demandé, pas d'argent, pas de service. Ils voulaient juste nous aider. On a réussi à passer en Algérie avec eux.*

Kamel traverse le pays dans le but de se rendre en Tunisie. Mais là encore rien ne se passe comme prévu.

*Un mois après avoir traversé la frontière marocaine, je suis arrivé à **Tébessa**, en Algérie [une ville frontalière de la Tunisie]. Là encore, on a dû faire appel à des passeurs pour passer en Tunisie. Sans eux, c'est trop dur de passer la frontière. C'est la montagne, le désert, on peut facilement se perdre. Je n'avais plus confiance mais je n'avais pas le choix. On a de nouveau eu des passeurs guinéens. Ils nous ont mis en confiance et nous ont demandé 150 euros. La nuit suivante, des pickups avec des chauffeurs algériens sont venus. On était entassés à l'arrière. On a roulé des heures, puis on a changé de pick-up. On est passés avec des chauffeurs tunisiens. Mais là encore, les passeurs nous ont menti. Ils ne nous ont pas accompagnés à **Kasserine**, comme prévu, mais ils nous ont abandonnés au milieu de nulle part. Ils nous ont dit de partir. On a dû marcher deux jours pour rejoindre Kasserine, On a pu y arriver grâce à un téléphone GPS. La journée, on se cachait dans le désert, la nuit on marchait. Les passeurs vous diront toujours qu'ils restent mais c'est faux. Ils prennent votre argent et ils s'en vont toujours à un moment ou à un autre.*

Arrivés à Kasserine, il veut désormais se rendre à Sfax. Le trajet nécessite encore une fois l'aide d'un passeur.

*À Kasserine, on a dû encore payer 250 euros à un nouveau passeur. On n'avait pas le choix, tu peux pas rester à Kasserine. C'est trop dangereux. Si tu es arrêté, tu peux aller en prison ou être renvoyé en Algérie. Alors on a tous payé. Les passeurs nous ont bien emmenés à Sfax, comme prévu, mais ils ne nous ont pas laissés partir. Des "taxis" sont venus nous récupérer dans la ville puis nous ont kidnappés dans la foulée. On a été emmenés dans un "foyer", où il y avait beaucoup de passeurs. Ces foyers c'est comme des prisons, on n'est pas libre de nos mouvements. Personne ne sort. On était 50 personnes, 60 personnes dans notre foyer. Les passeurs étaient armés. Ils n'étaient pas tous tunisiens, il y avait des Ivoiriens, des Guinéens parmi eux. Normalement, ils te "gardent" jusqu'à ce que tu payes pour traverser la mer. Moi, j'ai dit que je voulais rester à Sfax, que je ne voulais pas aller en Italie. Mais peu importe. Il fallait payer 500 euros pour sortir du foyer. J'ai dit que je n'avais que 400. J'ai payé et je suis sorti. Personne ne nous avait dit qu'il faudrait repayer. C'est toujours comme ça avec les passeurs. Il y a des ramifications, d'autres passeurs qui vous demandent toujours plus d'argent. Les passeurs, ils sont tous pareils, tous malhonnêtes. Si je devais donner un conseil à un candidat au départ illégal : je lui dirais de tout arrêter. De tenter d'obtenir un visa, de partir par avion."*

Depuis la Tunisie, Kamel rentrera finalement en Côte d'Ivoire en demandant un retour volontaire via l'Organisation internationale des migrations (OIM).